

Les Québécois et la question linguistique (1)

La loi 101 : une police d'assurance pour les francophones

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Pour les francophones, la loi 101 a eu des effets positifs, mais elle demeure nécessaire.

Mais selon les anglophones, la charte de la langue française a eu des effets moins positifs, et la loi est moins nécessaire qu'il y a dix ans.

Ce clivage selon la langue maternelle ressort nettement du chapitre consacré à la loi 101, dans le sondage scientifique que la firme Créatec a fait pour le compte du journal LE DEVOIR et de la station de radio CKAC, du 30 mai au 8 juin.

Tant sur les effets que sur la nécessité de la loi 101, les avis se partagent, de façon générale, selon la langue maternelle. Ainsi:

■ les francophones sont beaucoup plus optimistes que les anglophones sur les effets de la loi parrainée par

SONDAGE

LE DEVOIR • CKAC

le Dr Camille Laurin, sauf sur un point précis: les anglophones perçoivent des effets encore plus positifs que les francophones en ce qui a trait à la réussite des francophones en affaires;

■ les trois-quarts des anglophones pensent que la loi est moins nécessaire qu'il y a 10 ans, alors que seulement un francophone sur quatre (22%) est du même avis;

■ les deux-tiers des francophones, mais seulement un anglophone sur dix, pensent que la loi 101 tient suffisamment compte des droits de la minorité anglophone;

■ presque à l'unanimité (93%), les

francophones pensent qu'une loi sera toujours nécessaire pour protéger le français au Québec, mais seulement deux anglophones sur cinq sont du même avis.

Comme on le voit, les avis sont diamétralement opposés selon la langue maternelle, à ce chapitre; mais les francophones de Montréal ou d'ailleurs ont la même opinion sur ces points, contrairement à d'autres.

D'après vous, a demandé par téléphone l'équipe du sondeur, M. Grégoire Gollin, à ceux qui sont au courant de la loi, la loi 101 a-t-elle eu un effet positif, négatif, ou n'a pas eu d'effet dans les domaines suivants (suivait l'énumération de neuf points, en rotation, et d'un dixième, lu en dernier, sur la situation générale du français au Québec).

Ce dernier point est d'ailleurs le plus positif de tous, dans l'ensemble:

les deux-tiers des répondants pensent que la loi a eu des effets positifs sur la situation générale du français. En gros, trois Québécois sur cinq opinent que la loi a eu des effets positifs sur: le français, langue d'enseignement (64%); le français, langue de

service (60%); le français, langue de travail (58%); le français, langue d'affichage extérieur (57%); la réussite des francophones en affaires (55%).

Par contre, dans deux domaines, plusieurs pensent que les effets ont

été négatifs. Il en serait ainsi pour les rapports entre francophones et anglophones (41%) et pour les investissements étrangers au Québec (36%).

Sur deux autres plans, l'impression est mitigée.

Voir page 8 : Une police

La sévérité et le respect de la loi 101: des perceptions logées aux antipodes

JEAN-PIERRE PROULX

Les francophones pensent que la loi 101 n'est pas respectée. Les anglophones croient très exactement le contraire! Les francophones trouvent la loi 101 peu sévère envers les

anglophones mais ceux-ci la jugent au contraire trop sévère.

Bref, pour les francophones, les anglophones se plaindraient, à tort, d'une loi qu'ils respectent mal alors que les anglophones respecteraient une loi dont ils estiment avoir raison de se plaindre!

Plus précisément, chez les 84% des répondants au moins capables d'associer langue et loi 101, 64% des francophones estiment que la loi 101 n'est « pas très bien » ou « pas du tout » respectée alors que 92% des anglophones disent qu'elle est au

Voir page 8 : Des perceptions



Fernand Seguin n'est plus

PIERRE CAYOUILLE

Fernand Seguin, le père de la communication scientifique au Québec, est décédé, hier, à Montréal. Le cancer l'a vaincu.

Né en 1922, dans une modeste famille montréalaise, ce pionnier de la vulgarisation scientifique a d'abord, on l'oublie souvent, connu la science de l'intérieur, avant que d'en devenir le brillant commentateur.

Biologiste et biochimiste, il a enseigné à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, de 1945 à 1948 et œuvré à l'École de technologie médicale. À l'université, il a découvert, guidé par le professeur Georges Préfontaine — « l'homme qui a le plus influencé ma formation intellectuelle et scientifique », écrivait-il —, le plaisir extrême et la grande excitation intellectuelle de communiquer.

Dès 1947, il se joint à l'équipe de la radio de Radio-Canada. Voir page 8 : Fernand Seguin

Les Sept choisissent la continuité

La dette du tiers monde et l'agriculture à l'ordre du jour



Les chefs des sept grandes puissances occidentales et de la Communauté économique européenne entament leurs discussions, au Sommet de Toronto.

MICHEL VASTEL

TORONTO — « Pas de complaisance », ont décidé les chefs d'État et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés du monde: les politiques suivies depuis sept ans et qui ont permis au monde occidental de passer d'une crise mondiale en 1982 à une période ininterrompue de forte croissance économique seront donc poursuivies.

« C'est mieux que ce qu'on avait prévu, a dit un porte-parole britannique en parlant de la façon dont les pays ont passé au travers de la crise boursière d'octobre dernier, mais l'opinion générale est que la lutte à l'inflation doit rester au centre des politiques des pays industrialisés ».

Entamant une troisième tournée des sept pays membres, qui se poursuivra en France l'an prochain, les Sept ont aussi décidé de prêter une plus grande attention aux trois grands problèmes des années 90:

■ dette des pays en développement, en particulier des plus pauvres: les ministres des Finances tentent actuellement de rédiger une déclaration qui témoignerait d'un engagement général à faire quelque chose enfin. Sans entériner la proposition du gouvernement français, ce plan d'action pourrait proposer d'étaler les dettes sur de plus longues périodes, de consentir des concessions sur les intérêts, et d'annuler les dettes liées au développement (ce que le Canada et l'Allemagne fédérale ont commencé à faire). Le plus fort point de résistance semble être du côté de la délégation américaine;

■ agriculture: le président des États-Unis en a parlé longuement; selon son porte-parole, « tout le monde est d'accord pour dire que la guerre des subventions (\$ 300 milliards par année) ne peut pas conti-

Voir page 8 : Le Sommet

Quelque 2000 participants au Sommet parallèle manifestent contre les Grands

GUY TAILLEFER

TORONTO (PC) — Quelque deux mille personnes sont descendues dans les rues du centre-ville de Toronto hier, bravant une interdiction de manifester, pour protester contre la tenue du Sommet économique des chefs d'État et de gouvernement des sept grandes puissances occidentales.

L'importante manifestation a donné lieu à deux vagues d'arrestation. Une cinquantaine de manifestants ont d'abord été arrêtés, au moment où, par groupes de dix, ils ont tenté de franchir les barrières dressées par les autorités à quelques coins de rues du Centre des congrès où se déroule le Sommet.

Commencée vers 15h, la manifestation a pris fin environ quatre heures plus tard, lorsque les policiers

ont décidé de disperser par la force les quelques centaines de manifestants qui tenaient encore le siège. Une vingtaine d'arrestations additionnelles ont alors été effectuées.

Tenue malgré tout dans un calme relatif, la marche, point culminant du « Sommet populaire » organisé en marge de la réunion annuelle du Groupe des sept (G7), n'avait pas été autorisée par la municipalité.

Déiant l'interdiction, les manifestants, partis de la pelouse de Queen's Park, ont pris la rue d'assaut, porteurs de mandats d'arrestation symboliques contre les participants au sommet.

« Arrêtez le G7. Arrêtez les véritables terroristes », ont scandé les jeunes manifestants, sous un soleil de plomb.

Le sommet parallèle pourrait d'ailleurs avoir momentanément

Voir page 8 : Arrestations

AUJOURD'HUI

LA GRÈCE ET L'ATTENTAT TURC

Le premier ministre turc croit que ses efforts de rapprochement avec la Grèce sont peut-être à la source de l'attentat perpétré samedi contre lui. Page 4

FLAMBÉE INDIENNE

L'explosion d'une bombe a fait 15 morts dans une ville sainte du nord de l'Inde. La police accuse des séparatistes sikhs. Page 5

ÉCONOMIE FRAGILE

L'OCDE estime que l'économie mondiale se porte bien mais demeure précaire devant les grands déséquilibres. Page 13

Terreur et misère en Afrique australe (1)

Au Mozambique, une réédition du drame des Khmers rouges

RAYMONDE PROVENCHER
Collaboration spéciale

BLANTYRE, Malawi. — « Cent mille civils auraient été tués au Mozambique par les rebelles, et ce, sur une période de quelques mois seulement. C'est un des cas les plus dramatiques de violation des droits de la personne depuis la Deuxième Guerre mondiale. »

Robert Gersony, un consultant américain qui vient de terminer une enquête de trois mois auprès des réfugiés mozambicains pour le compte du Département d'État américain, pèse bien ses mots. « Je n'ai jamais vu de toute ma vie un tel degré de violence, particulièrement contre les enfants. »

À la lumière de son rapport, le Département d'État américain n'hésite pas à comparer ce qui se passe au

Mozambique à ce qui s'est passé au Cambodge, durant le règne des Khmers Rouges. Depuis plus de 12 ans, c'est la guerre au Mozambique. Cette ancienne colonie portugaise, qui a obtenu son indépendance en 1975, est passée presque sans transition d'une lutte de libération à une guerre civile.

Au moment où les Portugais quittent le pays, le FRELIMO, le parti qui a lutté et gagné l'indépendance, s'installe au pouvoir à Maputo. D'alignement marxiste-léniniste, le gouvernement, sous la direction de Samora Machel, entreprend de rebâtir un pays que les colonisateurs ont littéralement pillé avant de partir.

Un effort considérable est fait du côté des soins de santé et de l'éducation. Dans la région, le gouvernement mozambicain se déclare solidaire des mouvements de libération

dans les pays voisins, particulièrement en Rhodésie — actuellement le Zimbabwe — et en Afrique du Sud.

Au même moment, les décisions prises sur le plan économique font plusieurs mécontents dans le pays même. Profitant de cette situation, l'ex-Rhodésie — la relève, par la suite, sera prise par l'Afrique du Sud — décide de mettre sur pied et de financer un groupe de rebelles, dont la tâche principale sera de déstabiliser le gouvernement marxiste de Maputo. C'est ainsi qu'est né un groupe peu connu sous son acronyme portugais, la RENAMO.

« La RENAMO, c'est un Frankenstein, assemblé par Ian Smith — ex-premier ministre de la Rhodésie — dont la touche finale est l'oeuvre de l'Afrique du Sud, et qui maintenant marche tout seul! »

Voir page 8 : Mozambique



Cette jeune femme et son enfant de six ans viennent de trouver refuge dans l'un des nombreux camps dissimulés au Malawi, après avoir été chassés de leur village au Mozambique par les rebelles du RENAMO.

Dans Le Devoir, samedi prochain

CHANSONS ET BALLADES SUR DISQUES COMPACTS

Les airs d'ici et d'ailleurs écoutés par:

• FRANÇOIS PARÉ • JEAN-PIERRE COALLIER
• MICHELINE RICARD

LE PLAISIR
DES

SONS



Dans Anjou

Parizeau a confiance

MARTIN PELCHAT

Insistant sur la nécessité de briser aujourd'hui la série noire des partielles, le chef péquiste Jacques Parizeau, « très optimiste », a consacré son avant-midi d'hier à une réunion de travail des quelque 400 militants du comité d'élection de Pauline Marois dans le comté d'Anjou.

Rentré ce week-end de Californie, où il était au chevet de son épouse, M. Parizeau s'en est tenu au caractère « familial » de cette réunion et s'est refusé à toute déclaration publique. Il est demeuré tout aussi discret quant à l'état de santé de sa compagne.

Le chef n'a pas pris part en après-midi au défilé de voitures qui devait constituer la dernière démonstration des forces péquistes et de la candidate Marois. Le cortège d'une centaine de véhicules a d'ailleurs croisé celui que les libéraux du candidat René-Serge Larouche avaient également formé.

Tout le monde était en voiture donc, au sens propre comme au figuré, puisque chacune des deux organisations se targue de mener dans les intentions de vote.

Même si la Ford 1923 de Mme Marois n'a pu terminer la parade à cause d'un bariolage mécanique, son organisateur, François Leblanc, était catégorique : « Nous sommes convaincus de gagner ! ».

Même assurance chez René-Serge Larouche, qui soutient avoir « senti l'appui » au cours de

sa ballade en voiture : « On ne voit pas beaucoup de pouces baissés », dit-il.

Roland Morin, chef et candidat du NPD-Québec, n'a pas renoncé à une seconde place, même si on s'attend à le voir terminer troisième parmi les neuf candidats. « On peut causer des surprises », lance-t-il, en rappelant toutefois la jeunesse de son organisation.

Peu importe l'issue du vote, M. Morin entend continuer d'occuper son poste de chef. René-Serge Larouche, à qui on n'a pas promis de siège au cabinet, préfère quant à lui être réélu comme député que battu comme ministre, une allusion à sa principale adversaire.

Enfin, Pauline Marois explique qu'elle est revenue à la politique pour y demeurer. « Je devrais être là pour un bout de temps, mais j'ai appris en politique qu'on ne doit pas dire fontaine... ».

À Roberval, où se tient la seconde élection, deux nouveaux venus s'affrontent : Gaston Blackburn, un homme d'affaires prospère qui a fait sa marque dans l'alimentation, et le péquiste Bernard Généreux, travailleur social dans un CLSC.

La lutte y est farouche et les libéraux n'ont rien ménagé pour l'emporter. M. Bourassa lui-même est allé leur promettre que M. Blackburn serait ministre et le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, s'est engagé à faire construire la route qui relierait le Saguenay-Lac Saint-Jean à la Baie James.

Calme plat au Lac Saint-Jean

Les candidats courtisent sur les plages !

CAROLE BEAULIEU

ALMA — Un calme plat régnait hier dans le comté de Lac Saint-Jean alors que les trois candidats à l'élection partielle d'aujourd'hui poursuivaient jusque sur les plages et les perrons des électeurs séduits par le beau temps.

À quelques heures du scrutin que certains voient comme le baromètre de la popularité du gouvernement Mulroney, libéraux, conservateurs et néo-démocrates se disaient toujours confiants de remporter l'élection.

Profitant d'une fin de semaine de beau temps, les Jeannois avaient déserté les villes et c'est sur les plages, bases de plein-air et terrains de golf que les trois candidats ont mis fin à une campagne dont le résultat demeure toujours imprévisible.

Portant souliers de courses et chemises à carreaux, le candidat conservateur Lucien Bouchard, a parcouru plages et terrains de camping hier, passant même plusieurs heures « en territoire ennemi », à Saint-Gédéon, le village natal de son adversaire libéral Pierre Gimaël.

Flanqué de Philippe Edmunston et du député d'Ottawa-Centre Michael Cassidy, le candidat néo-démocrate Jean Paradis a terminé sa campagne par des visites de bases de plein-air et de terrains de golf.

Quant au candidat libéral Pierre Gimaël il a profité des festivités réu-

nissant plus de 1000 fêtards à Hébertville, à l'ouest d'Alma, pour serrer encore des mains.

Dans les quartiers généraux des candidats libéral, néo-démocrate et conservateur, des téléphonistes tentaient vainement de faire un dernier pointage chez des abonnés absents ayant succombé au beau temps.

« Même nos équipes qui faisaient du porte-à-porte n'ont pas trouvé grand monde », convenait hier Bernard Lavoie, de l'organisation libérale du candidat Pierre Gimaël.

« Il fallait aller chercher les gens dans leur cour, sur leur perron », renchérisait un autre.

Un peu moins de 52,000 électeurs seront appelés à voter aujourd'hui dans 211 bureaux de scrutin dispersés sur un territoire de plus de 150 kilomètres, dans des milieux urbains, ruraux et semi-ruraux.

Au bureau du président des élections, à Alma, on prévoit que le vainqueur sera connu peu avant 21h ce soir.

Lors des dernières élections générales, près de 75% des électeurs s'étaient prévalus de leur droit de vote. On s'attend à ce que le taux de votation soit élevé, la campagne électorale ayant été particulièrement chaude avec la visite des trois chefs de partis et les nombreuses controverses soulevées par les \$4 millions de subventions versés au comté. Les partielles suscitent rarement des taux de votation plus éle-

vés que 55% ou 60%.

Les militants des trois partis mettaient la dernière main hier aux organisations qui auront pour tâche aujourd'hui de « faire sortir le vote ». Tard dans la nuit de samedi à dimanche, des bénévoles oeuvraient toujours dans les locaux des néo-démocrates.

Les trois candidats se disaient toujours confiants hier de remporter cette élection partielle à laquelle la candidature du secrétaire d'État Lucien Bouchard a conféré une envergure nationale, certains y voyant un test pour les prochains élections générales.

Dans l'entourage de M. Bouchard on estime d'ailleurs « injuste », même si prévisible, cette « pression nationale » qu'a dû subir l'ex-ambassadeur à Paris encore peu expérimenté à la lutte électorale.

« Les partielles sont soumises à des facteurs bien différents des grands enjeux nationaux, rappelle-t-on hier. C'est injuste de voir dans cette élection un test pour les grandes politiques du gouvernement. »

Au cours de la dernière semaine, M. Bouchard a littéralement mené campagne sous l'oeil des caméras alors que ses deux adversaires n'étaient pas surveillés aussi étroitement.

Des journalistes venus parfois d'aussi loin que Calgary ou Toronto

ont en effet suivi les derniers jours de la campagne. À certains moments, la semaine dernière, toutes les chambres d'hôtel d'Alma étaient occupées et plus aucune voiture de location n'était disponible.

« Cette élection a eu autant de retombées économiques grâce à la chaude lutte que nous faisons aux conservateurs », affirmait d'ailleurs le candidat néo-démocrate Jean Paradis. « Le NPD n'est pas élu que déjà il réalise des choses. »

Une victoire du NPD, dont le candidat représente la nouvelle vague québécoise des néo-démocrates, constituerait une percée majeure pour ce parti qui tout en recueillant une part non négligeable du vote lors des récentes élections générales n'a jamais fait élire un député au Québec.

Les néo-démocrates ont récolté 5,2% des votes dans le Lac Saint-Jean lors des dernières élections fédérales.

Les difficultés d'organisation des conservateurs, souvent citées comme l'une des causes des ratés de la campagne du secrétaire d'État, se seront poursuivies jusqu'à la fin.

Hier encore M. Bouchard a raté de justesse une rencontre avec quelques 200 personnes qui l'attendaient alors que l'événement n'avait pas été inscrit à son agenda.

M. Bouchard passait la soirée hier en compagnie de sa mère à Jonquière.

Week-end funeste

Dix morts accidentelles

(PC) — Au moins dix personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours de la fin de semaine, dont trois dans des accidents survenus sur des trimotos.

Michel Claveau, 23 ans, et Martin Desgagné, 17 ans, tous deux de Saint-Félix-d'Otis, à une quarantaine de kilomètres de Chicoutimi, circulaient en sens inverse samedi soir vers 22h45, quand ils se sont frappés face à face en trimotos.

Un autre accident de trimoto a fait une victime, peu avant minuit samedi, dans le 7e rang à La victime est Gino Chrétien, 18 ans, qui est entré en collision avec un véhicule.

Un accident a fait une victime la nuit dernière sur le boulevard Don Quichotte, à l'Île-Perrot, à l'ouest de Montréal. Marc Michel, 24 ans, de Laval, a trouvé la mort après avoir

perdu le contrôle de son véhicule.

Une jeune cycliste de neuf ans, Geneviève Lavoie, a été mortellement happée par un automobiliste hier, en début de soirée, à Notre-Dame-des-Monts, dans le comté de Charlevoix. Deux personnes qui circulaient en compagnie de la victime ont aussi été blessées. L'automobiliste est présentement détenu par la Sûreté du Québec parce qu'il est soupçonné d'avoir conduit son véhicule avec ses facultés affaiblies au moment de l'accident.

Une jeune femme qui circulait à bicyclette dimanche matin vers 11h, sur le chemin de la Presqu'île, près de Saint-Damasse a été happée par une voiture. La victime qui circulait en costume de bain n'a pu être identifiée.

QUÉBEC (PC) — Le député libéral fédéral et leader du parti au Québec, M. Raymond Garneau, a réclamé une action vigoureuse pour faire avancer sept dossiers de la région de Québec.

C'est en fait un véritable programme électoral pour la région de Québec que M. Garneau livrait, hier, aux quelque 1.000 membres réunis lors d'un brunch-bénéfice alors que le président du parti au Québec, M. Francis Fox, prenait au nom du parti l'engagement de dépolluer le fleuve Saint-Laurent en injectant une somme de \$100 millions à cette fin.

Le fédéral, a ajouté M. Garneau, devrait s'associer étroitement au défilé de la dépollution du fleuve Saint-Laurent, à la protection et à l'accès de ses rives.

M. Garneau estime que la région de Québec devrait aussi être reconnue comme pôle majeur de recherches et de développement dans le domaine de la haute technologie.

Il soulignait le fait que le Québec est le parent pauvre de la recherche,

recevant moins de 20% des contrats fédéraux en la matière.

Sous un leadership politique libéral, M. Garneau propose un plan d'action pour assurer le développement du port de Québec par la modernisation des infrastructures portuaires.

Il propose également d'étendre la zone portuaire à la rive sud et affirme vouloir moderniser et spécialiser les chantiers MIL Davie.

Quant à l'aéroport, M. Garneau croit qu'il pourrait servir de base au trafic aérien régional devant desservir l'ensemble du Québec.

Il pourrait servir également de base d'entretien des avions à moyen rayon d'action ou de carrefour de l'aviation internationale de plaisance ou de plaque tournante secondaire pour le trafic des marchandises.

En outre, Québec devrait être reconnue comme centre de rayonnement de la francophonie en Amérique. Pour ce faire, les divers paliers de gouvernement pourraient convenir d'une entente spéciale pour la

restauration et la mise en valeur de la vieille ville.

L'infrastructure touristique devrait être renouvelée : centre d'accueil et d'interprétation, animation, meilleure utilisation du Centre des congrès et mise en valeur du vieux port.

Enfin, pour soutenir la petite et moyenne entreprise, le gouvernement central doit assurer un meilleur encadrement aux initiatives privées, notamment par une redéfinition du mandat de la Banque fédérale de développement.

Sur la question du libre-échange,

M. Garneau a repris une à une les grands objectifs des libéraux fédéraux contre le projet tel que formulé.

M. Garneau a été très spécifique : les libéraux ne sont pas contre le libre-échange comme concept ; au contraire, de tous les temps, ils ont toujours favorisé une libéralisation des échanges.

« Nous en avons contre le contrat » proposé aux Canadiens par Brian Mulroney qui fera du Canada un 51e état américain sous le « diktat de Washington ». Nous deviendrons des locataires » dans notre propre pays, a-t-il lancé.



L'INFORMATEUR

CKAC

AVEC PIERRE PASCAU

LE FRANÇAIS EST-IL EN PÉRIL?

Pierre Pascau commente les **résultats du sondage** le plus important et le **plus complet** jamais réalisé sur la langue française.

Invité spécial:
Camille Laurin,
le père de la **loi 101**

En exclusivité sur les ondes du
NUMÉRO 1 DE L'INFORMATION
*sondage réalisé par Créatec

Aujourd'hui de
11h45 à 13h45

CKAC 973

LA SUPERSTATION

EN BREF

■ Le meurtrier n'a que 16 ans

PIERREFONDS (PC) — Au début de la nuit de samedi à hier, un adolescent de 16 ans a communiqué à la police qu'il venait de tuer un homme d'une trentaine d'années dans un immeuble à appartements de Pierrefonds, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. La police a procédé à l'arrestation de l'adolescent et fait enquête pour déterminer le mobile du vingt-huitième meurtre à survenir, cette année, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

■ État d'urgence

MONTMAGNY (PC) — Une simulation d'état d'urgence a été réalisée, hier, à Montmagny, une ville située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. Cette première du genre au Québec a impliqué plusieurs groupes, dont la Sûreté du Québec, la police municipale, la Protection civile et l'Ambulance Saint-Jean. Cet exercice avait pour but de mettre à l'épreuve les services d'urgence de la ville. Hier matin, deux accidents ont été simulés et un quartier entier a été évacué.

■ Nouveau traversier

BAIE-COMEAU (PC) — Dès mercredi, un deuxième service de traversier effectuera la liaison Matane-Baie-Comeau-Godbout. Le Marine-Evangéline fera sept voyages par semaines. Il accomodera surtout les camions en raison de sa grande capacité. Le Camille-Marcoux, mieux adapté au transport des automobiles, sera donc libéré d'autant et pourra donner un meilleur service aux touristes. L'arrivée d'un deuxième service entraîne une réduction de 10 % des tarifs pour les piétons et les automobilistes.

■ Un syndicalisme différent

RIMOUSKI (PC) — Une nouvelle fédération de professeurs de cégep a été fondée à Rimouski en fin de semaine. La Fédération autonome du collégial est composée de 3.000 membres répartis dans 14 collèges d'enseignement général et professionnel du Québec. Son président, Guy Larocque, considère que son groupe pratique un syndicalisme différent du syndicalisme conventionnel, en raison de sa direction décentralisée. La fédération entend prendre les moyens pour revaloriser la tâche des enseignants et démontrer que l'avenir de la société québécoise est lié à celui des cégeps. Le nouveau regroupement se prépare à subir son premier test, celui des négociations avec le gouvernement du Québec, l'hiver prochain.

■ Crime passionnel à Rouyn

ROUYN (PC) La Sûreté municipale de Rouyn-Noranda enquête sur une mort violente survenue vers 6 heures, hier matin, dans cette municipalité de l'Abitibi. On s'attend à ce que le procureur de la Couronne porte, ce matin même, une accusation de meurtre au premier degré contre un homme de 40 ans qui aurait tué par strangulation sa concubine de 25 ans. Pour l'instant, l'individu est détenu comme témoin important d'un drame passionnel dans lequel, selon la police, l'alcool aurait joué un rôle important.

■ 900 infirmières en congrès

(PC) — Les infirmières oeuvrant en milieu psychiatrique comptent jouer un rôle important dans la réalisation d'une nouvelle politique en santé mentale dont le dépôt, dans quelques semaines, a été annoncé par la ministre québécoise de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux. Réunies à Montréal au cours de la fin de semaine dans le cadre de la troisième Conférence nationale en nursing psychiatrique, les quelque 900 infirmières déléguées à ces assises ont profité de l'occasion pour rappeler à la ministre Lavoie-Roux que le malade mental a droit à des soins de qualité et qu'à ce chapitre, elles revendiquent un ratio infirmière-bénéficiaires qui permette d'offrir ces soins à une telle clientèle. Les infirmières réclament aussi une plus grande accessibilité à des études universitaires relatives à leur travail. Des infirmières de tous les coins du Canada, ainsi que des États-Unis et de l'Europe ont participé à cette conférence nationale.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272



Un monument à la mémoire de sainte Marguerite-Bourgeoys a été dévoilé hier par le cardinal Paul Grégoire dans le Vieux-Montréal, entouré du sculpteur Jules Lasalle, de Mme Kathleen Verdon et de Soeur Madeleine Rochette, supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame.

Le cardinal Paul Grégoire rend hommage à Marguerite Bourgeoys

MARIE LAURIER

Le maire Jean Doré était l'hôte hier de l'archevêque Paul Grégoire avant son départ pour Rome où il recevra officiellement le titre de cardinal le 28 juin. La réception à l'hôtel de ville réunissait quelque 400 invités qui avaient participé préalablement à une messe à la Basilique et au dévoilement de la statue de Marguerite Bourgeoys dans le Vieux Montréal, sur le site même où la sainte fondatrice de la Congrégation Notre-Dame est décédée en 1700, face à l'ancien Palais de Justice, à deux pas de l'hôtel de ville.

Les orateurs de cette fête, le maire Doré, la conseillère Kathleen Verdon, la supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame, Soeur Madeleine Rochette et M. Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique, ont tour à tour mis en lumière les qualités de Marguerite Bourgeoys dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la vie de la cité. « En un sens, elle fut la première femme échevin, ou si vous préférez la première conseillère municipale », de souligner M. Bourque et Mme Verdon, cette dernière allant jusqu'à dire que la religieuse canonisée en 1982 par Jean-Paul II avait beaucoup contribué à l'amélioration du contexte urbain.

Oeuvre du sculpteur Jules Lasalle et de son équipe, le monument de bronze fait voir Marguerite Bourgeoys vêtue de son costume de l'époque guidant deux jeunes enfants habillés selon la mode d'aujourd'hui, une symbolique se voulant un amalgame et un fondu des tendances d'hier et d'aujourd'hui. Les trois personnages grande nature reposent sur des blocs de pierre calcaire, entourés d'un bassin d'eau représentant l'île de Montréal. L'aménagement de ce lieu baptisé *Place Marguerite-Bourgeoys* a coûté quelque \$400.000, un coût défrayé également par le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal.

C'est un cardinal Grégoire souriant et détendu, vêtu de sa soutane rouge d'archevêque en attendant d'endosser celle de couleur pourpre confectionnée par les Petites Filles de Saint-Joseph, que le maire Jean Doré a ensuite accueilli sur le parvis de l'hôtel de ville, en ce radieux dimanche de juin.

Interrogé par LE DEVOIR sur les sentiments qui l'habitent depuis sa

nomination par le pape Jean-Paul II, l'archevêque s'est dit « serein et confiant ». « Je suis reconnaissant au Saint-Père de m'avoir appelé au sein du Sacré Collège et il fait ainsi un grand honneur à mon humble personne. C'est donc avec confiance et sérénité que j'accepte la faveur qu'il me fait. »

Le nouveau cardinal se croit justifié de penser que le fait d'être confirmé chef spirituel de l'Eglise de Montréal au rang le plus élevé de la hiérarchie catholique sera de nature à revitaliser cette église: « Je saisirai

toute les occasions qui me seront fournies pour livrer le message qui a toujours été le mien comme évêque depuis déjà 26 ans, soit celui de faire de l'Eglise une communion de tous les fidèles, avec un accent particulier auprès des jeunes que je voudrais convaincre de la grandeur du service. »

En ce qui a trait au schisme qui s'annonce entre Mgr Marcel Lefebvre et le Vatican, le cardinal Grégoire continue d'avoir de « l'espoir » et de prier pour un dénouement heureux.



Françoise Lafleur honorée

La journaliste Françoise Lafleur, qui collabore au DEVOIR depuis un peu plus d'un an, vient de se voir décerner le second prix du concours annuel de journalisme organisé par la société Nabisco Brands. Les membres du jury de ce concours ont particulièrement apprécié l'originalité de ses chroniques « Le tour du monde dans votre assiette », publiées au printemps 1987 dans les pages culturelles du DEVOIR. Mme Lafleur signe aussi des rubriques régulières dans diverses publications dont le mensuel *L'Alimentation*.

Entente chez Steinberg

MARTIN PELCHAT

Au terme d'un marathon de négociations de 60 heures, la compagnie Steinberg et ses employés syndiqués en sont arrivés hier après-midi à une entente de principe « globale ».

Les deux parties ont mis fin à leurs pourparlers vers 13 h dans les bureaux du premier ministre Robert Bourassa, à Québec. Les discussions avaient commencé mardi, et samedi, les négociateurs sont demeurés à la table pendant une bonne partie de la nuit.

Résultat, une entente dont les détails demeurent secrets, mais qui couvre, selon un porte-parole du premier ministre, M. Michel Corbeil, les quatre aspects suivants: la paix industrielle, les salaires et avantages sociaux, la flexibilité opérationnelle et le plan de rationalisation des magasins.

Le communiqué émis par le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce

stipule que « les deux parties ont convenu de ne faire aucun commentaire » d'ici à ce que les termes de l'entente soient soumis aux membres du syndicat et du conseil d'administration de la compagnie pour ratification.

Aucune échéance n'a encore été fixée et il faut s'attendre à ce que les parties mettent un certain temps à étudier cette entente « relativement technique », d'expliquer M. Corbeil.

Ce dernier a fait savoir que le premier ministre était « particulièrement heureux du dénouement de ce dossier ». M. Bourassa a délégué mercredi un observateur, Me Marc Cantin, à la table des négociations. Me Cantin devait travailler plus spécifiquement à l'élaboration d'un plan de survie de l'entreprise.

Le 29 mai dernier, les employés rejetèrent à 88 %, la proposition patronale, et deux jours plus tard, Steinberg transmettait au gouvernement du Québec un avis de licenciement collectif de 12.000 de ses employés québécois.

47 forêts brûlent toujours

ISABELLE FERLAND

Lorsque la pluie est enfin tombée sur l'Abitibi, hier, le siège social de la prévention des incendies pour le nord-ouest du Québec était soulagé. Depuis jeudi dernier, l'Abitibi-Témiscamingue enregistrait sept à huit nouveaux feux de forêt par jour, ce qui portait à 76 le nombre d'incendies pour le mois de juin: un record depuis les 10 dernières années, alors que ce nombre s'élevait à 22 les années précédentes.

La situation demeure très critique pour les incendies forestiers, souligne à la population le ministère de l'Énergie et des ressources, responsable de la protection des forêts. Dimanche soir, on enregistrait 47 feux actifs s'étendant sur 3.456 hectares. Les régions les plus touchées sont le nord-ouest (Abitibi-Témiscamingue), avec 14 feux sur 1.941 hectares, l'Outaouais, avec 22 feux sur 83 hectares et la Côte-Nord avec deux feux sur 975 hectares.

En raison de la sécheresse qui sévit presque partout au Québec depuis le début du mois, l'indice d'inflammabilité est extrême. Le vent et la foudre sont aussi responsables de bon nombre des incendies, selon M. Ghislain Rozon, responsable de la formation au bureau-chef de la prévention de la région de l'Outaouais. « Si il ne pleut pas d'ici quelques temps, la situation deviendra dangereuse. »

En Abitibi-Témiscamingue, au moment où la pluie a commencé, deux incendies importants inquiétaient particulièrement les responsables de la prévention de Macwater: un feu d'une superficie de 300 hectares et un autre de 1.600 hectares.

Pour maîtriser ces incendies, Maniwaki, dans l'Outaouais, emploie 80 combattants, alors que, normalement, le personnel régulier s'élève à

35. Au bureau de Macwater, on engage un surplus de 60 personnes. Ces chiffres ne comprennent pas le personnel dans les avions citernes.

En plus du problème de la sécheresse, il faut se rappeler que le début de l'été est la période la plus intense de l'année pour les incendies. Voilà une autre raison justifiant l'interdiction qui règne sur tout le territoire québécois (sauf en Gaspésie) d'allumer un feu à ciel ouvert. Cette interdiction a fait chuter le pourcentage de feux causés par les humains par rapport à ceux causés par la foudre. Normalement 70 %, des feux sont allumés par des humains contre 30 % par la foudre.

L'industrie alimentaire en crise ?

(PC) — L'industrie alimentaire, qui se proclame elle-même la plus importante au Canada, traverse une période de changements, provoqués particulièrement par l'évolution démographique, estiment les spécialistes.

L'afflux d'immigrants, le vieillissement de la population, les familles de plus en plus petites et les mères au travail obligent le marché à évoluer graduellement vers une segmentation du marché. Les responsables interrogés à l'occasion de la convention annuelle du Conseil canadien des distributeurs d'aliments ont tous affirmé la même chose: il faut s'adapter aux tendances du moment.

« Nous traversons une période mouvementée », a déclaré M. Pierre Lortie, président de Provigo.

Banlieue de Mexico, en 945

(« Tant qu'on bouge pas, mes réparations vont tenir... »)

À une certaine époque, tout le monde avait le temps — et l'énergie et les moyens — de constamment réparer, entretenir, retaper, rafistoler, et faire défiler chez eux 36 métiers. Toujours avoir sur les bras quelque chose qui ne fonctionne pas, une fenêtre qui ferme mal ou un toit qui coule, et trouver cela normal...

Aujourd'hui, au Sanctuaire, vous pouvez dire adieu à ces préoccupations. La qualité de construction désirée pour la qualité de vie que vous méritez. Les soins, c'est désormais à votre style de vie que vous les apporterez. Le Sanctuaire du Mont-Royal. Le mode de vie d'aujourd'hui.

le sanctuaire
LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI du mont-royal

PHASE VI MAINTENANT EN VENTE: CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT.
BUREAU DE VENTE: 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 CH. À COUCHER À PARTIR DE 159 000\$, 2 CH. À COUCHER À PARTIR DE 231 000\$, 3 CH. À COUCHER À PARTIR DE 249 000\$
PENTHOUSES À PARTIR DE 459 000\$ (SECON DISPONIBILITÉ)

COURS D'ANGLAIS
et de FRANÇAIS au YMCA

5550 ave du Parc
(Angie St-Viateur)

Succursale
International

277-3323

Immersion 3 sem. ou Intensif (matin ou soir)
Test de Classement: 21, 22, 28, 29, 30 juin

1450, rue Stanley
(Métro Peel)

Succursale
Centre-Ville

849-8393

3 sem. ou 7 sem. (matin, après-midi, ou soir)
Tests de classement: 28, 29, 30 juin, 5, 6, 7 juillet

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La police indienne accuse des séparatistes sikhs

Un attentat fait 15 morts en Inde

NEW DELHI (AFP) — Quinze personnes ont été tuées et 32 blessées hier dans une ville sainte de l'hindouisme au nord de l'Inde lors d'un attentat perpétré selon la police par un groupe séparatiste sikh, dans le but apparent de dresser l'une contre l'autre les deux communautés.

Une bombe a explosé à Kurukshetra, dans l'État de l'Haryana tuant et blessant des personnes qui regardaient à la télévision d'un magasin le feuilleton le plus populaire de la télévision, Ramayana, qui retrace l'histoire du dieu Ram.

D'autre part, au Pendjab, le chef régional du mouvement fondamentaliste hindou « Shiv Sena », Ramakant Jalota, a été tué dans une embuscade, alors qu'il circulait en direction de la ville de Jalandar à bord d'une voiture. Son garde du corps et un troisième homme qui se trouvait

à bord ont également été tués.

La police a attribué la responsabilité de l'attentat à la bombe au groupe séparatiste sikh Babbar Khalsa, considéré comme l'un des mieux organisés et qui choisit généralement ses cibles avec soin. Les actions d'hier pourraient viser à susciter des réactions violentes anti-sikh de la part d'Hindous extrémistes pour provoquer en retour un sentiment de solidarité dans la communauté sikh, estiment les observateurs.

Le « Shiv Sena » est actif depuis plusieurs années dans différentes régions de l'Inde. Très implanté à Bombay, il contrôle le conseil municipal. Son chef, Bal Keshu Thackeray, est un homme de 65 ans, qui a organisé son mouvement à la fois comme une milice de type fascisant

et comme un outil de propagande des idées nationalistes et religieuses hindoues. Jalota était depuis longtemps sur la liste des « hommes à abattre » établie par les séparatistes sikhs.

Le « Shiv Sena » est le plus extrême des groupes et partis politiques de la droite indienne qui se bat pour la défense de l'identité hindoue face aux autres communautés comme les sikhs, les musulmans ou les chrétiens.

Ce thème dit du « communalisme » alimente un débat perpétuel en Inde. Tout récemment encore, des intellectuels de tradition laïque ont mis en garde contre la mise sous forme de feuilletons télévisés des grandes épopées religieuses hindoues qui risquent, selon elles, de raviver l'intolérance et le sectarisme. Après le Ramayana, qui compte une centaine d'épisodes hebdomadaires, ce sera le Mahabharata (52 épisodes au départ).

La résistance afghane forme son gouvernement

PESHAWAR (Pakistan) (AFP) — L'Alliance des sept partis de la résistance afghane a rendu publics hier à Peshawar (nord-ouest du Pakistan) les noms des 12 ministres du gouvernement intérimaire qu'elle propose en remplacement de celui du président Najibullah, au pouvoir à Kaboul.

Les deux vice-présidents appartiennent à des factions modérées, tandis que fondamentalistes et mo-

dérés se partagent les portefeuilles de manière équilibrée, estiment les observateurs.

La composition du cabinet a été rendue publique lors d'une conférence de presse donnée à Peshawar par son président, M. Ahmed Shah, dont la nomination à ce poste était connue depuis un certain temps, et par le nouveau chef de l'Alliance, Syed Ahmed Gailani.

Haïti: Namphy est écarté et assigné à résidence

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Après avoir spectaculairement mis à la retraite le général Henri Namphy, accusé d'insubordination et de transferts, le président haïtien Leslie Manigat a procédé samedi, en accord avec le nouveau commandant en chef de l'armée, le général Morton Gousse, à d'importants changements au sein des forces armées. M. Namphy est aussi, semble-t-il, assigné à résidence, information qui n'a toutefois pas été confirmée officiellement.

Trois nouveaux généraux de brigade ont été nommés par le chef de l'État et le nouveau commandant en chef. Il s'agit des colonels Louis Thony fils, 55 ans, ancien chef de la section juridique de l'armée promu chef d'état-major général, Charles Louis, 67 ans, commandant de la garde présidentielle qui est confirmé à ce poste et Fritz Antoine, 52 ans, ancien secrétaire d'État à la justice du gouvernement provisoire (CNG) nommé adjudant-général de l'armée.

Le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Grégoire Figaro, a par ailleurs été mis à la retraite et remplacé par le colonel Rolan Chavannes, 49 ans, considéré comme un modéré au sein de l'armée et qui occupait les fonctions de commandant du service de la circulation des véhicules à Port-au-Prince.

Le nouvel assistant du chef de la police est le lieutenant-colonel Georges Valcin, 38 ans, qui vient d'achever un séjour d'un an à l'école des officiers de la gendarmerie française de Melun (France — 40 Km au sud-est de Paris) où il était président des élèves étrangers. Un nouveau commandant du poste militaire du Fort Dimanche, le capitaine Renaud Simbert, a été nommé en remplacement du capitaine Isidore Pogon, muté au quartier général.

Les changements ont également touché le bureau des narcotiques chargé de la lutte contre le trafic de drogue et dont le responsable, le major Clarel Occyl, a été transféré au

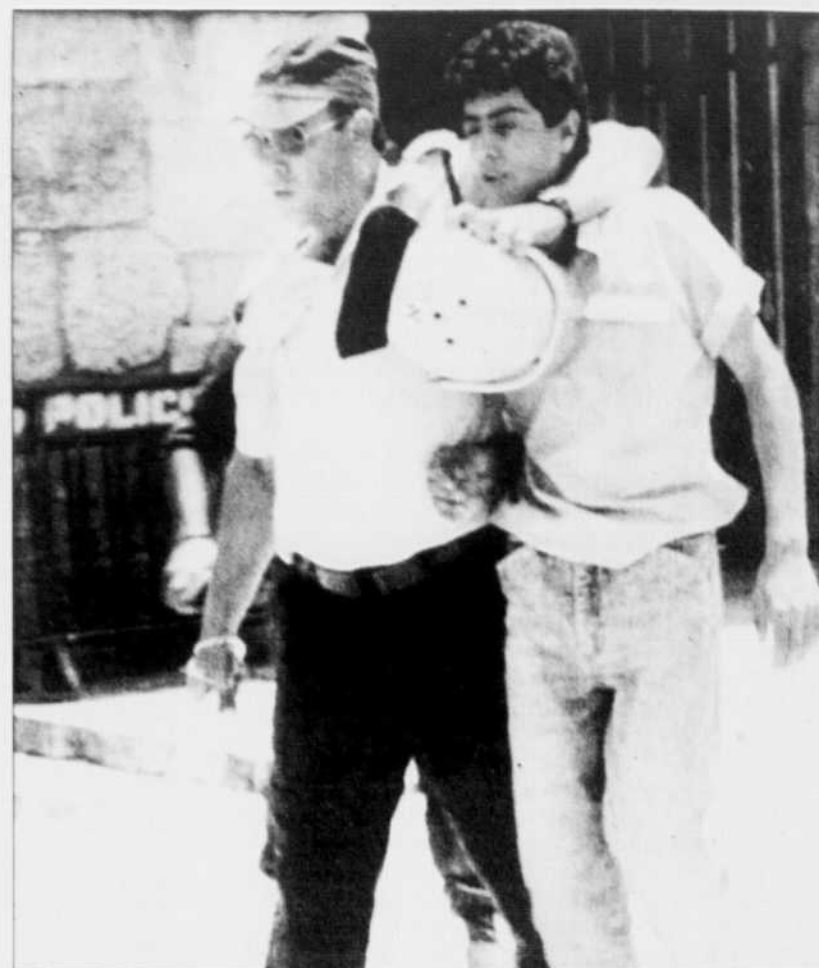


Photo AP

PAR LE COU MAIS PAS TENDREMENT

Ce policier israélien arrête un des jeunes Arabes qui, la veille, avaient manifesté dans un centre commercial de la partie arabe de Jérusalem.

Pologne

Élections municipales sur fond de protestation

VARSOVIE (AFP) — Les opérations de vote pour les élections municipales en Pologne se sont déroulées hier dans un climat tendu, alors que le syndicat dissous Solidarnosc avait invité les Polonais à boycotter le scrutin.

Des manifestations organisées par l'opposition ont eu lieu en début d'après-midi à Varsovie et à Nowa-Huta, au sud du pays, où les métallurgistes des forges Lénine avaient récemment fait grève.

À Varsovie, environ mille jeunes ont organisé, à la sortie d'une messe, un défilé-happening dans le quartier de la vieille ville, a constaté un correspondant de l'AFP. Ils ont tourné en dérision les élections en scandant des slogans humoristiques : « Le programme du parti est son affaire et non la nôtre », « Tout le pouvoir aux municipalités ».

Les manifestants se sont dispersés dans le calme à l'appel de la police.

Le scrutin, reconnaît-on officiellement, « n'a éveillé qu'un intérêt limité » dans la population

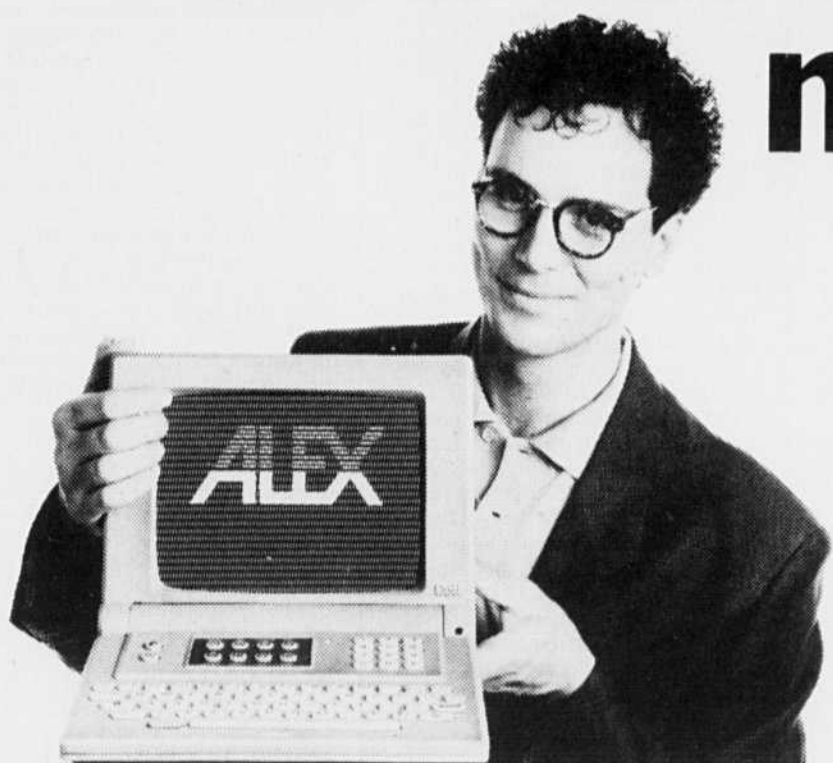
et plusieurs préposés de bureau de vote à Varsovie, interrogés par l'AFP, ont indiqué que la participation se situait au alentours de 60 % des inscrits.

Le chef de l'État, le général Wojciech Jaruzelski, avait récemment déclaré — *glasnost* oblige — que « l'époque des taux de 99 % de participation était révolue ».

Plus de 26 millions d'électeurs étaient appelés à élire 108,846 représentants aux assemblées locales parmi 254,000 candidats soigneusement triés sur le volet par des « collègues électoraux » qui avaient choisi des personnes directement ou indirectement associées au pouvoir.

Ces élections municipales se déroulent selon un nouveau mode de scrutin : les électeurs ont le choix entre plusieurs candidats, l'affiliation politique des candidats figure sur des affiches apposées dans les bureaux de vote, les listes ne sont pas préférentielles, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant.

Mettez Alex à votre service... Inscrivez-vous maintenant!



ALEX^{MC}, c'est le tout nouveau service vidéotex de Bell Canada. Il vous permettra d'obtenir une foule d'informations et d'effectuer toutes sortes de transactions au moyen d'un petit terminal, facilement, rapidement, pour un prix modique.

De tout pour tous!

De l'annuaire téléphonique aux horaires de spectacles, des numéros gagnants de la loterie aux menus des restaurants, en passant par le solde de votre compte en banque, vous saurez où trouver tout ce que vous cherchez... instantanément!

Et avec ALEX^{MC}, vous pourrez même acheter vos billets, réserver votre table ou magasiner sans quitter le confort de votre foyer... une façon agréable d'économiser temps et énergie!

7,95 \$ par mois seulement!

La location du terminal ne coûte que 7,95 \$* par mois. Pour ce qui est de l'utilisation du réseau ALEX, le tarif est fonction de la durée de la communication et du type de service. Certains services sont gratuits alors que d'autres ne coûtent que quelques cents la minute. Et, dans la plupart des cas, les frais sont tout simplement portés à votre compte de téléphone.

Si vous avez un ordinateur personnel équipé d'un modem à 1200 bauds et compatible avec ALEX, vous pourrez accéder au service ALEX au moyen d'un logiciel que Bell mettra à votre disposition.

Offre de lancement

Les frais d'administration, associés à la location du terminal, seront abolis au cours de la première année... une économie de 14 \$*. Profitez-en dès maintenant.

ALEX vous intéresse?

Inscrivez-vous dès maintenant ou demandez la brochure d'information ALEX en remplissant le coupon ci-contre et en le retournant à l'adresse indiquée ou composez simplement le 870-ALEX.

*Sous réserve d'approbation par le CRTC. La plupart des abonnés du service résidentiel de la région de Montréal peuvent participer à l'essai ALEX prévu pour décembre 1988.

☐ Oui, le service ALEX m'intéresse, je veux m'inscrire.
☐ Je désire obtenir plus d'information sur le service ALEX!
 Faites-moi parvenir votre brochure.

Nom M. _____
 Mme _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Province _____ Code postal _____
 N° de tél.: Maison _____ Bureau _____
 Signature _____

Remplir et retourner à:
 Bell Canada
 Service ALEX
 600, rue Jean-Talon Est
 Bureau M-17
 Montréal (Québec)
 H2R 3A9

ALEX

Le téléphone n'a pas dit son dernier mot.

L'efficacité
 passe par Bell^{MC}

Bell

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

DÉMAGOGIE DANGEREUSE

Sous prétexte de rassurer le public, le Solliciteur général du Canada vient d'annoncer une réforme des libérations conditionnelles qui risque de miner davantage la sécurité de la société. De l'aveu de M. James Kelleher, le programme de réinsertion sociale des détenus sous responsabilité fédérale est un « succès » et si problème il y a, c'en est un de « perception » du public, dont la confiance aurait été ébranlée par des « incidents isolés ». Alors pourquoi cette « réforme » ?

Quelques observateurs n'ont pas manqué de signaler qu'une telle mise à jour du régime des libérations conditionnelles visait plus à réhabiliter le gouvernement conservateur, toujours aussi bas dans les sondages d'opinion, qu'à répondre aux problèmes du système carcéral au pays. Certes, tout n'est pas mauvais dans les nombreuses mesures dévoilées par M. Kelleher. Mais ces changements ne répondent pas aux principaux besoins du système, et risquent au contraire de causer de nouveaux problèmes, si jamais le projet de loi promis reçoit l'approbation du Parlement.

Les vrais problèmes sont connus depuis longtemps. Il faut un personnel mieux formé dans les pénitenciers, une plus étroite coopération entre les intervenants judiciaires, policiers et correctionnels, et des juges également compétents et dépolitisés à la Commission nationale des libérations conditionnelles. Or, c'est bien en vain qu'on cherche à ce sujet des améliorations dans les propositions du Solliciteur général. Les vieux abcès vont donc continuer de s'envenimer alors qu'on feint d'améliorer l'avenir.

On ne chambarde pas tout un système simplement pour éviter des incidents isolés. On n'ajoute pas aux peines des détenus, à leurs problèmes de retour dans la société, et aux coûts déjà très élevés de l'incarcération simplement pour éviter des accidents de parcours. Au reste, même le régime le plus sévère connaîtrait de temps en temps de désagréables surprises. Certains crimes récents sont accablants, c'est vrai. Mais on trompe le public en lui faisant croire qu'il s'en commettra moins avec de plus longues incarcérations.

Surtout que M. Kelleher ne vise pas à protéger la société contre les détenus actuels — qui continueraient à dépendre du régime de libération en place — mais seulement contre les criminels éventuels. Si son projet devenait loi, il y aurait en effet deux catégories de détenus, les anciens pour

qui le vieux régime s'appliquerait même si le ministre le trouve inadéquat, et les nouveaux, qui seraient gardés plus longtemps à l'ombre, alors que la durée de l'incarcération est précisément une cause de danger pour le public.

M. Kelleher devrait savoir que des prisonniers plus nombreux dans des institutions déjà surpeuplées, et moins encouragés à se mieux conduire par l'espoir d'une libération prochaine, risquent de succomber à plus de désordre à l'intérieur des murs, à plus d'évasions, à plus de suicides, et à plus d'échecs dans les programmes de réinsertion sociale. Le ministre oppose sécurité du public et droits des détenus. Cette démagogie ne repose sur aucune analyse sérieuse, sur aucune théorie cohérente. En outre, elle impute à la Commission des libérations un laxisme qu'elle n'a pas.

Pire, le ministre ne paraît même pas avoir écouté plusieurs comités et experts qui sont déjà à l'œuvre en vue d'améliorer le régime actuel, non plus que la Commission nationale des libérations, qui a pourtant entrepris un important programme de révision et de modernisation de ses principes de fonctionnement. M. Kelleher promet de consulter, le mois prochain, ses collègues des provinces qui auront à subir certaines des conséquences de sa « réforme ». Ce n'est pas ainsi qu'on doit prendre en compte l'avis de collaborateurs expérimentés.

Bref, M. Kelleher vient de démontrer, s'il en était besoin, qu'il n'est pas mieux qualifié pour diriger le secteur correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles, qu'il l'est pour superviser la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ou la Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). Il prétend simplifier et clarifier le régime actuel, alors que ses échafaudages sont aussi compliqués que le système qu'il souhaite corriger. Une réforme correctionnelle s'impose, mais pas celle-là.

Tout en flattant l'opinion conservatrice qui réclame des mesures plus sévères, le Solliciteur général ne fait rien de sérieux pour corriger les lacunes qui ont causé les « incidents isolés » à l'origine de sa réforme. M. Kelleher prête ainsi flanc aux critiques qui voient dans sa politique non pas une meilleure sécurité pour le public, mais plus de contrats pour les entrepreneurs du parti en mal de bâtir d'autres prisons.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Dialogue entre Grecs et Turcs

L'absence de résultats très concrets à l'issue de la visite officielle à Athènes du Premier ministre turc, M. Turgut Ozal, ne doit pas surprendre. Tant M. Andreas Papandreu, le chef du gouvernement grec, que son hôte ont rappelé non sans raison, avant de se séparer, qu'on ne gomme pas, en l'espace de quelques mois, un conflit si profondément enraciné dans l'Histoire.

Les sceptiques, des deux côtés, souligneront la mineur du communiqué commun. Pour l'essentiel, celui-ci se borne à rappeler, en des termes très généraux, les petits pas effectués lors de la première rencontre que MM. Ozal et Papandreu avaient eue en janvier dernier, à Davos. Il a également été décidé d'entreprendre dès septembre des négociations pour tenter de conclure des accords « commerciaux, industriels, scientifiques, techniques, fiscaux » et d'harmoniser les fiscalités en matière de transports aériens et maritimes pour éviter des distorsions nuisibles à une saine concurrence.

Que ce sommet gréco-turc ait pu avoir lieu en territoire grec, ce qui aurait été inimaginable, il y a un an seulement, est néanmoins un succès en soi. Après tout, le processus mis en route à Davos ne date que d'il y a cinq mois et, en mars 1987, les deux pays étaient au bord du conflit à propos de la mer Égée.

Pour la première fois, en outre, les deux premiers ministres ont officiellement évoqué les deux grands litiges qui opposent leurs pays : la question chypriote et la délimitation des zones de souveraineté en mer Égée. Aucune évolution sensible dans la position des uns et

des autres n'a été relevée. Pour la Grèce, la solution du problème de Chypre, État unique, indépendant et membre des Nations-Unies, doit être « internationale » et suppose le départ des troupes turques stationnées dans l'île depuis l'intervention de 1974, selon un calendrier précis.

Pour Ankara, au contraire, le retrait de ces troupes ne peut intervenir qu'à l'issue d'un accord global entre les deux communautés de l'île garantissant les droits de la minorité turque. Il semble que les deux capitales attendent aujourd'hui, pour sortir de l'impasse, le résultat de la rencontre que les leaders des deux communautés, MM. Vassiliou et Denktash doivent avoir le mois prochain à Genève.

En amorçant le processus de Davos, MM. Papandreu et Ozal étaient convenus de se concentrer, dans un premier temps, sur les domaines possibles de coopération pour amorcer le rétablissement de la confiance.

Mais à Athènes, au moins, on ne veut plus d'un « Davos à deux vitesses », autrement dit d'un rapprochement rapide en matière de coopération économique et d'un piètrement sur le plan politique. C'est dire combien le processus qui vient de s'amorcer va demander de temps et d'efforts, même si les prétentions européennes d'Ankara condamnent la Turquie à consentir des accommodements.

— LE MONDE

Mazankowski, vingt ans après

IL Y AURA vingt ans cette semaine que, loin de la vague médiatique de la Trudeauisme, les gens de Vegreville, en Alberta, se choisissaient un nouveau député. « Don » pour les clients du garage Chev-Olds de l'endroit.

À 33 ans, Don Mazankowski résistait au raz-de-marée libéral qui emportait le gouvernement Diefenbaker, mais il ne s'en vante pas : « dans l'Ouest, Dief était toujours un héros, j'étais jeune et puis, je me suis fait élire sur ma réputation de vendeur d'automobiles ».

Le plus drôle, c'est qu'il va gagner sa septième élection pour les mêmes raisons : le héros de l'Ouest, c'est lui maintenant. Jeune, il l'est toujours quand il met son jean, sa chemise carreaute et, son chapeau de cowboy sur la tête, il se met à chanter le « country » ; et, avec son sourire et son air de ne pas y toucher, il vendra encore une Chevy aux héritiers d'Henry Ford, un peu comme il a réussi à éviter que Mulroney ne soit aussi détesté que Trudeau chez ses compatriotes de l'Ouest.

Conservateur, plutôt traditionneliste, il remercie encore Pierre Trudeau d'avoir converti les membres du Parlement à la démocratie de participation. « Même si ce dernier, dans son comté de Ville Mont-Royal, ne pratiquait pas beaucoup ce qu'il prêchait. Autrefois, on ne voyait son député que trois ou quatre fois par année. Mais depuis la fin des années 60, « Don », comme les gens l'appellent encore malgré son titre de vice premier ministre, retourne dans son comté presque chaque semaine.

« Petit gars de la campagne », jeune élu dans un parti déchiré et condamné aux banquettes de l'opposition, Mazankowski se souvient encore de cette époque avec émotion. « Quand vous êtes dans l'opposition, tout ce que vous pouvez faire ce sont de petites choses », accélérer l'émission d'un passeport, d'un visa d'immigration, passer à travers

un bataillon de ronds de cuir... « Mais vient la récompense, explique-t-il : je mesure la réussite de ce que j'ai pu faire pour mes gens à la façon dont ils me prennent la main et me disent merci ».

Michel
VASTEL▲ Lettre
d'Ottawa

Mazankowski aurait pu rester un de ces obscurs députés de l'Ouest dont le reste du pays n'entend jamais parler. Mais Robert Stanfield l'a catapulté dans diverses fonctions de critique pour les jeunes, pour le développement régional, et enfin les transports. Ses collègues l'ont élu président du caucus en 1973, n'eût été de son besoin de retourner sur ses terres chaque week-end, il aurait été leader de son parti aux Communes.

Enfin au pouvoir, « Maz », comme l'appellent ses disciples à Ottawa, ne se contente pas de distribuer des subventions aux fermiers de l'Ouest. Il a aussi donné au parti Conservateur des ministres Québécois de calibre. Mûri par l'expérience, il a voulu apporter aux autres ce que Stanfield lui avait donné, dix ans plus tôt. Et si le Québec a la chance d'avoir, avec Benoît Bouchard, l'un des plus importants ministres du Cabinet, surtout pour les gens de l'Ouest, c'est grâce à son mentor qui, au lieu d'en faire un « french token » sans pouvoirs, lui a délégué des tâches qui lui ont permis de se mettre en valeur.

Le tandem Mazankowski-Bouchard illustre la situation plutôt ironique d'un gouvernement dont le chef a de plus en plus besoin des fidèles de Joe Clark pour survivre, et d'un Canada dont l'un des meilleurs

ministres a fait campagne pour le OUI au Référendum sur la souveraineté-association !

Après six campagnes électorales, seize ans de banquettes de l'opposition et quatre ans de fauteuil de ministre, Don Mazankowski pourrait songer à partir. Il y avait d'ailleurs songé, en 1980, après la défaite de Joe Clark. « On s'attache tellement à ses électeurs que j'ai réalisé que la décision de partir ne m'appartenait plus à moi tout seul. Un tas de gens, tous ceux qui avaient fait le pontage, collé les enveloppes, distribué les posters de mes campagnes électorales, m'ont demandé de rester. Et je leur devais bien ça ».

Bien leur en a pris d'ailleurs puisque le député de Vegreville est maintenant vice premier ministre, président du Conseil privé, ministre responsable de la privatisation, leader du gouvernement aux Communes. Et de plus en plus souvent, Brian Mulroney lui laisse la présidence du Conseil des ministres et de comités importants.

Ce soir, les électeurs du Lac Saint-Jean vont eux aussi se choisir un député. Quiconque soit-il, il a encore le temps de réfléchir à ce que Mazankowski dit de ses propres victoires électorales. « Celle qui fait le plus plaisir, ce n'est pas la première : vous n'êtes alors qu'un nouveau venu, vous n'avez pas fait vos preuves. Mais la deuxième fois, on vous juge sur ce que vous avez fait pour vos électeurs ».

Et, que dira Mazankowski au nouveau député du Lac Saint-Jean, lorsqu'il se présentera aux Communes, le 27 ou le 28 juin ? Occupez-vous de vos électeurs et vous êtes sûr d'être réélu autant de fois que vous le voulez.

Et, comme la carrière de Don Mazankowski l'a prouvé, il n'est même pas nécessaire d'être membre du gouvernement pour bien servir les électeurs du Lac ou gagner l'estime de ses pairs à Ottawa.

Profession séducteur

LA MODE unisexe, on aura beau dire et beau rire, a rapproché l'homme de la femme. Homme objet femme objet : même combat contre les rides, les bajoues tombantes, les bedaines flasques et les poils dans le nez.

L'homme d'aujourd'hui ne s'habille plus à la va-comme-cadonne. Il se bichonne, se parfume, s'enduit de baume labial afin d'avoir des « lèvres invitant au baiser ». Fréquente l'esthéticienne et fait des ronds de jambe épilés.

Tout ce que sa maman ne lui a pas appris, Mireille Lemelin dans *Charme et sex-appeal au masculin* le lui enseigne. S'il veut plaire, réussir, séduire et conquérir, l'homme s'informe. Et se pomponne. Sans négliger ses placements en bourse, il doit surveiller celles qu'il a sous les yeux.

Monsieur, savez-vous que vous consacrez 19 semaines de votre vie à vous raser ? Plutôt barbant, non ? Connaissiez-vous les gommages exfoliants, masques remise en forme, sérums antiâge qui font retrouver l'élasticité de la peau ? Non ? Gros Cromagnon va !

Qu'attendez-vous pour être au parfum et mettre en valeur votre « animalité primitive » ? Déjà, dans la Grèce antique, « les hommes s'enduisaient les cheveux et les sourcils de marjolaine, les bras d'essence de menthe, la poitrine d'huile de palme, les genoux de thym, les cuisses et la plante des pieds de myrrhe ». Nouvelle cuisine et nouvel homme, mêmes ingrédients. Aujourd'hui, tout cela sert autant les Grecs de la rue Duluth.

Dans son attaché-case, que pensez-vous que trimbalait ce monsieur

Roland
ALARD-
LACERTE
Cosmétique
homme
▲ Faire-part

sérieux ? Des parfums, voyons : *Trophée de Lancome* (Pierre Nadeau); *Aramis* (Carl Marotte); les effluves de « tout ce qui existe » (Serge Arsenault) et « rien du tout » pour l'homme aux huit répondus Robert Guy Scully.

Vous prenez ça par dessous la jambe, monsieur ? Quel inconscient vous êtes. C'est écrit, page 169 : « Les sexologues sont unanimes : un corps sans odeur est incapable de provoquer une réaction sexuelle ». Voyez un peu : le musc provient d'une glande située près des parties sexuelles du chevreuil; la civette est extraite d'une glande située près de l'anus du chat sauvage; le castoreum est une huile extraite des glandes ventrales du castor canadien (indiqué pour tout fédéraliste bon teint). Vous n'avez plus aucune raison de puer des pieds.

À propos de parfum, on peut l'appliquer « de la clavicle à la pointe des orteils » mais « le poil de votre poitrine est un lieu de prédilection ». Ô rosée odorante sur ton foisonnant ! Vous manquez du poil de la bête ? Cela s'achète, rayon toupet ou moumoute. Cré mammoth va !

Beaux Brummels de Pointe-aux-Trembles, Casanova de dépanneur,

ténébreux de banlieue, gardez vos poils dans les narines. Ça fait viril et il paraît que, humiliés, les bagnards dont on tond ces poils ont l'air téton !

Une fois lavé, tond, rasé, parfumé, courez faire le Jean-Paul. Savez pas comment faire ? Lisez et comparez les recettes de Serge Laprade et Roger D. Landry. Pour M. Laprade c'est « au petit matin. À l'aube. Décoiffé, dévêtu, délicieusement épuisé » qu'il est à son meilleur. « C'est là où j'ai le plus d'effet et où je pose les gestes qu'il faut (...) L'être sûr de lui, articulé, ordonné que l'on voit agir au cours de la journée devient désarmant, candide et naïf. Comme la majeure partie du temps je fais envie, ça m'est égal si, à cette heure-là, je fais un peu pitite. L'image même du petit que l'on doit protéger (...) Et c'est là que je gagne, à tous les coups ».

M. Roger D. Landry, modeste, ne dit pas qu'il gagne à tous les coups mais raconte comment il fait « le coup du grand loup ». « Je porte une chose qui m'apaise (petit sourire entendu). J'emmène ma partenaire dans un bon restaurant, à l'atmosphère intime, propice aux bons échanges. Là, j'aiguille la conversation sur un sujet passionnant (littérature, théâtre, opéra) qui m'amène petit à petit à m'oublier moi-même, pour mieux m'intéresser à l'autre. Savoir écouter est une tactique de séduction éprouvée ».

Petit Chaperon Rouge, vous voilà mise en garde. Méfiez-vous du coup du grand loup qui vous prête l'oreille avant de croquer la vôtre. Et de vous manger tout rond à n'importe quelle sauce !

LETTRES
AU
DEVOIR■ Libre-échange
et paix

L'ALLIANCE canadienne pour la Paix, dont nous sommes un des 440 organismes membres, paraine une vaste campagne d'engagement pour la paix, dans le cadre des élections fédérales.

L'enjeu est d'une extrême importance et, quel que soit votre secteur d'activité, le succès de cette campagne constituera des gains pour les intérêts que vous défendez.

« Ne me parlez pas de libre-échange... un danger pour la souveraineté canadienne... » disait M. Mulroney aux dernières élections.

Effectivement, les ententes signées laissent prévoir une intégration de l'économie et des politiques québécoises à celles des États-Unis. Quelques exemples : — Les filiales américaines au Québec ont maintenant le droit d'acheter sans limitation les entreprises québécoises.

— L'accord limite le pouvoir du gouvernement québécois de venir en aide à notre culture.

— Notre production pharmaceutique, agricole, et même certains services sont livrés à la libre concurrence avec les grandes multinationales américaines.

— Les compagnies américaines ont le droit d'établir et de traiter des services de santé et des services sociaux. Elles pourront même gérer nos services d'éducation, par contrat.

— Sous prétexte de « concurrence déloyale » les États-Unis ont déjà contesté nos mesures d'assurance chômage pour les pêcheurs québécois et les subventions à l'industrie québécoise.

La signification de tout ceci : « harmonisation » des politiques économiques et sociales québécoises aux intérêts des États-Unis; développement par le gouvernement conservateur largement appuyé par M. Bourassa d'une politique québécoise dépendante des États-Unis.

C'est exactement ce qui se passe dans le dossier de la paix.

Dès 1959, un accord canado-américain de « Libre-échange » dans la production de munitions était signé.

En 1987, le ministre de la Défense affirmait la nécessité d'une plus grande intégration de l'industrie d'armement canadienne (québécoise) et américaine.

Les politiques avancées par le Livre blanc sur la défense correspondent presque mot pour mot aux politiques d'accélération de la course aux armements préconisées par l'OTAN et par M. Reagan, malgré l'opposition de la majeure partie de la population et de nombreux parlementaires.

Le libre-échange facilitera encore plus les investissements des industries militaires américaines au Québec. Ce renforcement prévisible de la militarisation de

l'économie accentuera les conséquences du libre-échange : militarisation des budgets, coupures dans les budgets sociaux, pertes d'emplois, fin de notre culture, etc. ...

Libre-échange et militarisation sont les deux côtés d'une même médaille et nos luttes contre l'un et l'autre relèvent du même enjeu : la souveraineté économique et politique du Québec.

— GABY OUELLETTE

Montréal, le 10 juin.

■ Le vrai scandale

EN entendant Radio-Canada faire état d'une prétendue histoire de pot-de-vin autour d'une tentative de certains promoteurs d'installer l'Agence spatiale à Hull, j'ai eu instantanément la certitude que cette histoire ne pouvait qu'émaner de votre rédaction. La lecture du reportage exclusif de M. Michel Vastel (10 juin) devait me donner raison; je trouve infiniment triste qu'un journaliste ou qu'un journal devienne entièrement prévisibles surtout quand ce journal s'appelle LE DEVOIR.

Avant été l'un de ces chefs de cabinet qui, dans l'exercice de ses fonctions, a déjà rencontré M. Kealy, le promoteur du projet immobilier Micot à Hull, j'aimerais faire la mise au point suivante.

Cette histoire de carte de membre du Club 500 qui ouvre les portes des cabinets ministériels est fautive. Dans leurs fonctions, les chefs de cabinets sont appelés à rencontrer des interlocuteurs de tous les partis politiques et de tous les milieux. La seule règle qui s'applique est celle de la plus élémentaire courtoisie : rencontrer ou faire rencontrer par les adjoints ministériels, les personnes qui sollicitent un rendez-vous.

Pour en venir à l'essentiel, je pense qu'il est tout à l'honneur des différentes personnes (fonctionnaires, adjoints politiques, députés ou ministres) ayant fait l'objet d'un lobby par les promoteurs de l'immeuble Micot, d'avoir estimé que celui-ci ne valait pas un clou : les promoteurs insistaient pour y installer sur plusieurs planchers un nouveau musée. Est-ce raisonnable, alors qu'on connaît les efforts très significatifs consentis par le Gouvernement pour le nouveau musée des Beaux-Arts et celui, non moins impressionnant, de la Civilisation ?

Ils voulaient y relocaliser le ministère des Approvisionnement et Services. Est-ce raisonnable lorsque les effectifs de ce ministère, comme ceux de toute la fonction publique fédérale, sont en décroissance conformément à la politique gouvernementale.

Quant au fait qu'il s'agira d'un édifice intelligent, je sais qu'il y a eu quelques échecs retentissants dans ce domaine aux États-Unis, au sujet desquels tout locataire prudent aurait avantage à s'informer.

Pour ce qui est de la profession de foi progressiste-conservatrice de M. Kealy, je trouve rassurant qu'elle ait été jugée non pertinente à l'étude du dossier qu'il défendait. De toute évidence, M. Kealy est amer. Il rêvait d'être le

Robert Campeau du gouvernement progressiste-conservateur. Les choses ont changé depuis 1984 et je suis heureux de travailler pour un gouvernement qui lui a opposé une fin de non recevoir.

Je suis malgré tout estomaqué de voir un journal sérieux lui offrir une telle tribune.

Au fait, pour quand peut-on espérer un reportage exclusif du DEVOIR sur le vrai scandale : les centaines de milliers de mètres carrés d'édifices délabrés de la Campeau Corporation, où sont condamnés à travailler pour encore plusieurs dizaines d'années, des milliers de fonctionnaires, à cause des relations tout à fait privilégiées qui existaient entre ce monsieur et le gouvernement précédent ?

— ROBERT LETENDRE
Gatineau, le 15 juin.

■ Effrontement

(En réponse à la « Communauté Sépharade du Québec », 8 juin)

FRANCHEMENT je ne comprends pas comment on peut s'exprimer en faveur des soi-disants efforts d'Israël pour le maintien de la paix et de la coexistence pacifique avec les pays arabes voisins.

Surtout quand on sait qu'au nom de « sa sécurité nationale » l'État d'Israël, dont l'opulence dépend largement de « sa » militarisation et du financement américain, rayonne en entretenant la terreur sur toute la région et en particulier sur le Liban et dans les Territoires qu'il occupe effrontément depuis 1967 en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza contre la volonté des Palestiniens qui y vivent.

Je ne comprends pas comment on peut se permettre d'attribuer des vertus démocratiques à un État qui, depuis sa création en 1948, défend sa « souveraineté » à la pointe du fusil, dépossédant pratiquement tout un peuple de ses biens et de sa terre et confinant au rôle de citoyens de seconde zone ceux qu'il n'a pas réussi à jeter hors de ses frontières, au mépris des règles démocratiques les plus élémentaires.

Je ne comprends pas comment on peut approuver un État pour qui les leçons de démocratie et la volonté politique de négocier consistent à tirer à bout portant sur des Palestiniens, quand ce n'est pas leur briser carrément les os.

Plus de deux cent Palestiniens sont morts dans les six derniers mois parce qu'ils résistaient à l'occupation et n'avaient que des pierres pour se défendre.

Je ne comprends pas comment on peut soutenir un État à ce point totalitaire et anti-démocratique qu'il préfère perpétuer le climat de violence et de répression qu'il a lui-même engendré plutôt que de reconnaître le droit au peuple palestinien de désigner ses représentants légitimes, lesquels pourraient négocier avec les Israéliens les termes d'un accord qui reconnaît aux Palestiniens le droit de vivre en paix à l'intérieur d'un État laïque et démocratique.

— GUY BIRON
Montréal, le 13 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNETÉ PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine

Le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 1495 par année

Pour information: 815 6 mois

(514) 844-5738 423 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 1555 par année

au Canada 855 6 mois

455 3 mois

Pour information (514) 844-3361

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

■ La guerre n'est pas un jeu

LES TRAINS ne sifflent plus, les patins à roulettes sont abandonnés et on ne trouve plus de cordes à sauter : l'Amérique s'aperçoit avec effarement que ses enfants préfèrent, et de loin, les jeux belliqueux...

Depuis le début des années 80, les jouets de guerre n'ont cessé de prendre une part croissante d'un marché colossal. Une des explications de cet engouement des enfants : la diffusion à longueur d'antenne de dessins animés comme *GI Joe*, *Captain Power*, *Transformers*. Ces dessins animés ont fait augmenter de 600 % les ventes de jouets guerriers en trois ans, selon la Coalition internationale contre les amusements violents (ICAVE).

L'ICAVE a calculé qu'un dessin animé télévisé comportait en moyenne 41 actes de violence par heure et que la palme dans ce domaine revenait à *GI Joe*, avec 84 agressions. Au total, le nombre d'heures de violence, dans les émissions pour enfants, est passé de 1,5 à 27 heures de 1982 à 1985.

En 1987, ce qu'on a donné en pâture à nos enfants, ce sont presque uniquement des modèles à imiter qui incitent à la guerre et à la violence. La totalité des héros de garçons proposés par les grandes compagnies de jouets sont des héros de guerre. Leurs seules méthodes pour résoudre les conflits sont les poings et les fusils.

Quant aux modèles de filles (à

Pour nos enfants, cessons le feu

l'exception de *She-ra*, une héroïne de guerre), ce sont presque tous, à l'instar de *Barbie*, des héroïnes « sans conflit » dont la seule préoccupation est d'être belles et de consommer des objets de luxe.

À travers l'imitation de leurs héros ou héroïnes, nos enfants apprennent donc que les conflits, c'est l'affaire des hommes et que la violence est la meilleure méthode pour les solutionner. Les catalogues des grandes compagnies de jouets n'annoncent aucun changement de cap pour 1988.

Il se dépense \$ 2 millions par minute pour l'armement dans le monde; \$ 23.000 par minute au Canada. Pendant la même minute, 30 enfants mourront de faim dans le tiers-monde. Comment une telle situation est-elle possible sans une préparation des esprits qui amène les gens à accepter ces dépenses scandaleuses ? Cela commence très méthodiquement avec nos enfants dont la culture banalise la violence et la guerre.

Et c'est avec cette violence que se construisent les abus contre les droits humains. La question des jouets et des émissions de guerre

n'est donc pas un sujet quelconque. Elle est au cœur même du processus de la militarisation.

Plusieurs organismes se sont unis pour faire de 1988-89 l'année des jouets pour la paix au Québec. L'objectif : inviter les parents à cesser l'achat de jouets de guerre, inviter les diffuseurs à investir dans la production d'autres types d'émissions. L'objectif est aussi d'imaginer des jeux, des jouets ou des livres de conte alternatifs et pour la paix ! L'idée a non seulement le mérite de créer des emplois pour la paix mais aussi d'amener les gens à poser un geste concret pour changer cette situation inacceptable où l'on place nos enfants à chaque Noël !

Depuis 20 ans à travers l'Amérique, plusieurs groupes sont intervenus pour s'opposer à la vente de jouets de guerre. Souvent ces interventions ponctuelles étaient originales. Pourtant, la proportion de jouets de guerre n'a cessé d'augmenter sur le marché. Les actions isolées ne réussissent pas à inverser le phénomène. C'est bien compréhensible quand on regarde les moyens mis en œuvre pour encourager nos enfants à consommer des jouets de guerre.

Comment inverser cette tendance à moins que tout le monde ne s'y mette au Québec, parents, enseignants, artistes, journalistes ?

« La guerre n'est pas un jeu » ! Elle n'est pas une façon de régler les conflits. Les enfants ne doivent pas entendre une seule fois ce message. Ils doivent l'entendre 10, 20, 100 fois, et par des gens qu'ils respectent, leurs parents, leur enseignante, leurs artistes préférés. La plupart des parents sont démunis devant un phénomène aussi général que celui des jouets de guerre. Pour réagir, ils ont besoin de mieux comprendre les implications de tout cela. Les médias sont les mieux placés pour leur fournir des réponses.

L'année 1988-89 sera donc l'année du jouet pour la paix au Québec. La Semaine du désarmement des Nations Unies, en octobre prochain, servira de déclencheur à cette démarche de construction de nouveaux jouets. Cette semaine servira aussi de clôture à deux événements : 1) une vaste collecte de jouets de guerre dans les écoles

primaires (jouets qui serviront à fabriquer une grande sculpture dans un endroit public et fréquenté du Québec) et 2) un concours de publicité dans les écoles secondaires et les cégeps (publicité dont l'objectif sera d'expliquer aux enfants du primaire et aux parents pourquoi il est néfaste d'acheter des jouets de guerre).

Sans une participation massive des artistes, des journalistes et des artisans des médias, il est bien entendu que la campagne envisagée sera beaucoup plus difficile à réussir. En tant qu'artistes, et spécialistes des communications, notre rôle peut être déterminant dans la réussite d'un tel geste collectif.

- Marcelle FERRON peintre
- Jean-Louis ROUX acteur
- Julie VINCENT auteure et actrice
- Marie TIFO actrice
- Michel TREMBLAY auteur
- Pierre JASMIN pianiste
- Marie EYKEL actrice
- Charles DAUDELIN sculpteur
- Micheline LEGENDRE marionnettiste
- Hélène Pelletier-Bailargeon journaliste
- Frédéric BACH cinéaste

Montréal, le 8 juin.

La fin d'un rêve

■ « Tassé »

DANS la vie des institutions, comme dans la vie des individus, il se produit parfois de cruels retours des choses. À l'occasion de l'affaire Kukovica-Steinberg, il faudrait republier ma lettre parue dans LE DEVOIR du 31 janvier 1985 : *La fin d'un rêve*.

Je me souviens (c'était fin 1976) d'une rencontre avec Kukovica pour tenter de lui faire comprendre que la Coop, pour survivre, avait besoin de la collaboration du syndicat et qu'il devait faire preuve de compréhension dans les négociations en cours. La réponse avait été cinglante : « Les coopératives, c'est des employeurs comme les autres. On leur fera pas de cadeaux ! » Une intervention du secrétaire général de la FTQ avait, elle aussi, été rejetée du revers de la main.

Sauf que (je l'ai appris plus tard d'un membre du comité de négociation du Local 500) Kukovica avait fait une promesse à Steinberg : « Donnez-nous ce qu'on veut, et les autres, on va les tasser, y compris la Coop. » Steinberg avait « donné », et Kukovica avait « tassé ». Il avait « tassé » Dominion, et il avait « tassé » la Coop au point qu'elle était passée à un cheveu de disparaître.

Et lui et ses semblables ont continué à « tasser » par la suite, eux et Steinberg s'amusant comme des petits fous du processus, comme larrons en foire. Sauf que, d'après ce qu'on peut prévoir, ils ne « tasseront » plus grand monde dans les années qui viennent !

Québec avait choisi Provigo comme son « instrument collectif » dans le domaine de l'alimentation. Provigo, c'était québécois et c'était même québécois français !

Vers la fin de 1981, ce furent les manoeuvres « nocturnes » de la Caisse de dépôt pour que les 45 magasins Dominion passent à Provigo au lieu d'être achetés par la Coop des consommateurs de Montréal avec l'aide du Mouvement Desjardins. Une telle acquisition aurait pu « mettre la Coop au monde ». Ça s'est passé au cours de la dernière nuit, et ça n'aurait certainement pas pu se faire sans la bénédiction du gouvernement. L'année suivante, c'était la disparition de la Fédération des magasins Coop que le gouvernement a laissé tomber alors qu'il en aurait coûté quelque chose comme \$ 5 millions (des « pinottes ») pour lui sauver la vie. Steinberg et Provigo-lacaisse-de-dépôt rigolaient.

Le Local 500 n'a pas protesté. Au contraire, il s'est réjoui ! Pensez donc... c'était la CSN qui représentait les employés de la Fédération ! Sauf que c'est surtout à Provigo que le 500 va désormais avoir affaire. Et probablement à un Provigo « américain » ! Il paraît, en effet, que ça pourrait bientôt se vendre à des intérêts d'outre-frontière avec (encore une fois) la bénédiction de la très capitaliste Caisse de dépôt ! J'ai bien hâte de voir le genre de *pattern bargaining* et de *squeeze play* que le Local 500 va réussir à pratiquer avec ces géants, « libre échange » ou non !

Quant à notre gouvernement gardien-de-la-langue, on peut lui demander ce qui va advenir de l'« instrument » collectif des Québécois dans le domaine de l'alimentation. D'ailleurs, c'était de la foutaise; il n'y avait rien de « collectif » là-dedans. Il n'y a rien qui ressemble plus à un capitaliste qu'un autre capitaliste, quelles que soient leurs langues respectives.

Comme le dit l'éditorialiste du *Journal d'Ahuntsic* (6 juin) : « Si Provigo passe aux mains d'intérêts américains [...] il n'est pas certain que ces entreprises continueront de se parer de la ceinture fléchée ! »



L'UPA, qui s'inquiète de la disparition de Steinberg, aurait certainement raison de s'inquiéter aussi de l'« américanisation » de Provigo... et d'autres, possiblement.

Je terminais ma lettre de 1985 en disant que « la Fédération des magasins coop, la Coop des consommateurs de Montréal et les nombreux Coop et Cooprix à Montréal et en province étaient notre dernière chance et nous n'avons pas su la préserver lorsqu'il était encore temps de le faire, ou plutôt notre gouvernement avait fait le choix politique de favoriser une autre formule. »

Une certaine forme de collaboration entre les deux organisations démocratiques qu'étaient la Coop et le syndicat aurait pu contribuer à ce que le « portrait » se dessine autrement, mais l'absence de vision des dirigeants syndicaux leur a préparé les « lendemains » qu'ils vivent maintenant et qu'ils vont vivre encore plus cruellement au cours des années à venir.

Ce serait presque drôle si ce n'était que ce sont encore les consommateurs qui vont payer les pots cassés, comme ils le font depuis la disparition du « chien de garde » qu'était la Coop des consommateurs de Montréal.

— ÉMILE BOUDREAU

Montréal, le 6 juin.

Le débat sur l'Afrique du Sud

■ À un quidam

ALORS, M. Brouillet, on réitère ? Vous nous aviez régalié d'un *Contre-point* contre l'avortement qui valait son pesant de condoms. Ce mardi-ci, vous luttez pour l'apartheid. Vous nous gâtez, M. Brouillet, vous nous gâtez !

Car coquin de sort, comme dirait Le Pen, votre camarade d'opinions à date coté structures et arguments, il y a de la parenté dans l'air entre votre papier et d'autres parus dans une certaine presse française. Mêmes arguments et mêmes oublis dans *Minute* et le *Fig-mag*.

Violation de la non-intervention dans les affaires d'un État de la part de pays de l'ONU qui... Enfin vous m'avez compris !

Lorsque la SA (Suid-Afrika) se promène avec ses soldats en Namibie, au Lesotho, au Botswana ou en Angola, ce n'est pas de l'intervention. C'est du tourisme ?

L'inutilité du boycott (surtout ne pas rire en allant chez Steinberg ou Provigo !), la pluralité des communautés qu'on éclate en ethnies, le grand air des Noirs qui se bouffent entre eux...

D'autant plus que Pretoria arme les Zoulous de Buthelezi pour casser la gueule aux Khosas. Même chose avec les Bantous en Namibie. Vous le saviez, quidam Brouillet ?

Cessons d'encourager les extrémistes des deux bords (il est gentil, M. P. W. Botha ! si vous connaissiez M. Terreblanche, le bien nommé !), et l'ANC manipulé par Gorbatchev, l'homme à la banane entre les dents ! (couleur locale oblige).

Solution ? Un homme, un vote ? Non. Vu que la minorité blanche se livrerait « pieds et poings liés » (poncif oblige !) à l'hostilité. Là, vous êtes conforme avec votre pensée. À bas « la tyrannie de la majorité ! » (sic)...

Alors, benoît, vous écrivez : « Beaucoup pensent qu'une solution fédérale, d'un genre original et à inventer, est la seule chance possible »

J'ai une bonne nouvelle pour vous, M. Brouillet. Depuis dix ans, les Botha l'ont inventé votre système. Ils te vous ont découpé dans des coins creux des « Homeland », puis « Bantouland » et veut, veut pas crac, boum, hue ! Ils te leur ont foutu l'indépendance avec protectorat. Avec Union fédérale à deux degrés !

Ce qui fait que tous les « blackies », ou presque, sont des étrangers. C'était le but de l'exercice. Il n'y a plus d'apartheid. Quel État supporterait que les immigrés fassent la loi chez lui ?

Un doute me saisit : me croiriez-vous hostile ? Mais pas du tout, M. Brouillet ! J'ai hâte de vous lire au mardi qui suit ! Permettez que je contribue. En vrac quelques idées futurigènes : déclin de l'Occident, matérialisme effréné... déconfessionnalisation de l'école (laissez-vous tenter !), publicité de la contraception (mieux vaut le sida tout court que mental !)... le mal reste le mal (attention au Gorbatchev cornu !) etc...

— FRANÇOIS PIAZZA

Montréal, le 7 juin.

■ L'heure juste

EXISTE-T-IL un vrai débat sur l'Afrique du Sud ? Suivant le sens que l'on donne à ce mot, ce sera oui, ou... non !

Oui, s'il suffit de parler d'un sujet. Non s'il s'agit de voir sérieusement non pas un seul côté de la médaille, mais les deux à la fois.

Est-il honnête de faire des grands titres de journaux avec une supposée grève géante de 2 ou 3 millions de personnes pour reconnaître deux jours après que ces chiffres étaient « largement excessifs » ?

Est-il honnête de mélanger dans les informations usuelles de télé ou



Un contremaître blanc et un employé noir : la coexistence dans le respect mutuel des droits est-elle possible ?

de film comme *Cry Freedom* le passé vieux de 10 ou 20 ans, en laissant penser que c'est actuel ? Et même pire, j'ai lu qu'à Soweto en 1976 il y avait eu 25 morts, alors que dans le film il y en a... 700 !

On peut s'interroger aussi sur la discrétion de l'information qui évoque les révoltes des minorités d'URSS, sur les boat-people qui continuent, sur le Cambodge dont on ne parle plus, sur les « affrontements tribaux au Nigéria » (DEVOIR du 31 mai), dont on parle peu ou l'Ayatollah Khomeiny qui serait peut-être devenu démocratique ?

M. Brouillet a bien raison : combien de temps a-t-il fallu aux États-Unis pour améliorer à peu près les relations des deux communautés ?

Cela prendrait beaucoup de professionnels comme M. Brouillet, pour remettre les montres à l'heure.

— ALAIN CHARTIER

Montréal, le 10 juin.

■ Sophismes et naïveté

OSER tenir des propos du genre de ceux de M. Brouillet sous le titre « L'Afrique du Sud, ce pelé, ce galeux », relève pour le moins de la provocation. Le texte choque moins par son allure pamphlétaire que par sa forte dose de sophismes et la naïveté déconcertante dont il fait preuve. Voilà en un tour de main, le problème sud-africain réglé et les luttes des noirs depuis au moins 75 ans reléguées au néant.

Alléguer la non-ingérence dans la situation qui prévaut dans ce pays ne constitue qu'une fuite en avant. Et pire, c'est immoler tous les autres principes de la charte des Nations-Unies sur l'autel de l'hypocrisie, de la lâcheté et de l'individu-

lisme forcené. Il y a au contraire, un devoir d'ingérence de la communauté internationale dans une situation qui renvoie l'humanité à l'ère de sa préexistence.

Le texte contient en outre un certain nombre d'affirmations et de postulats qui, à cause de leur légèreté, confèrent au discours, un caractère impudent voire arrogant. À preuve, son cri apologetique « les remèdes risquent d'être pires que le mal qu'on veut guérir » sur l'éternel refrain des souffrances que des sanctions internationales causeraient aux noirs d'Afrique du Sud.

Les sanctions internationales bien appliquées constituent et demeurent la voie ultime pour sortir l'Afrique du Sud de l'impasse actuelle, caractérisée par l'obstination suicidaire et irresponsable des Afrikaners à maintenir l'apartheid. Sinon, le risque d'un bain de sang deviendra une réalité, ce qui ne réjouirait que les derniers chevaliers de l'Apocalypse.

Autre élément agaçant : la sorte de fatalisme dont fait preuve l'auteur, comme si l'apartheid pouvait être démantelé en un coup de réformes alors que la répression interne (interdiction de presque toute forme d'organisation), externe (assassinats ou tentatives d'assassinat de leaders) et le processus de fascisation de la société sud-africaine a atteint des sommets inégalés depuis ces 40 dernières années ; sans parler de l'extension quasi complète maintenant de la « guerre » dans toute l'Afrique australe.

Et comment s'empêcher de ne pas parler d'affrontements entre blancs et noirs quand on sait que le fondement même de l'apartheid est et demeure la séparation à tous prix et à tous les niveaux des races ? Quand 74 % de la population (des noirs) n'ont pratiquement aucun droit alors

que la minorité blanche (15 %) s'octroie par la force l'essentiel des privilèges (avec quelques concessions futilités aux 11 % d'indiens et de métis), il est difficile voire malhonnête de chercher d'autres explications.

La comparaison avec la situation des noirs aux États-Unis relève de la caricature : ces derniers y sont minoritaires par rapport aux blancs, ce qui ne justifie nullement que leurs droits soient encore bafoués à certains égards.

M. Brouillet écrit en conclusion : « La minorité blanche est chez elle » ; bien sûr que oui. L'ANC, qui ne semble pas mériter la sympathie de l'auteur, le reconnaît et proclame depuis 1955 que « l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui vivent, aux blancs comme aux noirs, et aucun gouvernement n'est justifié à prétendre exercer l'autorité s'il ne la tient de la volonté de tous » (Charte de la liberté, 1955).

D'où la solution logique d'un homme, un vote comme partout ailleurs où le mot démocratie revêt encore un sens. À moins que cette expression minimale mais indispensable de la démocratie n'ait pas besoin de s'appliquer en Afrique du Sud.

La situation qui y prévaut dépasse le simple débat d'idées. Elle concerne des millions d'êtres humains, en Afrique du Sud et dans les pays limitrophes, qui doivent lutter quotidiennement pour la simple reconnaissance de ce statut.

— CHEIKH NDIAYE

Carrefour Tiers-Monde

Québec, le 9 juin.

■ Petite bière

ÇA Y EST ! Le vrai visage de Guy Brouillet, le nouveau chroniqueur-vedette du DEVOIR, nous est dévoilé.

Ses derniers textes sur l'avortement et plus particulièrement sur l'Afrique du Sud nous le révèlent comme digne porte-étendard de la « droite profonde ».

Pour ceux et celles qui ont eu l'opportunité de lire les fruits de sa « réflexion » dans la très réactionnaire revue *l'Analyste* (dont il était jusqu'à récemment le rédacteur en chef), ce n'est pas une surprise, loin de là. Son appui au régime raciste de Pretoria ne fait pas de doute.

Dans son pamphlet publié par le DEVOIR, une des justifications qu'il apporte à sa position, est que « l'apartheid est en cours de démantèlement depuis 1986 ». Pourtant un an auparavant, il soutenait déjà Botha... À l'été 1985 dans le numéro 10 de *l'Analyste*, il affirmait que « l'homme noir autant que l'intérêt commanderait de lui accorder du soutien dans une passe difficile ». Il concluait en disant que l'Afrique du Sud est « un pays étonnant par son dynamisme »...

Si de tels propos vous surprennent, attendez de lire ses textes sur le féminisme, les syndicats, le rôle de l'État, les programmes sociaux, la peine de mort, etc. À côté de Brouillet, Reagan et Thatcher, c'est de la petite bière.

Il représente ce que la droite a de plus détestable, et pourtant LE DEVOIR lui ouvre ses pages, « au nom du pluralisme idéologique », dirait-on. On aurait pu se contenter de publier dans la section « Des idées, des événements » les textes qu'à l'occasion il aurait daigné envoyer.

Mais non, on va plutôt le chercher pour en faire un chroniqueur régulier.

Lorsque je veux savoir ce que « pense » la « droite profonde », je lis *l'Analyste* ou le *Figaro Magazine*, pas LE DEVOIR. [...]

— SYLVAIN SAUVÉ

St-Luc, le 7 juin.

Nos excuses

(LE DEVOIR) — La production du DEVOIR a été retardée de quelques heures, hier soir, en raison d'une panne d'électricité qui a touché le Vieux-Montréal et une partie du centre-ville. Nos excuses à tous les lecteurs qui aujourd'hui sont donc privés de leur quotidien.

Quelque 4,000 abonnés ont été privés d'électricité à compter de 19 h 05. Les équipes d'urgence d'Hydro ont procédé au rétablissement des circuits de façon progressive, de telle sorte qu'en une dizaine de minutes, le courant était rétabli dans la moitié des foyers touchés.

Pour d'autres cependant, la situation n'est revenue à la normale que vers 21 h 30.

Ce fut le cas au DEVOIR, où la panne a paralysé le système informatique pendant plus de deux heures.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Une police

sion des effets est très partagée: quant au tourisme (31 % positifs et 31 % négatifs), et quant au nombre des immigrants qui s'installent au Québec (32 % positifs et 29 % négatifs).

Les anglophones sont particulièrement pessimistes quant aux effets de la loi 101 sur les investissements étrangers au Québec, le tourisme, l'immigration et leurs rapports avec les francophones.

Si le clivage linguistique est patent quant aux effets de la loi 101, il disparaît sur un point précis: francophones et anglophones sont pessimistes quant aux effets de la loi 101 sur les investissements étrangers dans l'économie québécoise.

D'autre part, un Québécois sur,

trois (32 %) pense que la loi 101 est moins nécessaire qu'il y a dix ans. Comme la précédente, cette question s'adressait à ceux qui étaient au courant de l'objet de la loi 101.

Mais près de trois sur cinq (57 %) pensent qu'elle tient suffisamment compte des droits de la minorité anglophone.

Plus encore, quatre Québécois sur cinq (83 %) opinent qu'une loi sera toujours nécessaire pour protéger les français au Québec. Toutefois, comme on l'a vu au début, c'est là l'avis de la presque totalité des francophones, seulement deux anglophones sur cinq partageant ce point de vue.

M. Gollin retire de ce chapitre sur la loi 101 l'impression générale que les francophones la voient comme une police d'assurance, fragile et nécessaire, et qui le restera à l'avenir.

Dans une première tranche, samedi, nous avons fait ressortir que le Parti libéral du Québec garde une cote très élevée dans tous les groupes linguistiques, y compris chez les francophones qui, par ailleurs, auraient plus confiance au Parti québécois en matière linguistique.

Disposant aujourd'hui du chapitre sur la notoriété et les effets de la loi 101, nous ferons demain des gros plans sur l'opinion des Québécois concernant plusieurs sujets, dont: le visage français de Montréal, la possibilité de quartiers unilingues ou bilingues, la langue de service, et le reste.

Mercredi, que pensent les Québécois de la langue d'affichage et de l'attente du jugement de la Cour suprême?

Jeudi, il sera question de l'aptitude des partis et des chefs à s'occuper des questions linguistiques du Québec.

L'originalité de ce sondage, note M. Gollin, réside dans l'intégration des divers aspects des enjeux linguistiques, et la nouveauté de certaines questions, notamment sur les effets et la sévérité de la loi 101. À l'approche du jugement de la Cour suprême sur l'affichage commercial extérieur et d'une décision gouvernementale dans ce dossier, les données inédites de ce sondage alimenteront certes le débat qui fait rage depuis deux ans et demi, depuis la prise du pouvoir par M. Robert Bourassa et les libéraux.

À suivre, donc, dans LE DEVOIR.

◆ Des perceptions

contraire « très bien » ou « assez bien » respectée.

Par ailleurs, 56 % des francophones croient que la loi 101 est « pas très » ou « pas du tout sévère », alors que 61 % des anglophones l'estiment « trop sévère » et 33 % « assez sévère ».

Règle générale, l'opinion des 35 répondants allophones, bien que non statistiquement représentative, suit à peu près celle des anglophones. D'ailleurs, 72 % de ces anglophones trouvent que la loi 101 est trop ou assez sévère à leur égard.

Cependant, révèle aussi le sondage, les Québécois ont une connaissance approximative de la loi 101. Au départ, 83 % des francophones et 93 % des anglophones associent spontanément la loi 101 à la langue. Mais la moitié des francophones disent avoir une connaissance « excellente » ou « bonne » du contenu de la loi et l'autre moitié avoue son ignorance. Les anglophones s'estiment plus compétents: 59 % prétendant bien connaître la loi. Mais si on tient compte des 16 % qui ne savent même pas que la loi 101 traite de la langue, c'est 59 % des francophones et 45 % des anglophones qui avouent avoir une connaissance de la loi de faible à nulle.

Un test plus concret a du reste permis de vérifier ces prétentions. Ainsi, en matière d'affichage extérieur des commerces, 52 % des francophones connaissent la règle de l'unilinguisme mais 40 % n'en pensent pas moins que cet affichage peut être bilingue et 5 % croient que c'est le règne du libre choix. Toutefois, 73 % des anglophones connaissent la règle de l'unilinguisme.

Dans les deux groupes, c'est une minorité — 46 % des francophones contre 42 % des anglophones — qui sait que le bilinguisme est permis à l'intérieur des commerces comptant quatre employés ou moins.

Dans les contrats entre non-francophones, la loi laisse le choix de la langue: 30 % des francophones seulement et 47 % des anglophones sont au courant.

C'est en matière de mode d'emploi, que les deux groupes sont les plus connaissant: 73 % des francophones et 77 % des anglophones savent que la français est obligatoire mais qu'une autre langue est possible.

◆ Le Sommet

nuer, mais il y a bien des opinions différentes sur ce qu'il faut faire; rien de concret ne sortira de cette réunion qui se contentera d'émettre une série de vœux pieux à l'intention de la réunion ministérielle du GATT à Montréal;

■ libéralisation du commerce: le président de la France a souligné le refus du président Reagan des États-Unis de s'associer à la démagogie protectionniste du Congrès; selon

La sécheresse hante le Sommet de Toronto

TORONTO (AFP) — La grave sécheresse qui frappe les grandes plaines agricoles de l'Amérique du Nord pourrait peser dans le délicat débat sur les subventions agricoles au Sommet de Toronto, estimait-on dimanche de source européenne et japonaise.

Le ciel sans nuages, qui salue l'ouverture du 14e Sommet des pays industrialisés dans la capitale économique du Canada rappelle que le grenier à céréales de la planète traverse la plus grave sécheresse depuis un demi-siècle.

La nature joue un mauvais tour au président américain Ronald Reagan qui souhaite faire pression à Toronto pour l'abandon des subventions agricoles, accusées d'être à l'origine d'une surproduction chronique. Or, la perspective immédiate, si la pluie ne tombe pas très vite sur le Middle-West et le sud, c'est une pénurie, notamment pour le soja dont les stocks, au plus bas depuis 1984, pourraient rapidement retomber au niveau du début des années 1970.

Une situation qui évoque de mauvais souvenirs pour les Japonais.

le ministre des Finances du Canada, les Sept auraient « fortement salué la conclusion d'un Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis, de même que l'avènement du grand marché européen en 1992 »; aucune autre délégation n'a cependant confirmé les déclarations de Michael Wilson.

Le Sommet s'est ouvert hier matin par l'accueil, à 30 minutes d'intervalle, du président de la Communauté européenne, des premiers ministres d'Italie, du Japon, de la République fédérale allemande, de Grande Bretagne, et les présidents de France et des États-Unis. Les chefs de délégation se contentaient d'écouter les hymnes nationaux, cachés du public et surtout d'un hypothétique attentat terroriste, par de grandes tentures bleues et blanches, puis se rendaient signer un parchemin souvenir à l'hôtel de Ville de Toronto.

La séance sur l'économie a commencé un peu après 15 heures hier après-midi et s'est prolongée 45 minutes de plus que prévu.

Mais rien de concret ne devait en sortir puisque les sept chefs de délégation se sont surtout contentés de faire une revue de ce qui s'est passé au niveau de l'économie mondiale depuis leur dernière réunion de Montebello au Canada en 1981. Le vrai travail a commencé à la table des ministres des Affaires étrangères et de l'économie qui se réunissaient dans deux salles différentes:

■ la table des ministres des Affaires étrangères, il semble qu'on ait longuement parlé de lutte contre le trafic de la drogue et de mécanismes pour empêcher les trafiquants de recycler leurs profits dans des affaires légales. Quant à la question du terrorisme, les Américains veulent une déclaration très ferme sur les détournements d'avions, obligent les pays membres à clouer au sol tout avion détourné. Mais Britanniques et Japonais veulent une déclaration plus « réaliste », soulignant qu'il peut être nécessaire de laisser repartir un avion si c'est le seul moyen d'éviter un massacre des otages.

■ Les ministres des Finances ont surtout parlé de la dette des pays en développement. Ils veulent que leur déclaration donne un second souffle au Club de Paris, dont les pays membres ont décidé de rééchelonner la dette de certains pays. Le Sommet de Toronto devrait aller plus loin, en dressant le principe de la remise de dettes aux pays les plus pauvres et de réductions des taux d'intérêt. Les Japonais en particulier ont déjà annoncé qu'ils doubleraient à US \$ 50 milliards sur cinq ans leur aide au développement et un récent prêt à l'Indonésie de US \$ 2,3 milliards présentait des conditions très avantageuses.

Les rapports des diverses délégations confirment que cette première séance, un simple tour de table, visait à se féliciter mutuellement des résultats obtenus depuis la reprise économique de 1983. « Le message des Sept devrait en être un d'optimisme et de confiance », a dit Michael Wilson.

Le protocole des cérémonies d'accueil, et son exploitation par les réseaux de télévision, semble de toute manière intéresser davantage le gouvernement, et le premier ministre en particulier, que les résultats qu'on prévoit à l'avance bien minces.

Puisqu'on célébrait l'anniversaire du dernier sommet canadien de Montebello, les vétérans, Ronald Reagan, François Mitterrand et Margaret Thatcher ont un peu donné le ton aux discussions tandis que le président du Sommet, Brian Mulroney, et tous ses collègues célébraient hier soir la retraite du président des États-Unis.

Celui-ci devait leur faire un véritable sermon sur l'état des relations Est-Ouest. Selon la Maison Blanche, les résultats obtenus avec l'Union soviétique de Mickail Gorbatchev ont été possibles grâce à la cohésion du front occidental. Margaret Thatcher, la doyenne du groupe, a quand même rappelé qu'il faut continuer à se méfier de l'Union soviétique et surveiller surtout ses « nouveaux défauts », plus difficiles à critiquer mais bien réels.

Aujourd'hui le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, devrait rendre publique une déclaration sur la politique internationale. Il y sera sûrement question de relations Est-Ouest, en particulier de la poursuite des négociations sur le désarmement en Europe, de même que du terrorisme international et du trafic de la drogue.

◆ Mozambique

Le mot est de Charles W. Freeman Jr, l'un des conseillers de Chester Crocker, responsable du dossier « Afrique » au Département d'État américain. En tournée dans les pays de la ligne de front — on appelle ainsi les pays qui s'opposent à la politique d'apartheid en Afrique du Sud —, Charles Freeman, accompagné de Robert Gersony, entend défendre le rapport de ce dernier parce qu'il considère qu'il s'agit du premier son de cloche vraiment « scientifique » sur le drame mozambicain.

En 1987, le nombre de réfugiés dans les pays qui bordent le Mozambique aurait augmenté de 300 %. En 15 mois, au Malawi seulement, le nombre de réfugiés serait passé de 70,000 à près de 500,000. C'est pour cette raison que le Département d'État a chargé Robert Gersony de mener une enquête sur cet afflux soudain.

Pendant trois mois, de janvier à mars 1988, il a visité 25 camps de réfugiés dans cinq pays différents — Mozambique, Malawi, Zimbabwe, Afrique du Sud et Tanzanie. Il a interviewé près de 200 personnes. Selon ses conclusions, la RENAMO anti-gouvernementale se livrerait à des exactions d'une rare violence contre la population civile, non armée et passive. Le rapport explique le mode de fonctionnement des rebelles et divise en trois zones leur champ d'opération.

Dans ce que Robert Gersony appelle la zone de taxation, les villageois vivent dans un calme relatif, on pourrait même supposer qu'ils accordent un certain appui aux rebelles. Il y a peu d'assassinats, peu de mauvais traitements. C'est le fonctionnement normal d'un groupe de guérilla, qui prélève un impôt en échange des services qu'il rend sur le plan de la sécurité.

Dans les régions définies par le rapport comme zones de contrôle de la RENAMO, les paysans sont des prisonniers: ils doivent fournir de la nourriture aux rebelles et transporter sur leur tête vivres et matériel, sur de longues distances. S'ils tombent, ils sont battus, parfois à mort. Ils ne reçoivent rien à manger, rien à boire. Les femmes sont systématiquement violées.

Finalement, dans les régions qui ne sont pas sous son contrôle, la tactique de la RENAMO se résumerait à détruire. Le scénario d'une attaque varie peu: à la première lueur du jour, la RENAMO encercler le village, divisée en deux ou trois groupes. Elle tire des coups de feu, pour paralyser de peur les villageois encore endormis. Les rebelles s'emparent alors de la nourriture et des biens, et s'ensuivent les règlements de compte que Robert Gersony, rencontré à Blantyre, au Malawi, étaye de quelques exemples.

Ainsi, un réfugié aurait affirmé avoir vu une case remplie de cadavres, tous des victimes de la RENAMO. Dans un village, un homme, soupçonné de collaboration avec les forces gouvernementales, a réussi à s'enfuir. Les rebelles auraient alors regroupé les femmes et les enfants du fugitif, huit personnes en tout, et les auraient abattues sur la place publique, à titre d'exemple. Après l'attribution et la liquidation de tous ceux et celles qui sont soupçonnés de collaboration, la RENAMO réquisitionne les porteurs, met le feu aux huttes du village et, avec sa file de prisonniers, regagne ses quartiers dans la brousse. Le lendemain, on répète le même scénario.

Curieusement, note le rapport, il semblerait que, même dans la zone de taxation, les membres de la RENAMO ne feraient aucun effort pour expliquer leur lutte et gagner la population à leur cause.

Quant aux soldats gouvernementaux, chargés de défendre le territoire mozambicain, leur comportement se serait modifié ces dernières années. Alors qu'auparavant, on pouvait facilement leur attribuer plus du tiers de toutes les actions violentes contre la population, ils ne seraient plus responsables, toujours selon le rapport, que de 3 % des crimes commis contre les civils.

Le résultat de cette situation? Près d'un million de Mozambicains ont fui hors du pays et à l'intérieur, un autre million de gens seraient déplacés par la guerre. Près de trois millions de personnes seraient maintenant menacées de famine...

Raymonde Provencher est journaliste à Nord-Sud (Radio-Québec). Elle rentre d'un séjour dans les camps de réfugiés mozambicains, à l'invitation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

DEMAIN : Nourrir 500,000 personnes...

parts de marchés à l'exportation. Les subventions agricoles de la CEE sont d'un niveau équivalent et le Japon consacre de son côté \$10 milliards US par an à la défense de ses paysans.

Les Européens mettent également en cause les coupes trop brutales dans les mesures de stockage aux États-Unis.

À très court terme, la flambée des cours des céréales sur les marchés à terme de Chicago pourrait soulager le budget des États-Unis, les prix étant largement au-dessus du niveau de soutien. Mais la facture sera acquittée par les grands importateurs de céréales américaines, Japon et CEE. Et avant de bénéficier plus tard de la réduction des stocks qui pesaient sur les cours, les fermiers américains et Washington sont confrontés à une situation d'urgence.

Mais cette situation inattendue donne des arguments aux Européens comme aux Japonais pour demander une approche moins « idéologique », du débat agricole entre les principaux pays industrialisés.

En demandant la suppression de

toutes les subventions agricoles d'ici à l'an 2000, les États-Unis envisagent une situation qui n'existe même pas dans le secteur industriel, pourtant moins délicat politiquement et socialement, relève le porte-parole de la CEE. Nous nous demandons si cela est réaliste, ajoute-t-il.

Tout en écartant toute idée d'un front commun entre l'Europe et le Japon face à l'Amérique du Nord (le Canada, pays exportateur, fait également pression pour la suppression des subventions), responsables européens et japonais n'entendent pas faire de concessions ou prendre des engagements à Toronto. « Il y a 90 parties contractantes à l'Uruguay Round (sous l'égide du GATT), Toronto n'est pas le forum pour traiter ce dossier agricole », affirme le porte-parole de la CEE.

Comme les Japonais qui se déclarent satisfaits de la position adoptée par la conférence ministérielle de l'OCDE à Paris en mai, les Européens n'entendent pas aller plus loin dans la déclaration économique qui sera adoptée par le sommet de Toronto.

◆ Arrestations

volé la vedette au sommet officiel, qui s'est ouvert hier en vase clos, sous la protection d'une armée de 3,000 policiers et sous le regard filtré d'autant de journalistes. Dans l'entourage du premier ministre Brian Mulroney, on ne cachait d'ailleurs pas, hier matin, son insatisfaction de voir les médias couvrir ce « sommet du peuple ».

Sur le terrain, les policiers ne désiraient manifestement pas que la manifestation dégénère en affrontement violent sous les yeux de dizaines de caméras de télévisions internationales. Des journalistes d'un peu partout dans le monde couvraient l'événement.

« Le monde entier vous regarde », ont hurlé en bravade les manifestants au moment où ils se sont retrouvés nez à nez avec les 200 membres de l'escouade tactique de la police métropolitaine de Toronto à l'intersection où un barrage policier avait été dressé.

La tension a monté. Les manifestants ont refusé de se soumettre à l'ordre de dispersion, tandis que deux jeunes punks, portant des bannières anarchistes impeccablement noires, attachent le feu à un drapeau américain en lambeaux. Quelques tomates ont aussi volé par-dessus les têtes, mais n'ont pas atteint leur cible.

Le Sommet populaire, devenu une tradition des Sommets économiques des Sept, voulait dénoncer « la subversion des ressources humaines et naturelles aux fins d'un profit toujours plus grand ».

Placé sous le thème du « peuple avant les profits », le Sommet populaire de Toronto, appuyé par une bonne centaine de groupes canadiens et étrangers, a embrassé éclectiquement toutes les causes progressistes.

D'idéologie féministe, anti-raciste et non-violente, ses participants n'ont rien voulu entendre de l'accord de libre-échange canado-américain, qui sera de toute évidence endossé par les sept chefs d'État et de gouvernement dans leur communiqué final, demain.

Le Sommet populaire préconise un retrait américain d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Proche-Orient. Il réclame le désengagement de la Grande-Bretagne en Irlande du Nord. Il est pro-palestinien et pro-sandiniste. Il est favorable à la liberté de choix en matière d'avortement et réclame la reconnaissance des droits autochtones.

Le Sommet populaire est ouvert depuis près d'un mois. Début juin était constitué le « Tribunal du réseau de la terreur officielle », chargé d'enquêter sur la violations des droits humains et environnementaux par le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest. Quelque 130 témoins ont été entendus pendant cette enquête, à l'issue de laquelle étaient émis les mandats d'arrestation contre les sept leaders.

La marche d'hier avait été précédée d'un rassemblement sur la pelouse de l'assemblée législative ontarienne de Queen's Park, étroitement surveillée par les policiers. Chants autochtones et plaidoyers anti-apartheid se mêlaient au son des hélicoptères qui sillonnaient le ciel.

Fidèle à lui-même, l'un des orateurs invités à prendre la parole devant la foule bigarrée, l'ancien fel-

quiste Pierre Vallières, a livré un bref discours consacré à l'histoire du Québec, dans le plus pur style nationaliste des années 70.

« Le fait d'avoir échappé au génocide (contrairement aux autochtones) ne veut pas dire que nous ne connaissons pas la répression », a affirmé en français M. Vallières, dont les propos étaient immédiatement traduits en anglais par une organisatrice.

◆ Fernand Seguin

après un bref passage à Radio-Canada.

En 1952, avec l'avènement de la télévision, sa carrière de communicateur prend son véritable envol. « Ce fut le tournant de ma vie », avouait-il au cours d'une interview accordée au DEVOIR l'automne dernier. De 1954 à 1962, heureux de ce contact de proche à proche qu'offre la télévision, il anime plus de 150 programmes scientifiques. On l'aimait pour son art d'expliquer en quelques mots des notions complexes.

Au milieu des années 60, il procure aux téléspectateurs québécois de grandes heures de télévision en animant *Le Sel de la semaine*. Il y mène des entrevues avec les Jean Rossand, Hans Suyin, Henri Laborit, Michel Simon, Jack Kerouac et autres grands personnages du Siècle.

De 1965 à 1970, il écrit plus de 300 chroniques radiophoniques d'une demi-heure à Radio-Canada. Il revient à la télévision de 1970 à 1975.

En 1978, Fernand Seguin réalise une série de treize émissions pour Radio-Québec intitulée « Un univers à découvrir, le corps humain ».

Au cours de sa brillante carrière, Fernand Seguin a multiplié les honneurs et les prix. En 1977, l'UNESCO lui décerne le prix Kalinga, en hommage à son immense contribution à la vulgarisation de la science. De nombreuses universités en ont fait un docteur honorifique. Il a reçu le prix Olivier-Asselin la même année.

Récemment, en mars, l'Institut Royal du Canada lui remettait la médaille Sandford-Fleming, une importante distinction scientifique.

Fernand Seguin a publié plusieurs ouvrages dont *Entretiens sur la vie* (1952) et *Le Sel de la Science* en 1980.

L'automne dernier, il publiait *Entre la bombe et l'orchidée*, un recueil de chroniques vite devenu best-seller.

Jusqu'à peu avant sa mort, il était titulaire d'une chronique appelée *Les jardins de la science* qu'il rédigeait paisiblement depuis sa maison de Saint-Charles-sur-Richelieu et que diffusait Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Aujourd'hui la science*, animée par Yanick Villegier, considéré par plusieurs comme son fils spirituel.

Tout au long de son oeuvre, Fernand Seguin a tenté de « transformer la science en un partage et non en une domination », lui qui voyait la science comme l'une des aventures intellectuelles les plus excitantes de l'esprit humain.

Hospitalisé vendredi dernier à l'hôpital Notre-Dame, il s'est éteint à 16 h 50, hier.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

SONDAGE

Les Québécois et la langue

Le questionnaire complet, les résultats et l'analyse du sondage LE DEVOIR-CKAC sur la perception de la situation linguistique au Québec effectué par Créatec+ sont disponibles.

Coût:

190\$ pour le rapport écrit de 220 pages
250\$ pour le rapport écrit avec le support informatique (disquette du questionnaire et des tableaux de réponses).

S'adresser au DEVOIR au 844-5738

Prévoir un délai de 15 jours après la fin de la publication.

Sylvie Drapeau et Claude Godbout dans *Le Cri*.

Photo Glenn Berman

Pour la paix et pour la fête

MUSIQUE

MARC MORIN

Les Artistes pour la paix présentent, demain soir, « en mémoire d'Hiroshima », un récital de l'organiste Kaoru Hiyama, maîtresse de chapelle de sa congrégation dans cette ville dévastée par la bombe atomique américaine le 6 août 1945.

« C'est en musique que j'ai choisi de vous raconter l'histoire d'Hiroshima... pour que ce drame soit la dernière extermination de ce genre et non le prélude à d'autres ! », affirme la jeune organiste, qui a notamment étudié à Vienne avec Rudolf Scholz. Au programme : des oeuvres de J.-S. Bach, J.-N. David, A. Guilman et du compositeur japonais Kazuhiko Ono.

C'est à 20 h demain soir, à la cathédrale *Christ Church*, rue Sainte-Catherine ouest (entrée par la rue Union). On demande une contribution de \$ 8 (\$ 5 pour les aînés et les étudiants).

Kaoru Hiyama, organiste d'Hiroshima, est l'invitée des Artistes pour la paix, demain soir à la cathédrale *Christ Church*.

Messe et symphonie

Les concerts Arts-Québec présentent la *Messe du couronnement*, de Mozart, le 23 juin à 18 h, à l'église Saint-Germain d'Outremont. Cette messe spéciale pour la Saint-Jean sera précédée de l'envoi du drapeau, sur le parvis de l'église, par le président d'honneur de la Fondation des amis de l'ensemble vocal Arts-Québec, l'ex-ministre Bernard Landry.

L'oeuvre de Mozart sera interprétée par l'ensemble vocal et l'orchestre des concerts Arts-Québec, avec les solistes Sophie Gamache, Alfred Lagrenade, Marcel de Hêtre et Alain Duquay.

Le 24 juin à 20 h, Arts-Québec donnera un concert Bach, sous la

direction d'Yves Courville, avec les solistes Dorothee Vallée (soprano) et Alain Duguay (baryton). Henri Bergeron présentera les oeuvres pour ce 7e concert-gala de la fête nationale, à l'église Saint-Jean-Baptiste (angle Rachel et Henri-Julien).

L'entrée est libre pour les deux manifestations.

À Laval, c'est une fête familiale qui sera offerte pour la journée du 24 juin, au Centre de la nature. Des clowns, des mascottes, Lucky Luke et les frères Dalton seront sur place. L'Orchestre symphonique de Laval et son artiste invité, Claude Léveillé, seront au rendez-vous en fin de journée.

Ce soir le Conservatoire

C'est lundi dernier que s'est mis en branle l'orchestre du Conservatoire de musique du Québec en vue de la présentation de huit concerts gratuits dans autant de villes. Les 90 jeunes musiciens de la tournée des « Concerts Bell » sont à Montréal ce soir, après quoi ils visiteront Sherbrooke, Rimouski, Québec et La Baie.

Sous la direction de Raffi Armenian, l'orchestre interprétera pour un auditoire évalué à 20,000 personnes des pièces de Verdi, Smetana, Dvorak et du compositeur québécois Jacques Hétu.

Entrée libre

Normand Babin donne un récital de piano, ce soir à 20 h, à la salle B-484 de la faculté de musique de l'Université de Montréal (200, avenue Vincent-d'Indy). Au programme : des oeuvres de Bach, Mozart et Schubert.

Le récital annuel des élèves de Karl Steiner aura lieu demain à 19 h, à la chapelle du collège Marianopolis (3880, chemin de la Côte-des-Neiges). L'accent sera mis sur la musique du 20e siècle, surtout dodécaphonique.

Demain à 20 h, l'organiste Marie Bouchard donne des oeuvres de Bach, Messiaen et Marchand, à l'église Saint-Mathias de Westmount, dans le cadre des concerts gratuits de la faculté de musique de l'Université McGill.

Enfin, le dimanche 26 juin à 20 h, salle Pollack, le chœur *Hägerstens Motet*, fondé en 1965 à Stockholm, interprétera des pièces de Dallapiccola, Bach, Poulenc, Schönberg et Pizetti. Les 54 choristes, sous la direction du fondateur Ingemar Månsson, donneront en rappel des chansons du folklore suédois.

« Le Cri » à la salle André-Pagé Woyzek, prince des ténèbres

ALAIN PONTAUT

★ *Le Cri*, d'après *Woyzek*, de Georg Büchner, adaptation et mise en scène de Paula de Vasconcelos, traduction de Marthe Robert, scénographie, costumes et éclairages d'Ana Capelluto. Avec Patrice Coquereau, Sylvie Drapeau, Claude Godbout, Norman Helms, Julie Laverne, Brigitte Paquette, Zed Poinpoin et Paul-Antoine Taillefer. Une production de Pigeons international à la salle André-Pagé.

À la salle André-Pagé, Pigeons international, responsable, l'an dernier, d'une production très originale, *Du sang sur le cou du chat*, nous présente *Le Cri*, spectacle conçu à partir d'une très précise adaptation du *Woyzek* de Georg Büchner, dont la mise en scène, réglée comme une chorégraphie de Paula de Vasconcelos, s'inspire, nous dit-on, d'une série de toiles du peintre expressionniste Edvard Munch.

Adaptation très précise, en effet, avec une excellente traduction de Marthe Robert, ce *Cri* à l'avantage d'illustrer avec art et fidélité un auteur et une oeuvre majeurs et peu souvent représentés.

Météore de la littérature romantique allemande, Georg Büchner, né à Godelau en 1813, exilé à 20 ans à cause de son action en faveur du socialisme, étudiant à Strasbourg, professeur de zoologie à Zurich, y meurt à 24 ans, en laissant cependant une oeuvre littéraire relativement abondante, d'un sombre éclat, une oeuvre d'un lyrisme obsessionnel, hantée par la cruauté, la déréliction, le vide de la condition humaine.

Dans *Lenz*, il décrit son héros comme « criblé de blessures » et souffrant « d'une immense déchirure » née de l'ennui de vivre sans trouver un sens à la vie. Dans *La Mort de Danton*, il s'interroge sur l'utilité de l'action révolutionnaire, du conflit entre les riches et les pauvres, de la lutte des classes, de l'histoire, piliers pourtant de sa pensée et de son action, si tous nos pas ne mènent qu'au néant. Et c'est *Woyzek*, enfin, écrit en 1836, à 23 ans, portrait du peuple méprisé et abusé par les intellectuels et les militaires, drame lyrique qui inspira, on le sait, à Alban Berg en 1921 un chef-d'oeuvre de l'opéra moderne.

L'action de *Woyzek* est simple et *Le Cri* épouse les contours. Pauvre et humilié, le soldat Woyzek est condamné à subir les sarcasmes de ceux qui l'entourent : le docteur, le capitaine, le caporal-major. Sa vie est, cependant, tout occupée par sa femme, Marie, qui lui a donné un petit garçon. Mais Marie, putain et bonne fille, pieuse et sensuelle, gracieuse et déchaînée, est plus attirée par le plaisir, avec ses « yeux faits pour percer sept culottes de cuir », que par la maternité et la fidélité. Elle se donne au caporal-major et le pauvre Woyzek, qui « déraile à force de se creuser la cervelle », cède peu à peu à la jalousie, au désespoir et à la folie. Ivre, il tue Marie avec le couteau qu'il a acheté pour deux sous au caporal-major et il jette son cadavre dans le lac avant de s'y noyer lui-même.

Cet expressionnisme de l'angoisse et de la mort, tempéré par des personnages d'un comique finement caricatural comme celui du docteur (Patrice Coquereau), est ici remarquablement exprimé par une mise en scène ample et serrée, aiguë, dramatiquement très efficace, qui fait une large place à la danse et à de très belles chansons de folklore. Le chanteur joue le rôle du chœur et ponctue de ses belles et frappantes interventions une action morcelée mais magnifiquement visuelle et qui, à chaque fois, se recentre sur l'aberration lyrique et métaphysique de Woyzek.

« Et toi, pauvre soldat, va boire à la rivière », chante l'homme-orchestre de cet opéra sans orchestre, avant de commenter ironiquement

Toulouse-Lautrec multimillionnaire

PARIS (AFP) — Un portrait de femme intitulé *À Batignolles* peint en 1888 par Henri de Toulouse-Lautrec a été adjugé 27,6 millions de francs (\$ 5,8 millions), hier à Paris à l'hôtel des ventes Drouot. Un petit tableau de Picasso, le portrait de sa soeur Lola, a été vendu 7,450,000 F (\$ 1,560,000). Ces deux oeuvres ont été acquises par la même personne enchérissant au téléphone, « un Européen souhaitant garder l'anonymat », selon le commissaire-priseur.

les derniers mots du dernier tableau : « Ceux qui en savent plus large, qu'ils en disent plus long. » Mais tout est dit.

Interprété avec sobriété par Claude Godbout, ce Woyzek, qui est le centre halluciné du *Cri*, est bien le personnage de Büchner, héros noir et profond hanté par le délire de l'esprit et de la chair, l'horreur du monde, le fait que « chaque homme est un abîme ». Une sorte de Pascal qui serait le produit du jeune romantisme allemand, conduit, devant nos yeux, par sa folie comme un Nerval au moment de se pendre ou, mieux, comme un Schumann, qui est aussi de ce pays et de ce temps, tentant de s'évader de l'asile d'Endenich pour aller aussi se noyer dans le fleuve.

Pour jeune qu'elle soit, l'interprétation est généralement d'une grande force, dominée par Sylvie Drapeau qui compose une Marie dense et charnelle, rapide et concentrée, brillante, d'une grande intensité dramatique. Mais tous (Brigitte Paquette, jeune « grand-mère », Paul-Antoine Taillefer, le caporal-major) contribuent à la qualité d'un spectacle peuplé de grands moments (le conte de la grand-mère, la mort de Marie).

Édouard Lock au Ballet national de Hollande ■ Une histoire d'amour et de haine

MATHIEU ALBERT

AMSTERDAM — Trois jours avant la première du nouveau ballet d'Édouard Lock, jeudi dernier, l'humour était à l'ordre du jour dans les studios du *Het National Ballet*, à Amsterdam. Les danseurs n'éprouvaient pratiquement plus que de l'hostilité pour le chorégraphe. Rudi van Dantzig, le directeur de la compagnie, au bord de l'infarctus, craignait la catastrophe. Depuis deux mois qu'il était là, invité par la compagnie pour réaliser une oeuvre inédite, intitulée *Bread Dances*, Édouard Lock restait inaccessible, hermétique, tourné sur lui-même. Lointain.

Une entrevue publiée dans un journal d'Amsterdam, le *Volkskrant*, dans l'édition du mardi, n'a pas aidé non plus à rétablir les choses. Édouard Lock, en faisant référence au zèle incroyable des danseurs de sa propre compagnie, La La La human steps, a maladroitement laissé entendre que ceux du *Het National* étaient paresseux. La remarque a été reçue comme une gifle : une danseuse, visiblement ulcérée, dira d'une voix meurtrière que le chorégraphe est injuste. « Nous avons tous donné le maximum de nous-mêmes. Je ne comprends pas pourquoi il a dit ça. C'est lui qui ne sait pas ce qu'il veut. Il ne nous donne jamais d'explication. »

C'est la crise. Le jour précédant le lancement de son ballet, celui-ci n'est même pas encore terminé. L'inquiétude, voire l'exaspération, se lit sur le visage de chacun des 13 danseurs qui y participent. Le chorégraphe n'appartient manifestement pas à la race avec laquelle ils ont l'habitude de traiter : « Je ne voudrais jamais recommencer une expérience comme celle-ci, lâche une danseuse, entre deux répétitions. Il nous demande des choses impossibles. Le spectacle a lieu demain, et la pièce n'est même pas prête. Je ne sais pas

Paris, Dakar et New York chantent contre le racisme

PARIS (d'après AFP et Reuters) — Plus de 350,000 personnes (200,000, selon la police) ont assisté samedi soir au concert organisé par le mouvement SOS-Racisme à Vincennes (banlieue sud-est de Paris) pour lutter contre le racisme en général et l'apartheid en Afrique du Sud en particulier.

Réunissant sur une même scène l'Américain Bruce Springsteen, l'Anglais Johnny Clegg, qui vit en Afrique du Sud, le Guinéen Mory Kanté et la chanteuse française Barbara, SOS-Racisme a réussi, pour un soir, à faire de Paris la capitale de tous les métisages musicaux, sous la bannière de la lutte contre le racisme et contre l'apartheid.

Dans un message adressé aux participants, le président de la République française, François Mitterrand, a dénoncé « à l'approche du troisième millénaire (...) les tentations de l'exclusion et de l'intolérance ».

Pour son quatrième rendez-vous annuel, SOS-Racisme s'est internationalisé, organisant à côté de son traditionnel concert parisien, deux autres concerts à Dakar (40,000 personnes) et New

York (seulement 400 spectateurs), retransmis en triplex à la télévision. Le concert de Dakar, retransmis en direct par satellite depuis le stade Demba Diop, était, à Vincennes, diffusé sur un écran géant. À minuit, Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a, depuis Dakar, exhorté « la jeunesse d'Europe, d'Afrique et des États-Unis à s'unir dans la lutte contre l'apartheid, ce crime contre l'humanité ».

Le coup d'envoi du concert avait été donné par le « Zoulou blanc » Johnny Clegg, à qui devaient succéder Indochine, Guy Bedos... et Bruce Springsteen, invité surprise de la soirée.

Danielle Mitterrand, l'épouse du président français, est arrivée vers 22 h sur l'esplanade de Vincennes. Plusieurs ministres du gouvernement Rocard ont fait le déplacement, notamment Paul Quilès, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, et Brice Lalonde, ministre de l'Environnement. L'ancien premier ministre Laurent Fabius et l'épouse du chef du gouvernement, Michelle Rocard, déambulaient aussi dans le village des invités.

comment je vais faire pour m'en sortir sur la scène. »

Ruven Voreberg, maître de ballet en chef de la compagnie, qui a traversé tous les hauts et les bas de la création d'Édouard Lock pour l'avoir assisté depuis qu'il est à Amsterdam, apporte une vision plus nuancée de la situation. L'homme est un vieux routier des milieux de la danse ; il s'y connaît en matière de crise d'hystérie chez les danseurs : « Il ne faut pas se fier aux apparences, dit-il. Aucun d'entre eux ne détecte Édouard. La relation qu'ils ont avec lui est beaucoup plus complexe. C'est à la fois un mélange de haine et d'amour. »

C'est aussi passionné, et fortement équivoque. Après avoir passé deux jours à écouter toute la tribu des danseurs déverser sa cigue sur le dos du chorégraphe, ceux-ci ont néanmoins été incapables de s'empêcher d'aller le remercier d'être venu travailler avec eux. Le soir de la première, après le spectacle, Édouard Lock est dans les coulisses du *Stadhuys Muziektheater*, la maison du *Het National*. Ses bras sont chargés de cadeaux : « Ce sont les danseurs qui m'ont donné tout ça », dit-il, visiblement ému.

Le début de toute cette histoire remonte quelque part à l'été 1985. Rudi van Dantzig est à Paris et croise pour la première fois la compagnie d'Édouard Lock. Il est stupéfait par l'originalité du vocabulaire du chorégraphe : spontanément, il le veut chez lui. « Je me suis demandé ce qu'il pourrait faire pour ma compagnie. J'ai pensé que ce serait important, à la fois pour lui et pour nous, de vivre une expérience ensemble. Aujourd'hui, malgré tout ce qui s'est passé, je ne regrette rien. Nous avons pris un risque ensemble. Nous l'assurons jusqu'au bout. »

Dans les journaux, la critique a été divisée. Sur les quatre quotidiens qui ont publié des comptes rendus, deux d'entre eux n'ont pas hésité à tirer à

la mitraille sur le spectacle, tandis que les deux autres ont littéralement couvert le chorégraphe de louanges.

Le journaliste du *Het Parool*, par exemple, écrit que la pièce est chaotique du début à la fin, sans structure, et d'un humour douteux. Il termine par un coup de massue : « La collaboration entre Édouard Lock et le *Het National Ballet* ne vaut guère plus qu'une tentative ; il serait préférable de ne pas la recommencer. »

Dans le *NRC-Handelsblad*, les termes utilisés ne sont guère plus tendres : « La chorégraphie est intéressante pendant cinq minutes, mais pas plus. On ne comprend pas la relation entre la musique (le *Concerto pour violon n° 1* de Tchaïkovski) et la danse. Pour dire le moins, la pièce est insatisfaisante. »

En contrepartie, dans le *Trouw* et le *Volkskrant*, les chroniqueurs ont rédigé des articles extatiques : « Édouard Lock a parfaitement réussi à exploiter les ressources du ballet et de l'usage de la pointe, dit le premier. Le chorégraphe a compris la nature spécifique du ballet sans pour autant trahir son propre style... Sa pièce est un exercice de virtuosité. Le résultat est sublime. »

Même si le vocabulaire du chorégraphe reste relativement limité, commente le second, l'oeuvre est incroyablement envoûtante et enthousiasmante. »

Pour Édouard Lock, les choses sont claires. *Bread Dances* est, selon lui, la meilleure pièce qu'il ait faite jusqu'à présent : « Je me suis prouvé que je suis capable de travailler avec un autre vocabulaire que le mien. L'expérience a été difficile ; il y a eu beaucoup de tensions. Mais, honnêtement, je suis fier de moi. »

Il a toutes les raisons de l'être. L'oeuvre est magnifique, superbe dans sa façon de croiser le tissu des élégances du ballet avec la rudesse de son style habituel.

Cathy Nussbaumer, Anna Seidl et Bruno Barat dans *Bread Dances*, d'Édouard Lock.

Photo : Jorge Fatauros / Het Nationale Ballet

Dans *Le Devoir*, samedi prochain

JAZZ, POP, ROCK EN DISQUES COMPACTS

Une musique jeune qui fait vibrer nos collaborateurs :

• SERGE TRUFFAUT
• PHILIPPE ZELLER • STÉPHANE MICHAUD

LE PLAISIR
DES

SONS



CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Red Heat* 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h
ASTRE II: — *Great Outdoors* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50
ASTRE III: — *Bull Durham* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, *Rambo III* 8 h, 9 h 50.

BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *À l'anglaise* 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
BERRI III: *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI IV: — *Biloxi Blues* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI V: — *Colors* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30.

BOGART 1: (844-9470) — *Red Heat* 7 h 30, 9 h 30
BOGART 2: *Red Heat* 6 h 30, 8 h 30
BOGART 3: *Crocodile Dundee II* 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Great Outdoors* sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sem. 8 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Great Outdoors* sem. 7 h, 9 h
BROSSARD II: *Biloxi Blues* sem. 7 h 05, 9 h 15
BROSSARD III: *Big sem.* 7 h 15, 9 h 25

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Blood Sport* sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: *Great Outdoors* sem. 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: *Bull Durham* sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: *Police Academy 5* sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: *Big sem.* 7 h 05, 9 h 30

CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *La grenouille et la baleine* lun. à jeu. 7 h, *Rambo III* tous les soirs à 9 h
CHATEAUGUAY 2: *Red Heat* lun. à jeu. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *La grenouille et la baleine* 12 h, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — *Liaison fatale* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 05

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Big* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt. — *Milagro Beanfield War* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt. — *Last Emperor* 1 h, 4 h 30, 8 h
CINÉMA OMEGA 1: — *Rambo III* sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA OMEGA 2: — *Colors* sem. 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Red Heat* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Great Outdoors* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Great Outdoors* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Call Me* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Big* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Bull Durham* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — **CINÉMA V:** 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Red Heat* 7 h 10, 9 h 25
CINÉMA V - 2: *Crocodile Dundee II* 7 h, 9 h 20

CINEPLEX I: (849-4518) — *Éclair de lune* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEPLEX II: — *Noyade interdite* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINEPLEX III: — *Broadcast News* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINEPLEX IV: — *Wing of Desire* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35
CINEPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINEPLEX VI: — *Un zoo la nuit* 1 h, 5 h 15, 9 h 30, *Travelling North* 3 h 15, 7 h 30
CINEPLEX VII: — *White Mischief* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINEPLEX VIII: — *Tampopo* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
CINEPLEX IX: — *Colors* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Kenny* 1 h 40, 5 h 20, 9 h, *Danse lascive* 3 h 35, 7 h 15

COMPLEXE DES JARDINS II: — *Mondo Flash* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

COMPLEXE DES JARDINS III: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Frantic* 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — du 17 au 23 juin *L'anticoste* 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — lun. *Blow Up* 19 h — *Thoroughly Modern Millie* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* 8 h, 10 h

DAUPHIN II: *Broadcast News* lun. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Big* sem. 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 2: *Bull Durham* 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — *Willow* sem. 7 h, 9 h 35

DORVAL II: *The Presidio* sem. 7 h, 9 h 20

DORVAL III: *Poltergeist III* ven. lun. mar. 7 h 15, 9 h 30, *Red Heat* mer. 7 h, 9 h 15

DORVAL IV: — *Who Framed Roger Rabbit* mer. jeu. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Red Heat* ven. lun. mar. 7 h 20, 9 h 40, *Crocodile Dundee* 2 mer. jeu. 7 h, 9 h 30

FAIRVIEW II: — *Who Framed Roger Rabbit* mer. jeu. 7 h 20, 9 h 45, *Crocodile Dundee* 2 lun. mar. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Salome's Last Dance* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Call Me* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Personal Services* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — *Double détente* 7 h 15, 9 h 30

GREENFIELD 2: — *Rambo III* 7 h 30, 9 h 35

GREENFIELD 3: — *Crocodile Dundee* 2 7 h, 9 h 20

FAMOUS PLAYERS

UN FILM DE CATHERINE BREILLAT

Le PARISIEN

13:30, 15:30, 17:30, 19:35, 21:40

D'une grande authenticité et d'une grande beauté

Richard Gay, BON DIMANCHE

PRIX DU JURY CANNES 87

YEELLEN LA LUMIÈRE

Le PARISIEN

12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30

IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35

JEAN-TALON: (725-7000) — *Beteiguse* sem. 7 h 15, 9 h 15

LAVAL I: (688-7776) — *Crocodile Dundee* 2 7 h, 9 h 20

LAVAL II: — *Rambo III* 7 h 30, 9 h 45

LAVAL III: — *Funny Farm* 7 h 20, 9 h 40

LAVAL IV: — *Poltergeist III* 7 h 15, 9 h 30

LAVAL V: — *Double détente* 7 h 10, 9 h 35

LAVAL 2000 = 1: (687-5207) — *Beteiguse* sem. 7 h 25, 9 h 30

LAVAL 2000 = 2: *Biloxi blues* sem. 7 h, 9 h 05

LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* mer. à jeu. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

LOEW'S II: — *Crocodile Dundee* 2 ven. à mar. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40, *Big Business* mer. jeu. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 30

LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. à mar. 12 h 45, 3 h 10, 5 h 35, 8 h, mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

LOEW'S IV: — *Crocodile Dundee* 2 ven. à mar. 1 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 8 h 45, mer. jeu. 1 h 30, 3 h 20, 5 h 40, 8 h

LOEW'S V: — *Beetlejuice* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — salle 1: *Les innocents* 19 h, *Orange mécanique* 21 h

Salle 2: *Blue Velvet* 19 h 15, *Mort à Venise* 21 h 30, Salle 3: *Chronique d'un*

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt. (285-0007) — Randy Doherty, piano, le 21 juin. Dave Laing, batterie, le 22 juin et Janis Steprans, jeudi le 23 juin.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 812 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs, à 22h. André Lahaie et François Richard le 21 juin.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — « Gaston Gagnon » du 23 au 26 juin à 22h.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30.

CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente : « Les larçons font l'occasion », m. en s. de Gill Champagne du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jim Zeller dans les 23-24-25 juin à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

BIDDLE'S / LE Gobelet: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203) — Le Trio François Bourassa, le 22-23-24 et 25 juin, du mer. au sam. de 21h à 24h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — T-Bone, claviériste, et le chanteur Becroc, du mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily: A compter de 18h du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Pierre Quintin — Festival de la chanson de Montréal du 23 juin au 14 juillet, du mer. au dim.

Café CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) —

Café RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688) — Robert Sigmund et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmat et scénographe d'Yvan Dumas, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

Café THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz Live, les 24-25 juin à 21h30.

Café TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5h à 8h tous les jours — Paulo Ramos, les 23-24-25 juin.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h 30 à 21h 30.

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896) — Tournoi le dim. — Ligue de backgammon, sem. 16h à 03h, week-end, 14h à 03h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Leger, à 17h30.

temps flow 19 h 30, 21 h 30

PALACE I: (866-6991) — *Rambo III* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50

PALACE II: — *Funny Farm* lun. mer. jeu. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20, mar. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 9 h 40

PALACE III: — *Red Heat* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 20

PALACE IV: — *Poltergeist III* 1 h 20, 3 h 35, 5 h 50, 8 h 05

PALACE V: — *Poltergeist III* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40

PALACE VI: — *Poltergeist III* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h, 9 h 45

PARADIS II: — *Beteiguse* sem. 7 h 30, 9 h 10

PARADIS III: — *Le pacte* sem. 7 h 15, 9 h 35

PARISIEN I: — *Double détente* 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20

PARISIEN II: — *36 fillettes* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40

PARISIEN III: — *La lumière* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN IV: — *Rambo III* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 35

PARISIEN V: — *Plaisirs interdits* 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Great Outdoors* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Big* 12 h 30, 2 h 30

45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Blood Sport* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 40

PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Bull Durham* 7 h, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 2: — *Beteiguse* sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS I: (849-4211) — *Beteiguse* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II: — *Le pacte* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25

UNIVERSITÉ: Mt. — *Les feux de la nuit* sem. 9 h 15, *Masquerade* sem. 7 h 15

VERSAILLES I: (353-7880) — *Double détente* 7 h 10, 9 h 30

VERSAILLES II: — *Rambo III* 7 h 30, 9 h 35

VERSAILLES III: — *Poltergeist III* mer. jeu. 7 h 10, 9 h 30, *Double détente* lun. mar. 7 h 10, 9 h 30

VERSAILLES IV: — *Big Business* 7 h 15, 9 h 35

VERSAILLES V: — *Who Framed Roger Rabbit* mer. jeu. 7 h 10, 9 h 40, *Poltergeist III* lun. mar. 7 h 10, 9 h 30

VERSAILLES VI: — *Crocodile Dundee* 2 tous les soirs 7 h, 9 h 25

WESTMONT SQ: (931-2477) — *Big Business* 7 h 10, 9 h 15

YORK: (937-8978) — *The Presidio* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

et dim. soirs, musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle — Les Sorbiers du Roy. Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les ven. à 19h, jusqu'au 24 juin

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au dim. jusqu'au 24 juin

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h30 à 23h

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 Laurier E. (527-6400) — Pigeons international présente « Le Cri » m. en s. de Vasco Vasconcelos du 8 au 26 juin à 20h30.

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 20 juin 1988

Les taux d'intérêt peuvent-ils faire chavirer le marché boursier ?

CLAUDE FORTIER
Collaboration spéciale

Une hausse des taux d'intérêt peut-elle faire chavirer le marché boursier ? C'est la question sur toutes les lèvres des investisseurs qui s'inquiètent de la poussée récente des taux américains que canadiens. Cette crainte est-elle justifiée ? Existe-t-il une relation entre tendance des taux et tendance boursière ? Oui, mais les baisses de taux ont un impact trois fois plus favorable que les hausses, comme nous le verrons plus loin.

C'est la récente poussée du rendement des Bons du Trésor américains de 90 jours au-dessus du niveau du taux d'escompte — présentement à 6 % — qui inquiète les observateurs. Début de mai, leur rendement était de 6.13 % pour graduellement atteindre 6.53 % à l'enchère du 30 mai. Le rendement s'est depuis replié à 6.44 %.

Des études historiques portant sur la période allant de 1961 jusqu'à présent ont quantifié la réaction du marché boursier américain en émettant un signal d'achat ou de vente fondé sur un niveau de rendement des Bons du Trésor par rapport au niveau du taux d'escompte. Un signal de vente est déclenché dès que le rendement des Bons du Trésor est supérieur de 0.20 % au taux d'escompte et inversement un rendement des Bons du Trésor d'au moins 0.20 % inférieur au taux d'escompte déclenche un signal d'achat.

L'indice Standard & Poor's 500 aurait procuré un rendement annualisé de 13.3 % aux signaux d'achat et aurait perdu 6.7 % par année aux signaux de vente. Donc, on peut dire qu'un signal d'achat a été deux fois plus rentable qu'un signal de vente.

Mais la hausse des taux s'est aussi répercutée sur le taux préférentiel dont la récente hausse de 8.50 % à 9 % aux États-Unis n'augure rien de bon pour le marché boursier, sans

toutefois signifier un désastre pour autant. Ici encore, la perspective historique permet d'en mesurer l'impact. En prenant pour hypothèse que toute hausse de 0.50 % du taux préférentiel alors que celui-ci se situe à 8 % ou plus, aurait déclenché des signaux de vente, de tels signaux auraient résulté en des pertes de 4.9 % par année sur l'indice Standard & Poor's 500 depuis 1954.

Par contre, si des signaux d'achat sont déclenchés à toutes les fois que le taux préférentiel chute de 0.50 %, alors que son niveau est au-dessus de 8 %, ces signaux d'achat auraient résulté en des gains annuels de 17.9 % pour la même période. Une baisse du taux préférentiel a donc trois fois plus d'impact positif sur le marché boursier qu'une hausse n'a d'impact négatif.

On peut donc conclure qu'une hausse modeste des taux d'intérêt n'a qu'un impact modérément négatif sur la tendance du marché boursier alors qu'une baisse de la même ampleur influence très favorablement la tendance boursière.

Mais quels facteurs ont donc contribué à cette remontée des taux ? Peut-on s'attendre à ce qu'ils persistent ? Essentiellement, la vigueur de l'économie américaine (causée en partie par la dévaluation du dollar américain) et le nombre sans précédent d'OPA et de rachats d'actions ont causé une forte hausse dans la demande de crédit.

Le total des prêts bancaires et des emprunts par le biais d'émission de papier commercial a augmenté à un rythme annualisé de 23.5 % au cours des trois derniers mois. La demande de crédit devra cesser d'augmenter avant qu'on puisse entrevoir la fin de la présente poussée des taux. L'économie américaine et son système financier épousent présentement des comportements typiques de fins de

cycle dont la demande croissante de crédit est un exemple.

Pour certains donc, l'économie américaine surchauffe déjà et il faudra hausser les taux pour la refroidir plus tard cette année, ce qui créera un ralentissement plus tard en 1989 que le marché boursier commencera à escompter après l'élection présidentielle américaine.

Pour d'autres, la baisse des taux peut déjà être entrevue : ils arguent que la banque centrale américaine est déjà accommodante puisqu'en 1988, le rythme de croissance de la masse monétaire (M2) est de 8 % sur une base annuelle, alors que ce rythme avait diminué jusqu'à être presque nul au cours des neuf premiers mois de l'année 1987 avant d'être réaccélééré à la suite d'injections massives de liquidités au lendemain du krach d'octobre dernier.

Cette contraction dans les neuf premiers mois de 1987 a sûrement aidé à précipiter la chute boursière de 1987. En effet, des graphiques montrent l'étroite relation entre l'expansion de la masse monétaire et celle du marché boursier entre 1982 et 1987. Durant cette période, l'argent a été créé à un rythme supérieur à celui du produit national brut et les liquidités non nécessaires à l'économie réelle ont gonflé la valeur des actifs financiers (actions et obligations) ou de l'immeuble. On pense que la présente création monétaire qui a débuté au lendemain du krach va donc raviver le marché boursier.

Mais deviner les intentions de la banque centrale est un exercice qui relève souvent de la cartomancie et qui n'est pas nécessaire pour réussir en bourse. Réagir rapidement à tout mouvement des taux à la lueur de l'expérience passée citée ci-haut sera bien suffisant pour profiter des tendances à moyen terme du marché boursier.



Des études historiques démontrent que les baisses de taux ont un impact trois fois plus grands que les hausses sur les marchés boursiers.

La Banque mondiale pressée de faire plus pour la dette des pays pauvres

WASHINGTON (Reuter) — Des législateurs de cinq pays, parmi lesquels 51 députés canadiens, ont demandé à la Banque mondiale de rendre plus efficaces ses programmes anti-pauvreté et d'aider à diminuer la dette des pays pauvres.

Quelque 777 membres des parlements d'Australie, de Grande-Bre-

tage, du Canada, des États-Unis et d'Allemagne fédérale ont signé une lettre pressant le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, de libérer des fonds pour les pays les plus démunis à titre de subventions et non de prêts.

« Nous vous pressons de proposer aux pays donateurs que les fonds qu'ils accordent à l'IDA — Association internationale de développement, une filiale de la Banque mondiale — le soient aux pays les plus pauvres en tant que subventions », précise la lettre.

« Cela n'imposerait pas aux pays les plus pauvres du monde le poids de rembourser des prêts additionnels au cours du prochain siècle », estiment les législateurs dans la lettre, rendue publique par le sénateur Robert Kasten, un républicain du Wisconsin, et par le représentant Tony Hall, un démocrate de l'Ohio.

Les législateurs, ont expliqué MM.

Kasten et Hall, suggèrent de s'attarder aux indicateurs sociaux d'un pays, tels que le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie et le taux de malnutrition infantile, pour juger du développement de celui-ci. Des discussions devraient alors s'engager avec ce pays afin de déterminer la façon d'améliorer la situation.

La lettre recommande également à la Banque mondiale de mettre sur pied des politiques adaptées aux besoins des pauvres, particulièrement en ayant recours à leurs représentants.

MM. Hall et Kasten ont enfin indiqué que la lettre avait été signée par 233 des 535 membres de la Chambre des représentants et du Sénat américains, 364 députés britanniques, 51 députés canadiens, 124 membres des Parlement et Sénat australien et cinq du Bundestag de RFA, un par parti de ce pays.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Ressources Ojibway	20-06	11h00	Montréal
Forbex Resources Minières	20-06	14h00	Rouyn
Reitmans	21-06	11h30	Montréal
Aumisko	21-06	13h30	Montréal
Aster Exploration	21-06	14h30	Montréal
Équipement Denis	21-06	16h30	Montréal
Exploration Sphinx	22-06	9h00	Montréal
Aumine	22-06	11h00	Montréal
CB Pak	22-06	14h00	Montréal
Mimiska Exploration	22-06	14h00	Montréal
Minaki	22-06	16h00	Montréal
Boutique San Francisco	22-06	16h30	Montréal
Cantol	23-06	9h00	Montréal
Barexor Minerais	23-06	9h00	Montréal
Brex Exploration	23-06	11h00	Montréal
Brit. Controlled Oilfields	23-06	11h00	Montréal
Exploration Mirador	23-06	14h00	Montréal

PROLONGATION D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Motorola Canada a prolongé la date d'acceptation de son offre d'achat au prix de \$13.50 comptant pour la totalité des actions ordinaires de MDI Mobile Data International jusqu'au 24 juin 1988.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Equity Reserve Valeur : actions ordinaires. Symbole : EQR. Date d'inscription : le 15 juin 1988.

Développement Minier Aurtec Valeur : actions de catégorie A. Symbole : AUD.A. Date d'inscription : le 15 juin 1988.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Jewel Resources deviendra **WKAY Resources** Modalités de l'échange : 2.5 actions ordinaires de Jewel Resources Inc. pour obtenir 1 action ordinaire de WKAY Resources

International Destron Technologies deviendra **Destron/IDI**. Modalités de l'échange : 5 actions ordinaires de International Destron Technologies pour obtenir 1 action ordinaire de Destron/IDI.

PROJET DE MODIFICATION DE RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Core Energy deviendrait **Core Ventures**. Les modalités du projet de consolidation sont à venir.

Pure Gold Res. deviendrait **PGR Exploration**. La consolidation se ferait sur une base de : 1 nouvelle action pour 3 détenues.

AVIS D'ACQUISITION

Memotec Data a acquis plus de 90 % des actions ordinaires de **Datagram**. La Compagnie entend exercer son droit en vertu de l'article 51 de la loi sur les compagnies du Québec pour obtenir le solde des actions non déposées.

Cavaller Capital a acquis plus de 90 % des actions ordinaires de **Cavaller Energy**. La Compagnie entend exercer son droit en vertu de la partie 16 de la loi des corporations commerciales de l'Alberta pour obtenir le solde des actions non déposées.

FRACTIONNEMENT

Delaware Resources Valeur : actions ordinaires. Base de fractionnement : 3 pour 1. Date d'inscription : non disponible.

DIVIDENDE ACTIONS

Whim Creek Consolidated N.L. 1 action ordinaire pour chaque tranche de 25 actions ordinaires de Whim Creek Consolidated NL détenues.

Northgate Explorations 1 action ordinaire ainsi qu'un bon de souscription pour chaque tranche de 20 actions ordinaires détenues. Le bon de souscription pourra être exercé au prix de \$10 l'action et ce jusqu'au 30 juin 1989. Les détenteurs ont l'option de demander à recevoir leur dividende au comptant d'une valeur de \$0.50 l'action. Date d'enregistrement : le 10 juin 1988. Date de paiement : le 20 juillet 1988.

PROJET DE RECLASSIFICATION D'ACTIONS

G.T.C. Transcontinental Group entend reclassifier ses actions ordinaires en actions de catégorie B.

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Le **Groupe Algo** entend faire une offre publique d'achat pour la totalité des actions ordinaires de **Robin International**. Chaque action ordinaire de Robin International serait échangée comme suit : \$2.23 comptant ; \$0.0599 action de catégorie A à droit de vote subalterne ; \$0.0959 nouvelle action privilégiée.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

765670 Ontario fait une offre publique d'achat pour la totalité des actions ordinaires ainsi que la totalité des billets 10 % convertibles d'International Pathfinder Inc. l'offre se termine le 23 juin 1988 à 17h00. Modalités de l'offre : \$3.75 pour chaque action ordinaire ; 100 % de la valeur nominale plus les intérêts accumulés pour chaque billet convertible.

Groupe T.C.G. (Québec) fait une offre publique d'achat pour la totalité des actions ordinaires de **Auto Point** l'offre se termine le 22 juin 1988 à 17h00. Chaque tranche de 5 actions ordinaires d'Auto Point inc. détenues sera échangée comme suit : 1 action ordinaire du Group T.C.G. (Québec) Inc. et \$5 comptant.

Prince Edward Island Development Agency fait une offre publique d'achat pour la totalité des actions ordinaires ainsi que la totalité des actions privilégiées convertibles de Gemini Food Corporation. L'offre se termine le 6 juillet 1988. Modalités de l'offre : \$0.50 pour chaque action ordinaire ; \$9.50 pour chaque action privilégiée convertible.

PROJET DE FUSION

Goldbelt Mines, Granges Exploration Limited & Hycroft Resources & Development prévoient fusionner. (autres détails à venir).

FUSION

Centurion Minerals et California Gold Mines ont fusionné leurs opérations. Modalités de l'échange : 1 action ordinaire de Centurion Gold pour chaque tranche de 4 actions ordinaires de California Gold Mines détenues. 1 action ordinaire de Centurion Gold pour chaque action ordinaire de Centurion Minerals détenue. La compagnie continuera ses opérations sous le nom de Centurion Gold.

PROJET DE CONSOLIDATION

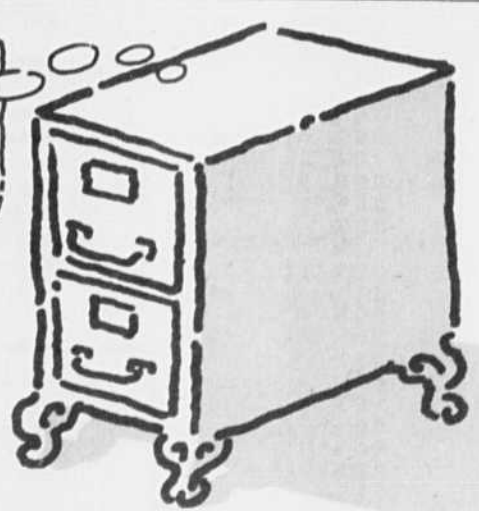
Exploration Trois Dimensions Valeur : actions ordinaires. Base : 1 nouvelle action pour chaque 3 actions ordinaires détenues. Date de l'assemblée des actionnaires : le 29 juin 1988.

CONGÉ DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE

Le vendredi 24 juin, la Bourse de Montréal sera fermée. Bon congé et amusez-vous bien !

Ces données sont fournies par **Tassé**

La patronne a de la classe: elle s'installe à L'EXÉCUTIF



ESPACES À BUREAUX
FORMULE «CLÉ EN MAIN» GAGNANTE
incluant;
• Aire de réception
• Service de réceptionniste et de secrétariat
• Bureaux luxueusement meublés climatisés, etc.
UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRÉSTIGIEUX
Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte

L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES
3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

!!!! cuisine française

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

Hôtel La Sapinière
Val David

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférence équipées audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports, pistes privées de ski de fond, patinoire, etc.

Prix de l'excellence du tourisme Québécois.

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl. 866-8262
Ext. de Mtl. 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc. 05-839630 Fax: (819)332-6510

Un bouquet pour fleur...vos réunions
CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ:
• 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
• Salons aménagés pour réunions • Proximité de tennis intérieurs et de pentes de ski

(514) 229-4151
229-2991
1-800 363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle, Québec
(route 117) Sainte-Adèle, Québec

LEAU ALA BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. À partir de 60\$ p. pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de **RELAIS & CHATEAUX**, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.

C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0,
(819) 842-2451.

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES REA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 10.25	\$ 3.00	\$ 3.70	\$ 3.70	0.0 %	12.8
CABANO EXPEDITEX (h)	\$ 4.00	\$ 6.62	\$ 2.40	\$ 2.90	\$ 2.70	-6.9 %	6.9
SANI MOBILE A (h)	\$ 2.00	\$ 1.20	\$ 1.10	\$ 1.10	\$ 1.07	-2.7 %	-
SANI MOBILE bon (h)	-	\$ 0.15	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.10	-9.1 %	-
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 2.75	\$ 3.25	18.2 %	8.1
ÉMISSIONS 1987							
AMISK A	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.12	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-
AUNORE (RESS.)	\$ 1.75	\$ 3.55	\$ 0.65	\$ 0.80	\$ 0.85	6.2 %	-
AUNORE (RESS.) bon	-	\$ 0.19	\$ 0.02	\$ 0.05	\$ 0.06	20.0 %	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 3.80	\$ 1.00	\$ 1.25	\$ 1.40	12.0 %	-
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.50	\$ 0.60	20.0 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.00	\$ 2.10	\$ 2.05	-2.4 %	5.4
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 2.30	\$ 2.40	\$ 2.10	-12.5 %	6.2
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.05	\$ 2.40	\$ 2.40	0.0 %	18.5
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.60	50.0 %	-
DIABRASE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 1.10	\$ 1.90	\$ 1.85	-2.6 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 1.90	\$ 2.15	\$ 2.20	2.3 %	7.1
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 15.00	\$ 8.00	\$ 13.00	\$ 12.25	-5.8 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 1.50	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0 %	-
EQUIPEMENTS DENIS B	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 2.10	\$ 2.00	-4.8 %	6.7
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.10	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 7.37	\$ 3.50	\$ 4.20	\$ 4.00	-4.8 %	7.1
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.75	\$ 0.92	\$ 0.90	-2.2 %	-
FORESBEC A	\$ 3.25	\$ 3.70	\$ 1.30	\$ 1.90	\$ 2.00	5.3 %	5.4
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 7.37	\$ 2.40	\$ 2.50	\$ 2.45	-2.0 %	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 5.75	\$ 1.00	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0 %	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.25	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0 %	11.5
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.35	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.50	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	12.1
HARRICANA (GROUPE) A	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 3.00	\$ 3.15	\$ 3.15	0.0 %	11.2
IDEAL (GROUPE) A	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 7.12	\$ 7.12	0.0 %	8.0
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 0.50	\$ 0.70	\$ 0.80	14.3 %	-
LASSONDE IND. A	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 3.30	\$ 3.25	-1.5 %	11.6
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.12	\$ 0.12	\$ 0.12	0.0 %	-
LAVIN IND.	\$ 10.00	\$ 12.00	\$ 2.25	\$ 3.00	\$ 2.72	-9.3 %	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 0.80	\$ 1.05	\$ 1.05	0.0 %	4.6
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.04	\$ 0.10	\$ 0.07	-30.0 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 0.90	\$ 1.20	\$ 1.25	4.2 %	12.5
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.90	\$ 2.50	\$ 2.35	-6.0 %	4.0
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 3.05	\$ 3.00	-1.6 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 11.00	\$ 13.75	\$ 14.00	1.8 %	6.1
METAL DEPLOYE A	\$ 4.50	\$ 2.75	\$ 1.00	\$ 2.45	\$ 2.45	0.0 %	8.8
METAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.10	\$ 0.14	\$ 0.14	0.0 %	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 6.88	\$ 2.80	\$ 3.70	\$ 3.75	1.4 %	-
PREMIER CDN A	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 5.50	\$ 5.63	\$ 5.63	0.0 %	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 1.15	\$ 1.15	0.0 %	8.8
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 1.25	\$ 1.80	\$ 1.75	-2.8 %	10.3
SANI-GESTION bon	-	\$ 0.70	\$ 0.12	\$ 0.15	\$ 0.11	-26.7 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 0.85	\$ 0.95	\$ 1.20	26.3 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 4.50	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 3.00	-3.2 %	5.3
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.50	\$ 0.50	\$ 0.80	\$ 0.88	10.0 %	7.3
TAURUS CHAUSSURES A	\$ 7.00	\$ 7.37	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 3.00	3.4 %	14.3
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 1.80	\$ 2.25	\$ 2.31	2.7 %	8.3
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 2.30	\$ 2.35	2.2 %	5.5
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.90	\$ 2.25	\$ 2.40	6.7 %	-
UAP A	\$ 16.00	\$ 17.00	\$ 11.00	\$ 13.25	\$ 13.62	2.8 %	10.6
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.25	\$ 3.50	7.7 %	10.9
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.20	\$ 0.32	\$ 0.32	0.0 %	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 3.40	\$ 0.80	\$ 0.95	\$ 0.75	-21.1 %	75.0
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 0.75	\$ 1.00	\$ 1.05	5.0 %	52.5
ALGO (GROUPE) A	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 5.25	\$ 5.87	\$ 5.25	-10.6 %	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.85	\$ 0.15	\$ 0.20	\$ 0.15	-25.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.20	\$ 1.65	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	7.1
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.10	\$ 0.05	\$ 0.08	\$ 0.08	0.0 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 1.95	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0 %	6.4
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 2.70	\$ 0.50	\$ 0.85	\$ 0.95	11.8 %	-
ATLANTIQUE IMAGE A	\$ 6.50	\$ 4.50	\$ 2.30	\$ 2.90	\$ 2.65	-8.6 %	7.8
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 2.10	\$ 3.20	\$ 3.10	-3.1 %	6.1
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 0.83	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.03	-40.0 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.93	\$ 1.47	\$ 1.45	-1.4 %	-
AUR (RESS.)	\$ 2.40	\$ 13.50	\$ 4.40	\$ 4.95	\$ 5.00	1.0 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 2.50	\$ 1.00	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0 %	8.8
AVCORP (IND.)	\$ 5.50	\$ 10.25	\$ 3.00	\$ 3.70	\$ 3.70	0.0 %	12.8
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 15.25	\$ 8.50	\$ 10.37	\$ 10.50	1.3 %	6.9
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 36.62	\$ 25.75	\$ 30.50	\$ 31.37	2.9 %	6.6
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 18.50	\$ 8.00	\$ 18.00	\$ 17.62	-2.1 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 5.50	\$ 1.25	\$ 1.65	\$ 1.60	-3.0 %	11.4
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.65	\$ 1.20	\$ 1.85	\$ 1.90	2.7 %	6.6
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 13.25	\$ 6.50	\$ 10.87	\$ 10.87	0.0 %	10.2
CABANO EXPEDITEX	\$ 5.00	\$ 6.62	\$ 2.40	\$ 2.90	\$ 2.70	-6.9 %	6.9
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 31.75	\$ 12.87	\$ 15.25	\$ 15.87	4.1 %	16.5
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 20.50	\$ 5.00	\$ 6.12	\$ 6.50	6.2 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 12.37	\$ 6.25	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0 %	7.3
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 5.63	\$ 2.50	\$ 3.30	\$ 3.30	0.0 %	6.2
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.13	\$ 0.07	\$ 0.11	\$ 0.10	-9.1 %	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 1.00	\$ 1.35	\$ 1.35	0.0 %	12.3
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 1.05	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.11	0.0 %	-
CGI(GROUPE) A	\$ 6.50	\$ 5.37	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 1.46	-8.8 %	7.3
CHAMPLAIN (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 0.85	\$ 1.85	\$ 1.75	-5.4 %	-
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 8.87	\$ 3.50	\$ 6.50	\$ 6.25	-3.8 %	11.0
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.25	\$ 0.35	\$ 0.41	17.1 %	-
COTT	\$ 7.00	\$ 7.62	\$ 4.00	\$ 4.25	\$ 4.10	-3.5 %	-
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 7.87	\$ 3.75	\$ 4.25	\$ 4.00	-5.9 %	10.8
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 3.25	\$ 3.25	0.0 %	4.9
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.60	\$ 0.05	\$ 0.03	\$ 0.03	0.0 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.35	\$ 1.00	\$ 2.85	\$ 2.85	0.0 %	40.7
DMR A	\$ 8.00	\$ 8.87	\$ 3.20	\$ 3.60	\$ 3.25	-9.7 %	11.6
DOMCO	\$ 13.25	\$ 9.00	\$ 4.60	\$ 4.70	\$ 4.50	-4.3 %	15.5
DOMCIL	\$ 2.50	\$ 2.30	\$ 0.35	\$ 0.55	\$ 0.55	0.0 %	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.80	\$ 1.10	\$ 0.90	-18.2 %	15.0
ESPADON-PETER. bon	-	\$ 1.75	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-
ESPAU	\$ 3.00	\$ 5.37	\$ 3.35	\$ 4.15	\$ 3.95	-4.8 %	4.9
ESPAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 13.00	\$ 13.00	\$ 13.00	0.0 %	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 4.00	\$ 4.75	\$ 4.75	0.0 %	14.0
FORESBEC A	\$ 2.00	\$ 3.70	\$ 1.30	\$ 1.90	\$ 2.00	5.3 %	5.9
GEOFFRION-LECLERC B	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.35	\$ 1.90	\$ 1.90	0.0 %	5.0
GEOFF. LECLERC bon	-	\$ 2.50	\$ 0.15	\$ 0.14	\$ 0.12	-14.3 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 12.50	\$ 4.80	\$ 5.12	\$ 5.12	0.0 %	4.7
GUILLEVIN INTER. A	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 3.50	\$ 5.12	\$ 5.12	0.0 %	6.2
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.85	\$ 0.20	\$ 0.35	\$ 0.37	5.7 %	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 12.50	\$ 6.12	\$ 9.00	\$ 8.87	-1.4 %	16.4
HONCO	\$ 3.00	\$ 2.75	\$ 0.75	\$ 0.75	\$ 0.85	13.3 %	-
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 2.90	\$ 1.06	\$ 2.10	\$ 2.25	7.1 %	11.3
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 3.00	\$ 0.50	\$ 0.67	\$ 0.66	-1.5 %	-
IAF BIOCHEM	\$ 5.00	\$ 18.75	\$ 4.50	\$ 8.25	\$ 8.25	0.0 %	-
IMASCO	\$ 34.50	\$ 37.00	\$ 23.00	\$ 25.87	\$ 25.75	-0.5 %	11.2
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 1.68	\$ 0.30	\$ 0.45	\$ 0.42	-6.7 %	-
IMPERTEX bon	-	\$ 0.60	\$ 0.03	\$ 0.03	\$ 0.03	0.0 %	-
INFORMATIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.90	\$ 2.30	\$ 2.45	6.5 %	7.9
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 4.95	\$ 1.65	\$ 2.75	\$ 2.65	-3.6 %	-
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 4.00	\$ 4.50	\$ 4.25	-5.6 %	15.2
JEAN COUTU(PJC) A	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 5.00	\$ 8.75	\$ 8.75	0.0 %	15.6
J-M SAUCIER (GROUPE) B	\$ 4.50	\$ 2.30	\$ 0.75	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0 %	-
KAUFEL (GROUPE) A	\$ 6.25	\$ 12.12	\$ 5.00	\$ 9.38	\$ 9.75	3.9 %	15.0
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 1.85	\$ 0.45	\$ 0.88	\$ 0.86	-2.3 %	-
LA LAURENTIENNE B	\$ 14.00	\$ 15.00	\$ 7.50	\$ 7.75	\$ 8.00	3.2 %	9.9
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 3.10	\$ 1.01	\$ 1.95	\$ 1.95	0.0 %	15.0
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00						



Martina Navratilova a pris sa revanche, samedi, sur la jeune Soviétique Natalia Zvereva en l'emportant facilement en deux sets, 6-2 et 6-2.

Navratilova prend sa revanche sur Zvereva

EASTBOURNE, Angleterre (Reuter) — En remportant samedi la finale du tournoi féminin sur herbe d'Eastbourne, Martina Navratilova a fait d'une pierre trois coups : elle a pris sa revanche de Roland-Garros sur la petite Soviétique Natalia Zvereva, a empoché son septième titre dans ce tournoi et a retrouvé le moral pour défendre son titre à Wimbledon.

Battue en deux sets en huitièmes de finale à Roland-Garros par la jeune Soviétique de 17 ans, l'Américaine a démontré à son adversaire qu'elle était toujours la reine du tennis sur herbe en la renvoyant à ses études sur le score sans appel de 6-2 et 6-2.

Après sa victoire sur la terre battue de Roland-Garros (6-3 7-6) Zvereva a découvert une toute autre Navratilova sur une surface où l'américaine est aussi à l'aise que dans son jardin.

Mais cette septième victoire à Eastbourne est pour Navratilova, qui n'est pas indifférente aux superstitions, d'un excellent augure pour le tournoi de Wimbledon qui débute aujourd'hui. En effet, ses huit titres aux Internationaux de Grande-Bretagne ont tous été précédés d'un passage en finale à Eastbourne.

Cette année, Navratilova brigue une neuvième victoire à Wimbledon — un record absolu — et savoure d'avance le plaisir de fouler ce gazon impeccable qui est le meilleur au monde à ses yeux.

Parlant de son match contre Zvereva, Navratilova s'est déclarée enchantée « d'avoir pu la retrouver si vite, et, bien entendu, c'est un idéal pour mon moral avant Wimbledon ».

Par un après-midi d'été typique,

ment « anglais », les spectateurs — emmitouffés dans leurs manteaux, écharpes et chapeaux pour combattre le vent ravagant de la Manche — ont pu admirer la force athlétique de l'Américaine qui, à 31 ans, n'a fait qu'une bouchée de Zvereva, de 14 ans sa cadette.

« Elle frappe la balle si fort, si incroyablement fort », s'étonnait après le match la Soviétique.

« Je lui ai donné l'occasion de jouer parfaitement et elle l'a saisie », a-t-elle ajouté.

Mais la modestie de la Soviétique est exagérée, car son mérite n'est pas des moindres : révélation de la saison, elle a incontestablement réalisé une belle performance en arrivant en finale de ce tournoi sur herbe dans la mesure où l'URSS ne possède pas un seul court de cette nature où elle puisse s'entraîner.

Zvereva a empoché 11,000 livres sterling (\$ 20,000), dont elle pourra garder une partie, selon un tout nouvel accord conclu avec la Fédération soviétique de tennis.

Elle a déjà une idée du premier achat qu'elle va faire : « une immense valise pour y mettre toutes les belles choses que je vais m'acheter à Londres ».

Quant à Martina, elle préfère miser son argent sur sa propre victoire à Wimbledon. « Je ne miserai certainement pas sur une défaite », a-t-elle dit.

Parlant de ses chances contre l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, n°1 mondiale à l'heure actuelle, elle donne « 50-50 ».

« Mais, ajoute-t-elle, j'ai l'impression qu'il y aura beaucoup de surprises cette année. Regardez ce qu'il s'est passé à Roland-Garros ».

Grand Prix de Detroit

Et de trois pour Ayrton Senna

DETROIT (AFP) — Passe de trois pour Ayrton Senna. En remportant le Grand Prix de Detroit, hier, le Brésilien a enlevé sa troisième victoire de la saison, la troisième consécutivement dans le Michigan. Ce faisant, il s'est rapproché à 12 points de son coéquipier Alain Prost, encore une fois deuxième, au classement du Championnat du monde (33-45).

Senna a su se jouer en effet de tous les pièges du circuit américain. De la piste, des freins, de son rhume aussi. En dépit des terribles efforts demandés par une course éprouvante, le Brésilien n'a jamais faibli, effectuant un cavalier seul que personne ne put remettre en question. Pas même Prost, très incisif au début pour revenir en deuxième position mais très prudent après.

Il n'entrait pas dans l'intention du Français de tout tenter pour chercher à rejoindre Senna. D'autant que la piste se détériorait au fil des tours. La prudence avait d'ailleurs été le mot d'ordre de l'écurie Marlboro McLaren Honda, les deux pilotes s'autorisant un arrêt au stand pour changer de pneumatiques à la demande de l'écurie.

Il est vrai que derrière les deux McLaren, le vide s'était fait rapidement. Une véritable hécatombe même, huit voitures seulement ralliant l'arrivée. Les Williams, les Ferrari, les Arrows, les Ligier-Gitanes, notamment, avaient abandonné. Seul Thierry Boutsen (Benetton Ford) parvenait à suivre de loin, obtenant la troisième place. Comme à Montréal une semaine plus tôt.

L'hécatombe était devenue une aubaine pour les pilotes peu habitués aux honneurs. Pour Andrea de Cesaris (Rial), pour Jonathan Palmer (Tyrrell) et surtout pour le revenant, le jeune italien Pier Luigi Martini (Minardi).

« Cette course a été très dure tant physiquement que sur le plan de la concentration, a reconnu Senna. Les risques étaient énormes car la piste devenait dangereuse. Mais je me suis rappelé de Monaco. J'ai fait très attention à ma concentration. Quant à l'arrêt pour les pneus, je ne voulais pas passer au stand mais l'écurie me l'a demandé. En ce qui concerne le championnat, je pense que cela sera très ouvert. Il reste encore beaucoup de courses et j'espère que le suspense

durera le plus longtemps possible ».

Quant à son coéquipier Prost, qui déteste ce circuit, il a déclaré : « Au début tout allait bien. La voiture marchait remarquablement, comme le matin d'ailleurs où j'avais réussi le meilleur temps. Et puis, la piste s'est rapidement dégradée. Vers le 30e tour, j'ai perdu six secondes environ dans des dépassements en raison justement de l'impossibilité de sortir de la trajectoire sous peine de ne plus avoir d'adhérence. Il était donc plus sage d'assurer une deuxième place pour laquelle j'aurais signé avant le départ. Les 20 derniers tours d'ailleurs, ce n'était plus une course. Tout le monde s'évertuait à rester sur la piste, c'est tout ».

Thierry Boutsen, lui, était heureux : « Après tous les problèmes rencontrés l'année dernière, ces deux troisièmes places consécutives me font vraiment plaisir. C'était très important ici pour Ford de réussir quelque chose. Et cette troisième place équivaut à une victoire dans la mesure où vraiment les McLaren sont inabornables ».

Le plus vieux tournoi du monde commence aujourd'hui

Lendl premier de corvée à Wimbledon

LONDRES (Reuter) — Ivan Lendl sera de nouveau de corvée à partir d'aujourd'hui sur le gazon de Wimbledon, le plus vieux tournoi de tennis du monde, qui est également sa bête noire.

Contrairement au numéro un mondial, l'Australien Pat Cash, tenant du titre, et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, son prédécesseur, seront à la fête sur le courts du All-England Club.

Pour le Tchecoslovaque, en passe de naturalisation américaine, Wimbledon est en effet un rendez-vous de travail annuel avec la défaite.

« Je ne suis pas un joueur distinct sur herbe. Je dois sans cesse m'efforcer de garder la tête froide et calculer. Le jeu sur herbe est très difficile à apprendre. Cela prend du temps et je ne peux pas dire que j'en maîtrise encore toutes les subtilités », estime Lendl, finaliste malheureux ces deux dernières années.

Cash, au contraire, et Becker, ses boureaux des deux dernières éditions, semblent avoir poussé sur le gazon de la banlieue huppée de Londres.

L'Australien n'aura d'ailleurs qu'une petite trotte à faire pour se rendre de son domicile londonien au célèbre club local pour affronter son compatriote Todd Woodbridge, 17 ans, en match d'ouverture.

Dans le tableau dames, seules les Américaines Martina Navratilova et Pam Shriver ou la Tchecoslovaque Helena Sukova peu ont été classées comme véritables spécialistes de la surface, terre d'élection des serveurs et des volleys.

Même si l'essentiel de sa carrière est derrière elle, Navratilova, après ses revers cuisants aux derniers Internationaux d'Australie et de France, ne laissera pas passer sans combattre ses chances de remporter sa septième victoire d'affilée, et d'établir un record absolu de titres, en cas de neuvième succès.

Théoriquement, l'Américaine retrouvera en finale Steffi Graf, en route, comme le Suédois Mats Wilander chez les hommes, vers le grand chelem après ses victoires à Melbourne et à Paris. Mais comme Wilander ou Lendl, Graf n'est pas un pur produit du gazon.

En vertu du classement ATP, la finale messieurs devrait théoriquement opposer Lendl à Wilander, mais Wimbledon établit le plus souvent une hiérarchie qui lui est propre.

Le tableau de Lendl est le plus difficile des deux, puisque il devrait retrouver en demi-finales Cash ou Becker, si les deux hommes viennent à

bout auparavant de deux adversaires redoutables, l'Américain Tim Mayotte, quart de finaliste à quatre reprises, et le Français Henri Leconte, demi-finaliste en 1986.

Finaliste malheureux à Roland-Garros, Leconte entend faire aussi bien cette année, d'autant qu'il défendra seul les couleurs françaises en l'absence de Yannick Noah, toujours incapable de s'adapter à la surface.

Wilander devra pour sa part se défendre de son compatriote Stefan Edberg, l'un des meilleurs spécialistes comme en attestent ses deux victoires en Australie, et des deux vétérans américains Jimmy Connors et John McEnroe, qui s'annoncent

comme les grandes attractions de cette édition.

McEnroe, qui n'avait pas participé aux deux dernières éditions, a été classé tête de série numéro 8 par la grâce de son passé dans l'épreuve — trois victoires — et par la propension des organisateurs à faire entorse à la hiérarchie établie. Sans cette originalité toute britannique, McEnroe n'aurait été classé qu'à la 14e place.

La logique voudrait en tout cas que le vainqueur soit issu du haut du tableau et le Cash-Becker du deuxième mercredi de la quinzaine à d'ores et déjà des allures de finale.

Les deux joueurs ont en effet humilié Lendl en trois sets ces deux dernières années, même si Becker

avait marqué le pas en 1987 en s'inclinant dès le deuxième tour face à l'Australien Peter Doohan.

Depuis, l'Allemand de l'Ouest, plus jeune vainqueur du tournoi en 1985, semble avoir surmonté une crise personnelle comme en atteste sa victoire au tournoi de Queens la semaine dernière.

Affectivement, Wimbledon souhaiterait certainement voir s'imposer l'un de ces deux jeunes joueurs, tout acquis à son code d'honneur.

Une victoire de Lendl ou de Wilander chez les hommes, de Steffi Graf chez les dames, aurait en revanche un côté cartésien bien déplacé outre-Manche.

Barfield permet aux Blue Jays de diviser la série avec les Tigers

DETROIT (AP) — Jesse Barfield a produit quatre points, dont trois à l'aide de son deuxième circuit en deux jours, et les Blue Jays de Toronto ont disposé des Tigers de Detroit 6-4, pour diviser leur première série de la saison contre l'équipe qui les avait éliminés au dernier jour de la dernière campagne.

Barfield, qui n'en était qu'à son cinquième circuit, a brisé l'égalité de 4-4 à la dernière reprise en claquant un simple après deux retraits, faisant marquer George Bell, qui avait ouvert la manche avec un double aux dépens du lanceur perdant Mike Henneman (1-2).

Duane Ward (5-0) a lancé une manche et effectué deux retraits au bâton. Tom Henke a lancé la neuvième pour protéger sa 12e victoire.

Luis Salazar avait égalé le pop-in à la huitième manche en cochant son septième circuit après que David Wells ait accordé un but sur balles à Darrel Evans. Le receveur Matt Nokes, qui a obtenu quatre coups sûrs, a également frappé un circuit de deux points pour les Tigers, son neuvième, aux dépens du lanceur partant Todd Stottlemyre, à la sixième.

Kelly Gruber avait donné une avance de 4-2 aux Blues Jays à la manche suivante.

Les deux bancs se sont vidés à la première lorsque Stottlemyre a atteint Alex Trammell au coude. Aucun coup n'a été porté.

Trammell a dû quitter le match à la troisième reprise en raison de la

blessure.

Chicago 5, Milwaukee 0

Dave LaPoint a lancé un match de trois coups sûrs et remporté sa première victoire depuis le 14 mai lorsque les White Sox de Chicago ont défait les Brewers de Milwaukee 5-0, mettant fin à la série de 12 victoires en six ans du lanceur Tom Filer.

LaPoint (5-7) avait subi la défaite à ses cinq débuts précédents. Il a retiré huit frappeurs sur des prises et donné deux buts sur balles. Jeff Buttiger a protégé le blanchissage en tenant les Brewers en échec lors des deux dernières manches.

Filer (4-1) n'avait pas été battu dans les ligues majeures depuis le 18 juin 1982. Il avait été opéré au coude en 1986 et n'avait pas lancé dans les grandes ligues au cours des deux années précédentes. Il a accordé huit coups sûrs en six manches.

Les White Sox ont marqué trois fois à la sixième reprise sur un mauvais lancer de Filer et un circuit de deux points, son sixième, de Daryl Boston.

Cleveland 11, New York 3

Le premier grand chelem en carrière d'Andy Allanson et une performance de six coups sûrs de Tom Candiotti ont aidé les Indians de Cleveland à surclasser les Yankees de New York 11-3.

Candiotti (7-6) a retiré 10 frappeurs au bâton et n'a pas accordé un seul but sur balles en lançant son neuvième match complet de la saison, un sommet dans la Ligue américaine. Il a ainsi mis fin à une série de cinq défaites.

Il n'avait pas permis à un seul coureur de dépasser le premier but avant que les Yankees ne marquent leurs trois points à la sixième manche, résultats de simples de Don Mattingly et Mike Pagliarulo et d'un ballon-sacrifice de Claudell Washington.

Les Indians avaient auparavant pris une avance de 4-0. Joe Carter, dont la moyenne a chuté de près de 100 points depuis le 8 mai, ayant produit trois points à l'aide d'un double et de son 14e circuit.

Un match décisif entre les Lakers et les Pistons

INGLEWOOD, Californie (AP) — Kareem Abdul Jabbar a réussi deux lancers francs avec 14 secondes à faire dans le match, et Magic Johnson a inscrit 11 de ses 22 points au quatrième quart, en plus d'établir un record avec 14 de ses 19 assistances en première demie, dans une victoire de 103-102 des Lakers de Los Angeles sur les Pistons de Detroit, hier.

La série finale de la NBA est maintenant égale 3-3, et le match décisif sera disputé demain soir au Forum de Los Angeles. Cette rencontre permettra soit aux Lakers de devenir la première équipe en 19 ans à remporter deux championnats consécutifs, soit aux Pistons de savourer le premier championnat de leur histoire.



Un policier ouest-allemand n'y va pas de main morte pour appréhender un jeune supporter britannique lors d'une échauffourée dans le quartier du « red light » de Francfort.

À l'Euro-88 de soccer

Les hooligans sèment la pagaille en RFA

■ Plus de 900 arrestations et des milliers de dollars de dégâts

FRANCFORT, RFA (AFP) — La quasi-totalité des quelque 500 hooligans et des 8.500 supporters anglais venus encourager l'Angleterre lors de l'Euro-88 avait quitté la RFA, hier au grand soulagement des Allemands de l'Ouest.

Plus de 900 personnes appréhendées, en majorité des Anglais, et plusieurs dizaines de milliers de marks de dégâts en l'espace d'une semaine : tel est le bilan principal des incidents qui ont accompagné pendant une semaine le séjour des hooligans en RFA, selon la police ouest-allemande.

Un supporter irlandais ivre s'est en outre noyé dans le Main, un Anglais happé par un train en gare de Mannheim a été grièvement blessé et trois policiers légèrement par des jets de pierres à Francfort. Une dizaine d'autres personnes ont égale-

ment été légèrement blessées, mais la police n'a pu établir un bilan exact, car elles ne se sont pas toutes déclarées auprès d'elle.

Les opérations de police « anti-hooligans », les plus importantes pour un événement sportif de l'histoire de la RFA, ont mobilisé jusqu'à 2.300 hommes par jour dans les trois villes (Stuttgart, Dusseldorf et Francfort) où a joué l'Angleterre. Leur coût de revient n'a pas encore été révélé. Il attendrait cependant plusieurs dizaines de milliers de marks, selon des sources bien informées.

Après la défaite de l'Angleterre 3 à 1 contre l'URSS, samedi à Francfort, les supporters anglais ont regagné leur pays avec le sentiment que les exactions d'une minorité d'entre eux ont terni pour longtemps l'image de l'Angleterre.

Ces mêmes supporters estimaient cependant que l'ampleur des incidents de Dusseldorf, mercredi dernier, lors du match Angleterre-Pays-Bas, avait été exagérée par la presse, notamment britannique, et crée une véritable psychose du hooligan. « La police ouest-allemande s'est mise alors à arrêter n'importe qui », a affirmé l'un d'eux à l'AFP.

Dans la nuit de samedi à hier à Francfort, au cours de laquelle 100 personnes ont été appréhendées pour trouble de l'ordre public, plusieurs supporters ont d'ailleurs pris à partie un caméraman. Il filma des Anglais arrêtés dans une brasserie où des supporters éméchés avaient importuné des consommateurs et le personnel. La police les avait fait asseoir dans la rue avant de les mener au poste dans un car spécial destiné normalement au transport des criminels.

« Ils n'ont rien fait, ils buvaient tranquillement de la bière, parce qu'ils aiment cela, nous n'y pouvons rien si certains d'entre nous se comportent mal », ont crié les supporters anglais au caméraman.

Dieter Bott, spécialiste ouest-allemand du phénomène des supporters, a lancé dans ce contexte une mise en garde contre « le danger de gonflement artificiel des incidents ».

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

SPORTS

Grande Prix de Beauce
Gervais Rioux retrouve ses allures de champion

ST-GEORGES-DE-BEAUCE (PC) — Meneur après les deux premières étapes, Gervais Rioux, de l'équipe Ten Speed, a terminé dans le peloton du critérium, hier, pour finalement remporter le Grand Prix de Beauce de cyclisme, présenté en fin de semaine.

Rioux a terminé les trois étapes avec un chrono de six heures, 41 minutes et 31 secondes, devant Brian Andrew Fowler (Bikenergy), qui a fait 6:42:48.

Epuisé lorsqu'il est revenu d'Europe il y a environ trois semaines, Rioux, de Mont-Joli, avait retrouvé ses allures de champion en fin de semaine.

« Je ne pensais réellement pas retrouver la forme aussi vite, a-t-il dit. J'avais confiance de retrouver mes moyens en temps pour la sélection de l'équipe canadienne, mais je ne croyais pas connaître autant de succès lors des grands prix Louis Garneau (la semaine dernière) et de Beauce ».

Premier après la course sur route, Rioux a terminé deuxième lors de la course contre la montre avec un temps de six minutes et 32 secondes, puis 20e au critérium, dans le peloton de tête. Prudent, Rioux s'est contenté dans la dernière épreuve de ne pas céder de terrain à Fowler, son plus proche rival.

Yvan Waddell (Centre du bicycle de Ste-Foy) a remporté la course contre la montre avec un chrono de 6:21. Il a devancé Scott Johnson (Ontario), qui a réussi 6:24, et Mike Bellecourt (Elio Montréal), avec un 6:25.

Paul Tettemanti (Colombie-Britannique) a battu au sprint Jacques Landry (Centre du bicycle de Ste-Foy) pour décrocher les honneurs de critérium.

EN BREF...

Mario Soto congédié

CINCINNATI (AP) — Les Reds de Cincinnati ont placé le nom du vétérinaire lanceur Mario Soto sur la liste de repêchage dans le but de le congédier sans condition. Soto, qui est âgé de 31 ans, a un dossier de 3-7 cette saison, et affiche une moyenne de points mérités de 4.66. En 12 saisons avec les Reds, il a compilé une fiche de 100-92, et sa moyenne de points mérités s'est chiffrée à 3.47. Il est incommodé par une blessure persistante à l'épaule depuis deux ans.

Saldanha: un record

ST-SAUVEUR-DES-MONTS (PC) — Le Montréalais Paolo Saldanha a remporté hier la troisième reprise du Triathlon Mont Habitant à St-Sauveur-des-Monts en un temps record de une heure, 24 minutes et 24 secondes, éclipant par plus de quatre minutes l'ancien record établi par le fondeur Pierre Harvey en 1986. Hier, Harvey s'est contenté du deuxième rang en 1:26:42. Le Sherbrookoise Ivan Simoneau, champion en titre, a terminé cinquième en 1:28:26. Chez les dames, la Montréalaise Jocelyne Beaulieu n'a pu remporter une troisième victoire consécutive. Elle a été battue par Elise Poulin, de Jonquières, qui, elle aussi, a établi un nouveau record avec un temps de 1:41:22. 600 concurrents ont pris le départ de la compétition qui comportait un kilomètre de nage, 33 kilomètres de vélo et sept kilomètres de course à pied.

Basketball-J.O.

KUALA LUMPUR (AP) — L'Union soviétique, la Yougoslavie, la Chine, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, et l'Australie se sont qualifiés pour le tournoi de basketball féminin des Jeux olympiques de Séoul. 24 pays, dont le Canada, participaient au tournoi de pré-sélection. Les États-Unis et la Corée du Sud étaient déjà assurés de participer aux Jeux.

Victoire au sprint de Gaggioli

PHILADELPHIE (AFP) — L'Italien Roberto Gaggioli (Fanini) a remporté au sprint, samedi, le tour de Philadelphie cycliste, première classique américaine comptant pour la Coupe du monde et dotée d'un enjeu de \$100,000 en couvrant les 250 kilomètres en six heures, 17 minutes et 32 secondes. Gaggioli a devancé le Norvégien Dag Otto Lauritzen (7-Eleven) pour empêcher les \$20,000 destinés au vainqueur. L'Américain Ron Kiefel, co-équipier de Lauritzen, terminait à la troisième place.

Allison blessé

LONG POND, Pennsylvanie (AP) — Le vétérinaire pilote Bobby Allison s'est infligé de sérieuses blessures aux côtes lors d'un accident hier après-midi dans le cadre d'une compétition du circuit NASCAR, à Long Pond, en Pennsylvanie. Allison, qui s'est fracturé plusieurs côtes, était inconscient lorsque transporté à l'hôpital. Sa voiture a percuté un mur de soutien.

BASEBALL

Ligue nationale					Californie à Kansas City				
Vendredi					Texas à Oakland				
Chicago 7, Montréal 3									
Houston à Atlanta, 2									
Cincinnati 6, S. Francisco 0									
Philadelphie 3, New York 1									
St. Louis 7, Pittsburgh 3									
S. Diego 7-4, Los Angeles 4-3									
Samedi					Aujourd'hui				
Houston 14, Atlanta 7					Boston, Hurst (8-3) à Cleveland, Swindell (10-4), 19 h 35				
Chicago 3, Montréal 0					New York, John 4-2 à Detroit, Robinson (8-2), 19 h 35				
St. Louis 6, Pittsburgh 3					Baltimore, Boddicker (3-9) à Toronto, Stieb (9-3), 19 h 35				
Los Angeles 3, San Diego 0					Californie, Petry (3-5) à Minnesota, Anderson (4-3), 20 h 05				
Cincinnati 3, S. Francisco 2					Kansas City, Leibrandt (3-9) à Chicago, McDowell (2-6), 20 h 30				
New York 3, Philadelphie 2					Oakland, Welch (8-4) à Milwaukee, Higuera (6-4), 20 h 36				
Hier					Seattle, Langston (5-7) au Texas, Russell (6-0), 20 h 35				
St. Louis à Pittsburgh									
Philadelphie à New York									
Houston à Atlanta									
S. Francisco à Cincinnati									
Montréal à Chicago									
S. Diego à Los Angeles									
Aujourd'hui									
St. Louis, DeLeon (4-5) à Montréal, Youmans (4-6), 19 h 35									
Pittsburgh, Smiley (6-4) à New York, Ojeda (5-5), 19 h 35									
Chicago, Moyer (3-7) à Philadelphie, Ruffin (4-5), 19 h 35									
Cincinnati, Browning (5-									

LIGUE NATIONALE					Les frappeurs				
Section Est					(Partie d'hier non comprise)				
	g	p	moy.	diff.	pb	cs	pp	cc	mc
NEW YORK	41	22	651	—	Brooks	264	75	41	7
PITTSBURGH	36	28	563	5 1/2	Candale	112	20	4	0
CHICAGO	33	31	516	8 1/2	Engle	31	7	1	0
ST. LOUIS	32	32	500	9 1/2	Foley	137	31	16	21
MONTREAL	31	33	484	10 1/2	Galaraga	256	83	39	316
PHILADELPHIE	28	34	452	12 1/2	Johnson	29	9	0	0
Section Ouest					Nettles	39	6	1	154
LOS ANGELES	34	27	557	—	Raines	258	75	28	7
HOUSTON	34	29	540	1	Reed	118	27	9	229
SAN FRANCISCO	32	32	500	3 1/2	Rivera	162	34	11	210
CINCINNATI	30	34	469	5 1/2	Smith	45	78	46	458
SAN DIEGO	27	37	422	8 1/2	Sanvencia	51	15	6	284
ATLANTA	21	40	344	13	Tejada	8	2	0	250
LIGUE AMERICAINE					Wallach	247	63	25	4
Section Est					Webster	200	54	9	270
NEW YORK	39	23	629	—	Winnigham	72	18	3	0
DETROIT	38	25	603	1 1/2	Bats volés: Raines 22, Webster 9, Galaraga 6, Brooks 5, Winnigham 3, Candale, Foley, Reed, Rivera 1.				
CLEVELAND	37	27	578	3	Les lanceurs				
MILWAUKEE	34	31	523	6 1/2	g-p	ml	pm	rab	mpm
BOSTON	30	31	492	8 1/2	Burke	2-1	35	16	17
TORONTO	32	34	485	9	Dopson	1-5	58	20	32
BALTIMORE	17	47	266	23	Heaton	2-5	59	19	59
Section Ouest					Hesketh	1-0	20	8	21
OAKLAND	40	24	625	—	Martinez	7-6	98	26	59
KANSAS CITY	36	29	554	4 1/2	McClure	1-2	14	11	9
MINNESOTA	34	28	548	5	McGaffigan	3-0	45	18	3
TEXAS	31	33	484	9	Parrett	5-1	43	9	31
CHICAGO	28	35	444	11 1/2	Perez	3-3	53	11	45
SEATTLE	26	40	394	15	Smith	4-5	78	46	458
CALIFORNIE	25	40	385	15 1/2	Younans	2-6	76	29	51

Les Cubs balaient la série
Rien ne va plus chez les Expos

MICHEL LAJEUNESSE

CHICAGO (PC) — Tous les espoirs étaient permis aux Expos il y a une semaine quand ils ont pris le chemin de Philadelphie pour un voyage de sept matches à l'étranger. Mais c'est d'un pas fatigué qu'ils sont revenus au bercail. Ils n'ont fait que reculer depuis une semaine et c'est un autre grand pas en arrière qu'ils ont fait hier. Ils ont ainsi terminé leur voyage avec un dossier de six défaites et un seul gain.

Inertes en attaque, à l'image de leur saison, les Expos ont été balayés 9-3 par les Cubs de Chicago qui ont balayé les honneurs de la série de trois matches.

Les Expos avaient entrepris ce voyage à sept matches et demi des Mets de New York. Ils se retrouvent à 12 matches de la tête et, avant même que l'été ne soit officiellement arrivé, leur saison semble presque déjà terminée.

Encore une fois, c'est un ancien des Expos qui est venu leur porter les plus durs coups.

Andre Dawson avait en effet sorti ses canons hier et a claqué un circuit, son 13e, un double et un triple pour produire trois points. Il a de plus volé un double à Tim Raines sur le tout premier jeu du match en plongeant pour capier un coup en flèche après avoir effectué une longue course. Vance Law a quant à lui obtenu trois simples.

Le droitier Dennis Martinez, (7-7), a mal choisi sa journée pour connaître son pire départ de la saison. En trois manches et un tiers de travail, il a accordé sept points aux Cubs, suite à huit coups sûrs, la plupart des coups frappés solidement.

Son opposant Calvin Schiraldi, (4-4), a eu la tâche relativement facile, espaçant cinq coups sûrs en six manches et deux tiers de travail.

Le gaucher Neal Heaton s'est montré lui aussi généreux en relèves, accordant le triple de Dawson en sixième et un très long circuit à Ryne Sandberg en cinquième.

Les Cubs avaient beaucoup de points dans leur sac et ils en ont sorti quelques-uns dès les premières manches quand Dawson a claqué la longue balle.

En première les Cubs ont marqué deux fois grâce à un simple de Palmeiro, un double de Dawson, un mauvais lancer de Martinez et un simple de Ryne Sandberg.

En troisième, après un autre simple de Palmeiro, Dawson a expédié la balle à 392 pieds du marbre dans le champ gauche pour son 13e circuit de la campagne. C'était son premier circuit depuis le 7 juin à Pittsburgh.

Martinez a été chassé en quatrième. Vance Law a obtenu un simple et a filé au marbre quand Darrin Jackson a claqué un triple. L'intercepteur Luis Rivera a fait un relais parfait au marbre, mais Jeff Reed n'a pas touché au coureur.

Les Cubs ont ensuite exécuté ce qui demeure un des plus beaux jeux du baseball quand Schiraldi a déposé un amorti-suicide parfait. Il a produit ainsi le deuxième point de sa carrière seulement et chassé son opposant du match.

Samedi					Samedi				
Expos	ab	p	cs	pp	Cubs	ab	p	cs	pp
Raines cg	4	0	1	0	Dunston ac	4	1	1	0
Candale 2b	4	0	1	0	Palmeir cg	4	1	1	0
Galarag 1b	4	0	0	0	Dawson cd	4	0	2	0
Brooks cd	4	0	1	0	Sandbg 2b	3	1	0	0
Wallach 3b	4	0	0	0	Grace 1b	3	0	1	0
Webster cc	3	0	1	0	Law 3b	3	0	1	1
Reed r	2	0	0	0	JDavis r	3	0	0	0
Rivera ac	3	0	0	0	Jackson cc	3	0	0	0
Dapson l	2	0	0	0	GMaddux l	3	0	1	0
Winnish fs	1	0	1	0					
Parrett l	0	0	0	0					
Totals	31	0	5	0	Totals	30	3	7	3
Montréal						000	000	000	—0
Chicago						011	000	01x	—3
Point victorieux — Law (6).					Point victorieux — Law (6).				
DJ — Montréal 1, Chicago 1. LSB — Montréal 5, Chicago 4. 2B — Palmeiro, Dawson, Dunston. BV — Webster (9), GMaddux (1).					IP				
Montréal					CS				
Dapson L, 1-5	7	5	2	2	1	6			
Rivera L, 1-5	1	2	1	1	0	0			
Chicago									
GMaddux W, 12-3	9	5	0	0	1	5			
BP — Reed.									
D — 2-23 A — 33,197.									

Open des États-Unis

Strange et Faldo ont rendez-vous aujourd'hui

BROOKLINE, Mass. (AP) — Curtis Strange a sauvé la normale à partir d'une trappe de sable au 18e trou et créé l'égalité avec Nick Faldo après les 72 trous réguliers de l'Omniium de golf des États-Unis, forçant la présentation d'une ronde supplémentaire de 18 trous, qui sera présentée cet après-midi.

Strange et Faldo, gagnant de l'Omniium britannique, ont joué 278 coups, six sous la normale. Strange, qui dominait par un coup avant la dernière ronde, a eu besoin de 72 coups hier, un de plus que la normale et que son adversaire britannique.

Strange, qui a établi des records de bourse sur le circuit de la PGA au cours de deux des trois dernières années, a besoin d'un titre majeur pour confirmer son statut et il semblait en voie de le gagner, avant d'avoir besoin de trois coups roulés à partir d'une distance de huit pieds au 17e trou, qu'il a complété avec un bogey pour se retrouver sur un pied d'égalité avec Faldo. Son premier coup roulé sur ce trou a dépassé la coupe de quatre pieds.

Au 18e trou, Faldo a frappé son coup de départ dans l'allée, tandis que Strange s'est retrouvé dans l'herbe un peu haute, à gauche. Faldo a ensuite placé sa balle près de la limite du vert, à quelque 25 pieds de la coupe, et Strange s'est retrouvé dans le sable.

Les deux golfeurs, qui avaient déjà été ennuyés par une foule mal contrôlée, ont dû s'ouvrir un chemin

en marchant en direction du vert, où leurs épouses les attendaient côte à côte.

Les deux adversaires ont étudié la situation et, le premier, Strange a réussi un coup magnifique pour s'approcher à 18 pouces de la coupe. Il s'est alors appuyé sur son putter tandis que Faldo tentait de le réussir le coup roulé qui lui aurait permis de devenir le premier Britannique à détenir les deux principaux championnats nationaux depuis Tony Jacklin en 1970.

Il a raté. D.A. Weibring, Mark O'Meara et Steve Pate, qui a réussi un 67 hier, ont terminé à deux coups des meneurs, suivi, un coup derrière, de Paul Azinger (66) et Scott Simpson, le champion défendant et meneur après deux rondes, qui s'est effondré avec un 74. Le gagnant du tournoi des Maîtres et un des grands favoris, l'Ecossois Sandy Lyle, a terminé à 287 (73 hier) et l'Espagnol Seve Ballesteros à 288 (également 73 hier).

Les Canadiens Dave Barr (70) et Dan Halldorson (73) ont terminé respectivement à 287 et 290.

Strange avait pris l'avance grâce à un birdie de 10 pieds au 10e trou.

« Je me croyais passablement en contrôle après ce coup, a-t-il dit. Et je l'étais. Mais j'ai réussi de pauvres coups roulés sur le deuxième neuf ».

Il a aussi demandé à un policier de le débarrasser d'un spectateur qui le harcelait.

Faldo, pour sa part, s'en est pris à des photographes après s'être re-

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

« Si vous ne cessez pas de parler, je ne pourrai jouer ce coup », leur

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

trouvé dans une trappe de sable au 16e trou.

prends toujours des médicaments et on me fait des massages à tous les jours. J'espère être me mesure de jouer demain (mardi) ».

■ Le gérant Buck Rodgers mentionne par ailleurs que Foley et le receveur Nelson Santovenia seront examinés par le docteur Larry Coughlin ce matin à Montréal. On pouvait retirer le nom de Santovenia de la liste des blessés hier, mais on ne l'a pas fait parce que sa main droite n'était pas suffisamment guérie pour lui permettre de jouer. « C'est une drôle de blessure, a dit Rodgers, un peu comme celle que Larry Parrish avait subie il y a quelques années. Après quelques jours de repos, il se sentait bien, jouait pendant deux jours,